Développement économique Canada

Budget des dépenses

Pour la période se terminant le 31 mars 2003

Rapport sur le rendement

Allan Rock

Ministre chargé de
l'Agence de développement économique du Canada
pour les régions du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Section 1 Messages 1
Message du ministre responsable du Portefeuille 1
Message du secrétaire d'État 3

Section 2 Aperçu de l'agence 5
Mandat 5
Orientations du gouvernement du Canada en matière de développement économique 5
Acteurs du développement économique 6
Stratégie de l'agence 8
Cadre d'intervention stratégique 8
Stratégies régionales d'intervention 11
Nature de l'intervention (extrants) 11
Programmes de contributions et de subventions en vigueur au 31 mars 2003 11
Réseau de collaborateurs 12
Ressources 13
Ressources humaines et structure de l'organisation 13
Ressources financières 14

Section 3 Information sur le rendement 15
Plan de la section 15
Introduction 15
Interprétation des résultats et bases de référence en vue d'une reddition de comptes 16
Interprétation des résultats 16
Bases de référence afin de présenter le rendement 17
Contexte du rendement 18
Contexte économique 18
Gestion des risques d'affaires 22
Implantation d'un nouveau système d'information financière et de programmes 22
Portrait et tendances des interventions de l'agence (extrants) 22
Portrait de l'intervention en 2002-2003 22
Évolution des priorités d'intervention de 2000-2001 à 2002-2003 24
Rendement global 28
Principaux extrants produits au cours de l'exercice 2002-2003 28
Principaux résultats observés au 31 mars 2003 29
Réalisations au regard des engagements 32

Résultat stratégique nº 1 :
Favoriser le développement des entreprises 34
Principaux extrants de l'agence pour le *Développement des entreprises* 36
Principaux résultats observés pour le *Développement des entreprises* 37
Priorité 1.1 : Information et sensibilisation générales 41
Priorité 1.2 : Établissement d'entreprises stratégiques 45
Priorité 1.3 : Compétitivité des entreprises 53
Priorité 1.3.1 : Compétitivité — Nouvelles pratiques d'affaires 53
Priorité 1.3.2 : Compétitivité — Innovation de procédés, d'équipements et de produits 59
Priorité 1.3.3 : Compétitivité — Commercialisation 64
Priorité 1.4 : Développement des petites entreprises 69
Résultat stratégique nº 2 :
Contribuer à l'amélioration de l'environnement économique des régions du Québec 74
Principaux extrants de l'agence pour *l'Amélioration de l'environnement du développement économique des régions* 76
Principaux résultats observés pour *l'Amélioration de l'environnement du développement économique des régions* 77
Priorité 2.1 : Capacité du milieu à dynamiser le développement de son économie 80
Priorité 2.2 : Mise en valeur économique des atouts régionaux de développement 87
Priorité 2.3 : Développement et renforcement d'avantages compétitifs fondés sur le savoir 91
Résultat stratégique nº 3 :
Faciliter le développement et le renouvellement des infrastructures collectives 95

Section 4 Initiatives horizontales et gouvernementales 99
Initiatives horizontales 99
Priorités du portefeuille de l'Industrie et participation de l'agence 99
Développement économique autochtone 100
Transferts de fonds à d'autres ministères et organismes du gouvernement du Canada 100
Programme de développement des marchés d'exportation 102
Stratégie de développement durable 102
Initiatives gouvernementales 105
Fonction moderne de contrôleur 105
Gestion intégrée des risques 107
Initiative d'amélioration des services et satisfaction de la clientèle 108
Gouvernement en direct 109
Gestion des ressources humaines 110

Section 5 Enseignements tirés 113
Gestion des programmes et des initiatives 113
Programme de développement des collectivités 113
Programme Initiatives régionales stratégiques 115
Infrastructure Canada 116
Gestion environnementale 116
De l'examen à l'action 117

Annexe I Aide financière et non financière 119
Programmes d'aide financière (contributions et subventions) 119
Détails 119
Autres programmes auxquels l'agence est associée 126
Aide non financière 126

Annexe II Rendement financier 127
Tableaux financiers récapitulatifs 127
Tableau financier 1 : Sommaire des crédits approuvés 128
Besoins financiers par autorisation 128
Tableau financier 2 : Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles 129
Tableau financier 3 : Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles 130
Tableau financier 4 : Dépenses réelles 2002-2003 par résultat stratégique 131
Tableau financier 5 : Recettes non disponibles 132
Tableau financier 6 : Paiements législatifs 133
Tableau financier 7 : Paiements de transfert 134
Tableau financier 7a :Description de la distribution des fonds par programme 135
Tableau financier 8 : Passif éventuel 136

Annexe III Méthodologie liée à la mesure du rendement de l'agence 137
Base de référence des projets 137
Méthodes de cueillette de données 137
Création et maintien d'emplois 138
L'effet de levier 138
Effet incitatif de l'aide 139
Limites méthodologiques quant à la mesure du rendement 139
Limites méthodologiques quant à la création et au maintien des emplois 140
Attribution des résultats 140

Annexe IV Liste des acronymes 141

Annexe V Liste des bureaux d'affaires de Développement économique Canada 143

Annexe VI Personne-ressource et lois appliquées 145

Le Rapport sur le rendement 2002-2003 de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec vise à rendre compte du rendement de son intervention, tel qu'observé au 31 mars 2003. Il s'adresse au Parlement canadien et à la population du Canada. Il trace un portrait des diverses initiatives mises de l'avant par l'agence et de leurs effets. De plus, il fait le point sur l'état de la situation par rapport aux engagements ministériels énoncés dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2002-2003*. Il est possible de consulter ce document sur le site Internet de l'agence à l'adresse : www.dec-ced.gc.ca

1 MESSAGES

Message du ministre responsable du Portefeuille

Des investissements continus dans la recherche-développement, l'ingéniosité des chercheurs, des universitaires et des gens d'affaires canadiens ainsi qu'une prise de conscience croissante de l'importance de l'innovation dans une économie prospère ont sensiblement contribué à la reconnaissance accrue dont jouit le Canada au niveau international en tant qu'important partenaire dans l'économie du savoir.

En éliminant le déficit, en réduisant l'impôt des particuliers et des sociétés, en procédant à des investissements stratégiques et en examinant ses processus de réglementation, le gouvernement du Canada a encouragé l'investissement et l'innovation au sein des entreprises canadiennes et a posé les jalons du succès dans cette économie mondiale si compétitive.

Les membres du portefeuille de l'Industrie :

Agence de promotion économique du Canada atlantique
Agence spatiale canadienne
Banque de développement du Canada *
Commission canadienne du tourisme *
Commission du droit d'auteur Canada
Conseil canadien des normes *
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
Conseil national de recherches Canada
Développement économique Canada pour les régions du Québec
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
Industrie Canada
Infrastructure Canada
Société d'expansion du Cap-Breton *
Statistique Canada
Tribunal de la concurrence

** Organisation non tenue de soumettre un rapport sur le rendement*

Depuis la présentation de la *Stratégie d'innovation du Canada*, en février 2002, nous avons travaillé en collaboration avec les entreprises, les institutions, les associations et tous les ordres de gouvernement afin de trouver un consensus sur les moyens d'aider l'économie canadienne à exceller. Plusieurs priorités ont été cernées au Sommet national sur l'innovation et l'apprentissage de novembre 2002, dont celles-ci : améliorer le cadre réglementaire des entreprises, encourager la création et la commercialisation du savoir par l'entremise de partenariats et d'investissements stratégiques, et continuer d'alimenter le bassin de travailleurs hautement qualifiés.

Les Canadiennes et les Canadiens, où qu'ils vivent, peuvent participer à une économie dynamique et stimulante. Certains d'entre eux acquièrent des compétences dans des domaines très spécialisés, comme la génomique, la biotechnologie et la technologie des piles à combustible. D'autres profitent d'un accès accru aux services Internet à large bande et, de là, aux ressources des universités, des établissements de recherche et des réseaux virtuels du monde entier.

Le portefeuille de l'Industrie, qui regroupe 16 ministères et organismes, contribue pleinement à encourager l'innovation. Les nombreux programmes qu'il propose aux niveaux communautaire, régional et national incitent la population à explorer de nouveaux horizons professionnels, à découvrir de nouveaux produits, à lancer de nouvelles entreprises et à créer des marchés profitables au Canada et à l'étranger.

Développement économique Canada pour les régions du Québec met, pour sa part, l'accent sur l'innovation afin de remplir pleinement son mandat qui consiste à promouvoir le développement économique des régions du Québec. L'agence intervient directement auprès des entreprises et elle travaille avec un réseau de collaborateurs dans toutes les régions du Québec. Par ses actions, elle vise à renforcer les capacités d'innover des entreprises afin d'accroître leur compétitivité aussi bien sur les marchés nationaux qu'internationaux. Au cours des dernières années, Développement économique Canada a augmenté de manière significative la proportion de son aide financière consacrée à des projets liés à l'innovation, lui permettant ainsi d'atteindre ses objectifs et ses engagements face à cette priorité nationale.

En 2002-2003, les montants d'argent investis par l'agence en innovation ont permis la réalisation de plusieurs activités de sensibilisation, de développement des capacités et d'accompagnement visant à renforcer les capacités d'innover des entrepreneurs québécois. Ces efforts ont permis à près de 350 entreprises de développer et de mettre en opération des plans d'action en innovation. Plusieurs entreprises pourront ainsi améliorer leur productivité ou développer et mettre au point de nouveaux produits, des procédés de fabrication, des équipements ou des technologies novatrices.

Par sa présence, son accessibilité partout sur le territoire québécois et son implication auprès des acteurs du développement économique, ainsi que par ses efforts de concertation et de fédération des forces, des savoirs et de l'expertise du gouvernement du Canada dans les régions du Québec, Développement économique Canada permet la réalisation d'initiatives majeures pour le développement des entreprises, l'amélioration de l'environnement du développement économique des régions du Québec et le développement et le renouvellement de ses infrastructures collectives.

Ces initiatives, et d'autres parrainées par Développement économique Canada et ses partenaires du portefeuille de l'Industrie, nous aideront à créer des conditions propices à l'innovation pour les citoyens, les entreprises et les institutions. Le Canada sera ainsi mieux placé pour renforcer sa position économique et attirer des investissements, ce qui se traduira par diverses retombées socio-économiques pour la population.

Je vous invite à examiner le *Rapport sur le rendement* de Développement économique Canada pour les régions du Québec pour savoir exactement ce que fait cette agence pour encourager l'innovation et la croissance économique au Canada.

Le ministre de l'Industrie,
Allan Rock

Message du secrétaire d'État

À l'ère de l'économie du savoir et de l'innovation, les entrepreneurs du Québec doivent disposer des ressources et des moyens appropriés pour s'adapter rapidement et, ainsi, poursuivre le développement économique de leur région et assurer la prospérité de nos concitoyennes et concitoyens. Ici comme ailleurs, l'excellence passe par la facilité d'adaptation aux changements ainsi que par la capacité d'être à l'affût des nouveaux débouchés.

Dans cet esprit, j'adhère pleinement au mandat de Développement économique Canada lorsque celui-ci précise qu'il vise à promouvoir le développement économique des régions du Québec en accordant une attention particulière aux régions où la croissance est plus lente et les emplois insuffisants. L'agence a le souci d'outiller adéquatement les régions éprouvant certaines difficultés d'adaptation afin de les aider à assumer avec leadership les défis auxquels elles sont confrontées et à réaliser leur plein potentiel de développement économique et social. À cet effet, en 2002-2003, l'agence a accordé plus de 50 % de son aide financière aux régions périphériques du Québec.

Le gouvernement du Canada est déterminé plus que jamais à réaliser son engagement à promouvoir l'égalité des chances partout au pays pour l'ensemble de ses citoyens. C'est pourquoi, en étroite collaboration avec les acteurs du développement économique dans les régions du Québec, Développement économique Canada a élaboré et mis en œuvre des Stratégies régionales d'intervention à la grandeur du Québec. Tournées vers le futur, celles-ci cherchent à entreprendre et à poursuivre le développement économique d'une façon adaptée au contexte de développement propre à chaque région. Elles misent sur les avantages compétitifs des régions, leurs atouts, leurs créneaux d'excellence ainsi que leur potentiel de développement en vue de produire des résultats concrets.

Et c'est de nouveau sur l'innovation, une de nos priorités gouvernementales, que l'agence mise pour favoriser l'atteinte des résultats qu'elle vise. Ainsi, au cours des trois derniers exercices financiers, la part relative de l'aide financière accordée par l'agence à des projets reliés à l'innovation est passée de 40 % en 2000-2001, à 57 % en 2001-2002, pour atteindre 69 % en 2002-2003. Pour relever le défi de l'innovation, nous devons pouvoir compter sur tous les acteurs de l'économie. Il faut aussi savoir allier le désir de changer les choses au goût de prendre des risques, deux qualités qui constituent l'image de marque des entrepreneurs d'aujourd'hui.

En misant sur le potentiel des régions du Québec ainsi que sur l'innovation, l'agence, comme moi, a le souci constant d'atteindre des résultats tangibles et durables pour les citoyens dans l'ensemble des régions du Québec. Comme pour les entreprises, notre réussite est le fruit du travail, de la persévérance et du désir de se dépasser.

En terminant, j'aimerais rappeler que notre objectif est de faire en sorte que les entreprises, qui sont le coeur économique des régions, parviennent à croître et à créer ainsi des emplois durables. Par sa participation à l'épanouissement de conditions favorables au développement, Développement économique Canada contribue à bâtir un pays où l'égalité des chances et la qualité de vie deviennent des réalités tangibles pour l'ensemble des citoyens. Je tiens donc à remercier tout le personnel de l'agence d'avoir contribué à l'atteinte des résultats éloquents qui sont détaillés dans le présent rapport.

L'honorable Claude Drouin
Secrétaire d'État
Agence de développement économique du Canada
pour les régions du Québec

2 APERÇU DE L'AGENCE

L'Agence Développement économique Canada pour les régions du Québec, en tant que membre du portefeuille de l'Industrie, relève du ministre de l'Industrie. Appuyé par un secrétaire d'État, le ministre de l'Industrie est responsable de la promotion du développement économique des régions du Québec. Les objectifs et les attributions du ministre responsable de l'agence ont été définis dans la partie II de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*[1].

Mandat

L'agence Développement économique Canada
pour les régions du Québec a le mandat de

promouvoir le développement économique des régions du Québec, en accordant une attention particulière à celles dont la croissance économique est lente et les emplois insuffisants, afin qu'il en résulte, à long terme, une amélioration de la prospérité et de l'emploi.

Orientations du gouvernement du Canada en matière de développement économique

Le gouvernement du Canada s'est engagé formellement à favoriser le développement économique pour réduire l'inégalité des chances de l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens. En réalisant son mandat, l'agence aide le gouvernement du Canada à donner suite à cet engagement dans les différentes régions du Québec.

1 Il est possible de consulter le texte de la *Loi sur le ministère de l'Industrie* à l'adresse Internet suivante : http://lois.justice.gc.ca/fr/I-9.2/texte.html

Dans la mesure de ses champs de compétence, par l'entremise de son intervention, l'agence apporte une contribution importante aux efforts du gouvernement du Canada, pour atteindre les desseins annoncés dans le discours du Trône prononcé le 30 septembre 2002, soit de :

- cibler ses activités de développement économique régional pour mieux répondre aux besoins de l'économie du savoir et permettre aux collectivités urbaines, rurales et nordiques de faire face à des difficultés qui leur sont propres
- travailler avec les petites et moyennes entreprises (PME) pour développer et appliquer de nouvelles technologies dans des secteurs traditionnels et naissants
- devenir un chef de file mondial dans les domaines des sciences de la santé, de la biotechnologie et de l'énergie non polluante
- bâtir des villes de classe internationale et des communautés dynamiques
- moderniser les infrastructures.

L'agence remplit son mandat de façon à contribuer aussi à la réalisation d'autres priorités nationales, dont celles liées à l'innovation, au développement des exportations, au développement durable et au développement économique des Autochtones.

Acteurs du développement économique

Comme l'illustre le schéma à la page suivante, l'agence exerce son mandat dans un environnement complexe composé d'une variété d'acteurs, dont elle est une partie intégrante. Chacun de ces acteurs a un rôle à jouer pour favoriser l'essor des collectivités et des régions du Québec.

ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS DU QUÉBEC

Gouvernements et administrations publiques

Gouvernement du Canada

- Développement économique Canada pour les régions du Québec
- Conseil national de recherches Canada (CNRC)
- Industrie Canada
- Environnement Canada
- Autres ministères et organismes fédéraux

Gouvernement du Québec

Organismes municipaux

Le MILIEU du développement économique : Intervenants prenant une part active au développement économique de leur région

DIRIGEANTS D'ENTREPRISE, GESTIONNAIRES, ENTREPRENEURS OU INDIVIDUS SUSCEPTIBLES D'ENTREPRENDRE UNE CARRIÈRE EN AFFAIRES

Organismes d'aide aux entreprises[1]

Exemples :

- Services d'information générale
- Services spécialisés à l'exportation
- Services spécialisés en développement technologique
- Autres services

Organismes de développement[2]

Organismes offrant des services spécialisés à leur milieu[3] régional :

- Animation économique (renseignements, sensibilisation, concertation et mobilisation)
- Promotion internationale
- Valorisation de l'esprit d'entreprise

Gestionnaires d'actifs aux retombées collectives[4]

Organismes et entreprises qui gèrent les opérations des :

- Équipements collectifs à vocation économique
- Attraits et événements touristiques
- Laboratoires de recherche précommerciale
- Autres actifs collectifs à vocation économique

Autres intervenants locaux et régionaux :
Autres individus et groupes exerçant une influence sur les orientations du développement économique de leur région et sur sa mise en œuvre tels que, par exemple, des représentants d'associations sectorielles et régionales.

Notes :

1 Les organismes d'aide aux entreprises sont spécialisés dans l'un des domaines suivants : le développement des marchés extérieurs, ou l'innovation, ou l'incubation d'entreprises en démarrage, ou des services financiers aux petites entreprises. La plupart de ces organismes ont une base de fonctionnement régionale. La diffusion de renseignements, la sensibilisation et l'aide au développement des savoir-faire comptent parmi les services rendus.

2 Les organismes régionaux de services au « milieu » (organismes de développement) incluent les organismes d'information, de sensibilisation, de développement des compétences, de mobilisation et de concertation de leur « milieu » de même que les organismes de promotion internationale et les organismes ou groupes menant des activités de valorisation de l'entrepreneurship.

3 « Milieu » désigne l'ensemble des intervenants prenant une part active au développement économique de leur région.

4 « Actifs aux retombées collectives » désigne des attraits et des événements touristiques, des équipements collectifs à vocation économique.

Stratégie de l’agence

Cadre d’intervention stratégique

L’agence vise l’atteinte de trois résultats stratégiques pour le développement économique des régions du Québec, soit :

- Favoriser le développement des entreprises
- Contribuer à l’amélioration de l’environnement du développement économique des régions
- Faciliter le développement et le renouvellement des infrastructures collectives.

Les deux premiers résultats constituent le mandat de base de l’agence, alors que le troisième correspond à un mandat spécial.

Résultat stratégique n° 1

Le premier résultat stratégique vise le développement des entreprises. Les entreprises représentent la principale force motrice du développement économique et de la création de richesse. La croissance des entreprises qui innovent et qui exportent produit un effet particulièrement stimulant sur le développement économique et l'augmentation durable de l'emploi. L'agence travaille notamment auprès de petites et moyennes entreprises et avec des organismes à but non lucratif qui offrent des services aux entreprises. Pour ce résultat stratégique, les principales priorités de l'agence ont trait à l'établissement d'entreprises stratégiques, à la compétitivité des entreprises et au développement des petites entreprises. Le tableau suivant présente les différentes priorités associées au premier résultat stratégique.

RÉSULTAT STRATÉGIQUE N° 1 : favoriser le développement des entreprises	
PRIORITÉS	
1.1	Information et sensibilisation générales
1.2	Établissement d'entreprises stratégiques
1.3	Compétitivité des entreprises
1.3.1	Compétitivité — Nouvelles pratiques d’affaires
1.3.2	Compétitivité — Innovation de procédés, d’équipements et de produits
1.3.3	Compétitivité — Commercialisation
1.4	Développement des petites entreprises

Résultat stratégique n° 2

Puisque les entreprises ont besoin d'un environnement propice à leur développement, le deuxième résultat stratégique vise l'amélioration de l'environnement du développement économique des régions. Dans ce cas-ci, l'agence interagit plus particulièrement avec les intervenants économiques clés dans les différentes régions du Québec, tels des organismes offrant des services spécialisés à leur milieu régional et des gestionnaires d'actifs à vocation économique, d'attraits touristiques et de laboratoires de recherche précommerciale par exemple. En ce qui a trait à ce résultat stratégique, les priorités de l'agence portent sur la capacité du milieu à dynamiser le développement de son économie, la mise en valeur économique des atouts régionaux de développement, ainsi que le développement et le renforcement d'avantages compétitifs fondés sur le savoir. Le tableau suivant présente les priorités associées au deuxième résultat stratégique visé par l'agence.

RÉSULTAT STRATÉGIQUE N° 2 :	**contribuer à l'amélioration de l'environnement du développement économique des régions**
PRIORITÉS	
2.1	Capacité du milieu à dynamiser le développement de son économie
2.2	Mise en valeur économique des atouts régionaux de développement
2.3	Développement et renforcement des avantages compétitifs fondés sur le savoir

Résultat stratégique n° 3

Comme les infrastructures sont essentielles à la vitalité économique d'une région, au fonctionnement des entreprises aussi bien qu'à la qualité de vie des citoyens, le troisième résultat stratégique vise le développement et le renouvellement des infrastructures collectives dans les différentes régions du Québec. L'agence œuvre à ce troisième résultat stratégique en collaboration avec le gouvernement du Québec, les régies intermunicipales et les municipalités.

Ce dernier résultat stratégique reflète un mandat spécial, soit la mise en œuvre du Programme infrastructures Canada, dont l'exécution au Québec a été confiée à l'agence par le gouvernement du Canada. Le tableau suivant présente les priorités associées au troisième résultat stratégique de l'agence.

RÉSULTAT STRATÉGIQUE N° 3 :	**faciliter le développement et le renouvellement des infrastructures collectives**
PRIORITÉS	
3.1	Infrastructures pour l'eau potable et les eaux usées
3.2	Infrastructures locales de transport
3.3	Projets à incidences économiques, urbaines ou régionales

Les résultats stratégiques de l'agence sont présentés dans le schéma suivant. Les deux premiers résultats stratégiques sont liés directement au mandat de base de l'agence. Ce schéma montre comment la poursuite de ces trois résultats stratégiques permet à Développement économique Canada de contribuer à la réalisation de son mandat. Il illustre également comment l'agence prend une part active à l'amélioration de la prospérité économique et à la création d'emplois dans les régions du Québec, deux aspects fondamentaux du niveau de vie des citoyens.

Mandat, résultats stratégiques et buts ultimes

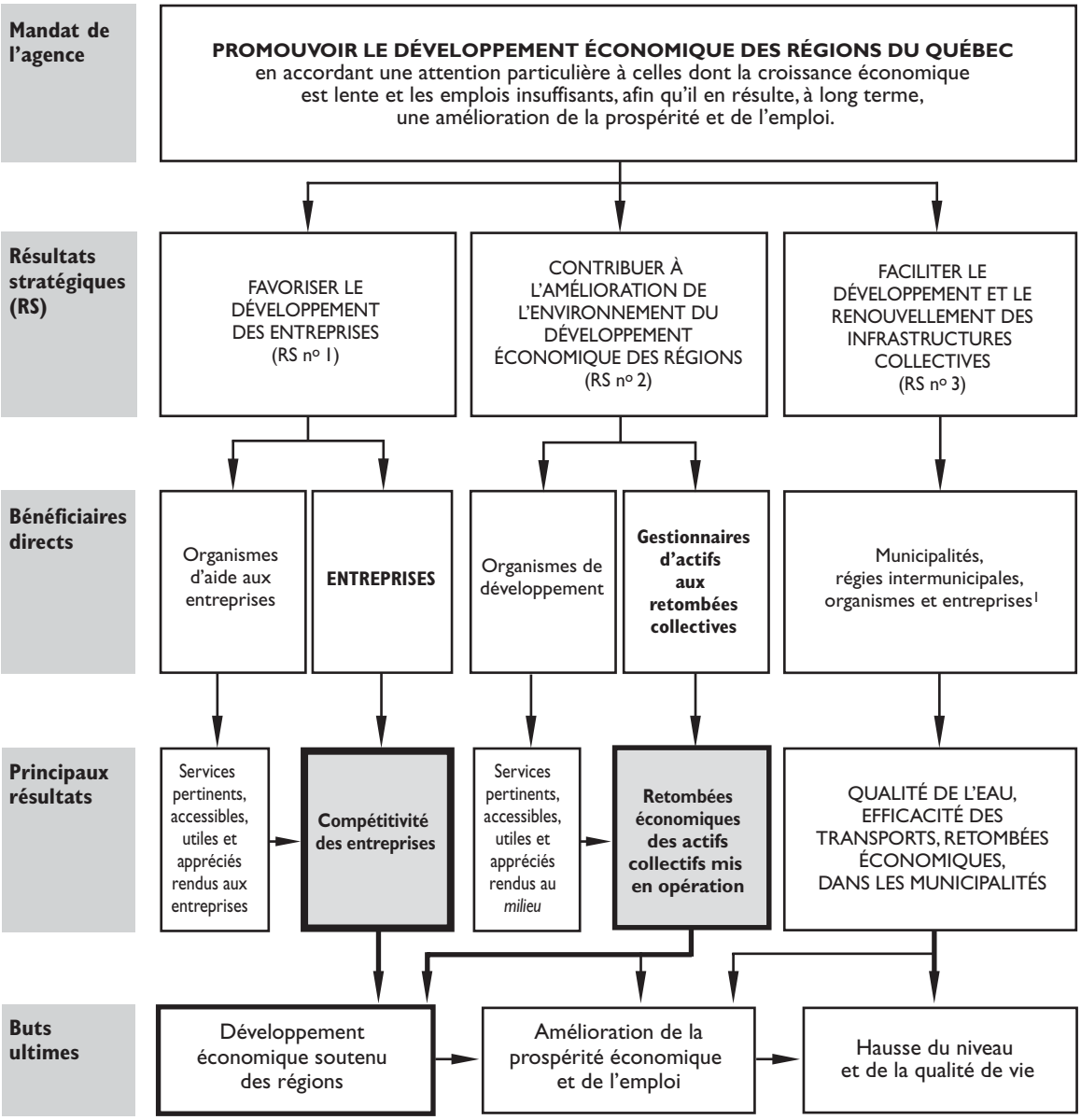

Note :

1 Les municipalités, les régies intermunicipales, les organismes à but non lucratif ainsi que les entreprises reçoivent du financement de l'agence par l'entremise du gouvernement du Québec.

Stratégies régionales d'intervention

Pour travailler au développement des entreprises et à l'amélioration de l'environnement du développement économique, l'agence a mis en place, dans chacune des régions du Québec, une stratégie régionale d'intervention (SRI) tournée vers le futur. Ces stratégies misent considérablement sur l'innovation et s'adaptent au contexte de développement particulier à chaque région. Faites sur mesure pour mettre en valeur les potentiels propres à chaque région, ces stratégies s'appuient sur les forces économiques de ces dernières, leurs tissus industriel et institutionnel locaux, leurs avantages compétitifs et leurs créneaux d'excellence (par exemple, la transformation de l'aluminium au Saguenay — Lac-Saint-Jean, l'industrie minière en Abitibi, le domaine maritime dans l'Est-du-Québec, ou encore l'optique-photonique à Québec).
Les stratégies régionales d'intervention sont développées en s'appuyant sur un processus de consultation, de concertation et de mobilisation des acteurs économiques régionaux. Elles permettent, en quelque sorte, à chaque région de préciser comment elle pourra utiliser les programmes et les services de l'agence pour atteindre des résultats maximums.

Nature de l'intervention (extrants)

L'agence suscite, accompagne et appuie la réalisation de projets de développement économique dont la mise en œuvre proprement dite relève des acteurs de développement économique bénéficiant de son aide.

Programmes de contributions et de subventions en vigueur au 31 mars 2003

L'appui de l'agence aux acteurs du développement économique prend principalement la forme d'une contribution[2] ou d'une subvention dans le cadre des programmes suivants :

- programmation relative au mandat de base de l'agence et contribuant à l'atteinte des deux premiers résultats stratégiques visés :
  - Programme d'aide au développement des PME au Québec (IDÉE-PME)
  - Programme Initiatives régionales stratégiques (IRS)
  - Programme de développement des collectivités (PDC)
  - Programme canadien d'appui à l'économie de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (PCAEGÎM)
  - Fonds spécial Québec Côtier (FSQC ; a pris fin le 31 mars 2003)

- programmation relative au mandat spécial confié par le gouvernement du Canada et contribuant à l'atteinte du troisième résultat stratégique visé :
  - Programme infrastructures Canada (2000)
  - Travaux d'infrastructures Canada (1994)

Il est possible de consulter l'annexe I pour y retrouver une description succincte des programmes d'aide financière de l'agence et de se rendre sur le site Internet de l'agence à l'adresse www.dec-ced.gc.ca afin d'y consulter un document examinant leur contribution à chacune des priorités d'intervention.

2 Les contributions octroyées par l'agence sont remboursables lorsque les activités du bénéficiaire sont commerciales, ou non remboursables lorsqu'il s'agit d'organismes à but non lucratif, par exemple.

De façon complémentaire à son appui financier, l’agence accompagne les acteurs du développement et les promoteurs de projets en leur facilitant l’accès à des informations pertinentes, en les sensibilisant aux enjeux de développement qui les interpellent et en les dirigeant vers des réseaux de ressources compétentes selon leurs besoins particuliers. Elle les appuie également par la prestation d’avis et d’autres formes d’accompagnement afin de favoriser la réussite de leur projet.

L'annexe I décrit brièvement les appuis non financiers. Plusieurs de ces appuis peuvent être offerts par le personnel de l'agence ainsi que par des organismes à but non lucratif faisant partie de son réseau de collaborateurs.

Réseau de collaborateurs

L'agence a développé, parmi les acteurs de développement, un réseau de collaborateurs dans toutes les régions du Québec avec qui elle travaille en synergie pour mettre en œuvre sa stratégie d’intervention.

Souvent, l'action de l'agence sur le développement se réalise par l’entremise d’organismes d'aide aux entreprises ou d’organismes de développement qu'elle contribue à financer. Le réseau de l'agence, dans les régions du Québec, l'aide non seulement à étendre sa portée sur le territoire et à mettre en œuvre son cadre d'intervention, mais lui permet aussi de se tenir bien informée de l'évolution des défis des PME québécoises et des enjeux régionaux.

L'agence œuvre de concert avec plus d'une centaine d'organismes du milieu, dont plusieurs ont pour vocation d'offrir des services spécialisés aux entreprises régionales. Plusieurs organismes bénéficient d’un réseau de bénévoles et reflètent la volonté des citoyens de jouer un rôle important dans le développement économique. À titre d'exemple, les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), les Centres d'aide aux entreprises (CAE) et les Corporations de développement économique communautaire (CDEC) peuvent compter sur le concours d’un vaste réseau de bénévoles dans les différentes régions du Québec.

Plusieurs autres exemples de collaboration sont à souligner. L'agence travaille étroitement avec le *World Trade Centre Montréal* ainsi qu'avec un réseau d'organismes régionaux d'aide à l'exportation, de façon à contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux de développement des marchés internationaux. L'agence agit également avec l'Association de la recherche industrielle du Québec (ADRIQ) et l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) dans le but de promouvoir l'innovation dans les entreprises. Le Groupement des chefs d'entreprise, les Manufacturiers et exportateurs du Québec, diverses associations sectorielles et les chambres de commerce comptent aussi parmi les collaborateurs de l'agence, pour ne citer que ces exemples.

L'agence travaille de façon dynamique et en étroite collaboration avec plusieurs ministères et organismes du gouvernement du Canada pour favoriser la réalisation d'initiatives, selon une approche fondée sur la complémentarité en fonction de l'expertise spécifique à chacun d'eux. Une collaboration particulièrement étroite s'est instaurée par le biais de mécanismes de coordination comme Équipe Canada ou le Réseau canadien de technologie (RCT). L'agence collabore également avec le Conseil national de recherches Canada (CNRC) qui est membre du portefeuille de l'Industrie, Environnement Canada, Patrimoine canadien (dont Parcs Canada), Transports Canada, Pêches et Océans Canada, Ressources naturelles Canada (dont Forêts Canada), et d'autres encore.

Dans certains cas, ce sont d'autres ministères ou organismes fédéraux qui assument la maîtrise d'œuvre de projets qui, selon les stratégies régionales d'intervention de l'agence, apparaissent les plus structurants pour le développement économique d'une région. Par exemple, Développement économique Canada et le CNRC collaborent à l'établissement du Centre des technologies de l'aluminium à Saguenay et à l'établissement du Centre des technologies de fabrication de pointe en aérospatiale à Montréal ; de plus, ils appuient conjointement l'Institut de recherche en biotechnologie, également situé à Montréal.

Dans le cas des programmes correspondant à son mandat de base, l'agence travaille en collaboration, au cas par cas, sans cadre formel, avec plusieurs ministères et organismes du gouvernement du Québec pour favoriser la réalisation de projets de développement lorsque ceux-ci correspondent aux priorités du gouvernement du Canada, de l'agence et du milieu. Dans ce contexte, il arrive fréquemment que certains projets appuyés par l'agence le soient également par le gouvernement du Québec, par d'autres ministères et organismes du gouvernement du Canada, ou par des instances municipales. Dans le cas du Programme infrastructures Canada, une entente formelle de coopération a été conclue avec le gouvernement du Québec.

Ressources

Ressources humaines et structure de l'organisation

Pour intervenir auprès des acteurs du développement économique et travailler à l'atteinte des résultats stratégiques visés, l'agence a disposé en 2002-2003 de l'équivalent de 409 employés à temps plein répartis sur l'ensemble du territoire québécois dans 14 bureaux d'affaires, un bureau situé à Gatineau qui assure la liaison avec l'appareil gouvernemental canadien et un siège social à Montréal. Il est possible de consulter la liste des bureaux d'affaires à l'annexe V et à l'adresse Internet suivante : www.dec-ced.gc.ca, à la rubrique « Programmes ».

Organigramme de Développement économique Canada

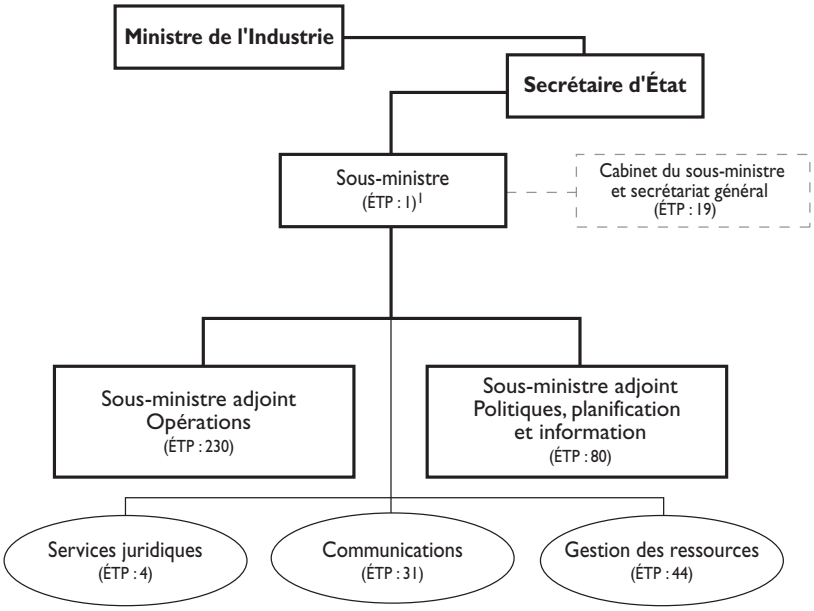

Note :
1 ÉTP : Équivalent temps plein

Ressources financières

Pour l'exercice financier 2002-2003, les dépenses de l'agence en contributions et en subventions se sont élevées à 277,8 millions de dollars alors que celles de fonctionnement se chiffraient à 42 millions de dollars.

Le tableau suivant présente la distribution des dépenses de contribution et de subvention pour les exercices financiers 2000-2001 à 2002-2003 pour chacun des résultats stratégiques poursuivis.

DÉPENSES RÉELLES PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE au cours des trois derniers exercices financiers	2000-2001		2001-2002		**2002-2003**	
	M$	%	*M$*	%	*M$*	%
Mandat de base :						
Favoriser le développement des entreprises	*79,5*	57	*72,0*	47	*123,1*	51
Contribuer à l'amélioration de l'environnement du développement économique des régions	*59,8*	43	*81,2*	53	*116,5*	49
Total partiel	***139,3***	**100**	***153,2***	**100**	***239,6***	**100**
Mandat spécial :						
Faciliter le développement et le renouvellement des infrastructures collectives[1]	*10,2*	-	*21,9*	-	*38,2*	-
Total	***149,5***	**-**	***175,1***	**-**	***277,8***	**-**

Note :

1 Comprend les dépenses liées au Programme infrastructures Canada (2000) et aux frais de gestion afférents. Comprend également les dépenses résiduelles du programme Travaux d'infrastructures Canada (1994).

En ce qui a trait à son mandat de base, les dépenses réelles effectuées par l'agence en 2002-2003 s'élevaient à 123,1 millions de dollars (51 %) pour favoriser le développement des entreprises et à 116,5 millions de dollars (49 %) pour contribuer à l'amélioration de l'environnement du développement économique, pour un total de 239,6 millions de dollars. En ce qui concerne son mandat spécial, l'agence a dépensé 38,2 millions de dollars pour faciliter le développement et le renouvellement des infrastructures collectives.

En comparant les dépenses réelles pour l'exercice financier 2002-2003 avec celles effectuées en 2001-2002, la distribution des dépenses réelles en pourcentage révèle une augmentation des dépenses en 2002-2003 pour favoriser le développement des entreprises. Ces dernières sont passées de 47 % à 51 %.

L'annexe II donne plus de détails quant au rendement financier de l'agence pour l'exercice 2002-2003.

3 INFORMATION SUR LE RENDEMENT

Plan de la section

La section *Information sur le rendement* constitue le coeur du rapport sur le rendement de Développement économique Canada. Elle contient les données sur les extrants et les principaux résultats de court terme de l'agence, ainsi que certains résultats de moyen terme qui ont pu être documentés.

Cette section est divisée en quatre sous-sections. L'introduction propose au lecteur quelques clés pour guider son analyse des résultats présentés ; elle expose brièvement la méthodologie et ses limites, sujet développé plus en profondeur dans le cadre de l'annexe III. La deuxième sous-section dépeint le contexte qui a prévalu au début de la décennie et qui a eu une incidence sur les résultats de l'agence en matière de développement économique des régions du Québec. La sous-section suivante trace le portrait des interventions de l'agence et leur évolution de 2000-2001 à 2002-2003. Cette sous-section démontre l'ampleur des ajustements que l'agence a insufflés à son action pour concrétiser rapidement les engagements qu'elle avait pris dans ses précédents rapports sur les plans et les priorités et mettre davantage l'accent sur l'innovation, l'économie du savoir et les collectivités en difficulté d'adaptation. La quatrième sous-section livre les résultats de l'agence tels qu'observés au 31 mars 2003. Cette sous-section donne d'abord un aperçu global du rendement. Suit un examen détaillé des extrants et des résultats de court et moyen termes pour chacun des trois résultats stratégiques. La revue du rendement sous chaque résultat stratégique commence par une vue d'ensemble, suivie d'une reddition de comptes pour chacune des priorités propres au résultat stratégique sous examen.

Introduction

L'agence réalise ses activités dans l'esprit du cadre de gestion du gouvernement du Canada : *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes*. En tant qu'organisation axée sur l'atteinte de résultats, chaque année, elle tâche d'améliorer ses outils de gestion et de mesure afin d'effectuer un suivi continu des effets engendrés par la réalisation de projets pour lesquels elle accorde un appui. Dans une optique de saine gestion des fonds publics et de dépenses judicieuses, l'information générée par le suivi continu des résultats permet à l'agence d'ajuster son intervention et de répondre de façon dynamique aux possibilités de développement propres à chaque région.

À titre d'exemple, pour illustrer l'importance accordée par l'agence au suivi continu des résultats, les gestionnaires ont procédé à un exercice de réflexion stratégique à partir des résultats contenus dans le *Rapport sur le rendement 2001-2002* au moment d'établir ses priorités pour l'exercice financier présentement en cours. Les constats et les conclusions de cet exercice de réflexion stratégique ont pu ainsi alimenter la prise de décision de la haute gestion de l'agence quant au choix des grandes priorités stratégiques qui se sont ensuite retrouvées dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2003-2004*.

Interprétation des résultats et bases de référence en vue d'une reddition de comptes

Interprétation des résultats

L'agence est une organisation axée sur l'atteinte de résultats visant le développement économique. Or, le processus du développement économique, par sa nature même, relève du long terme. Ce rapport ne fait état que des résultats de court terme et de certains résultats de moyen terme. Comme le rapport sur le rendement est un document de suivi annuel, celui-ci et la méthodologie qui le sous-tend ne prennent pas le recul temporel qui serait requis pour documenter les résultats de long terme, de sorte que le rapport ne relate qu'une partie seulement des résultats que l'intervention de l'agence contribue à atteindre. Par ailleurs, les effets d'entraînement, qui se déploient et prennent de l'ampleur avec les années, sont les principaux résultats visés par l'action de l'agence et ceux-ci ne peuvent être démontrés dans le cadre de ce rapport. Il faut se reporter aux rapports d'évaluation des interventions de l'agence pour se faire une idée plus juste de l'ampleur des résultats de développement économique obtenus. De nombreux rapports ont été produits au cours des dernières années et ils fournissent une information très riche.

Les résultats présentés doivent s'interpréter à la lumière des observations suivantes. D'abord, il faut rappeler que le mandat de l'agence consiste à promouvoir le développement économique, soit appuyer et accompagner la réalisation de projets de développement économique sur le territoire québécois. La mise en œuvre ou la réalisation proprement dite du développement économique relève des entreprises et des intervenants locaux et régionaux, ceux qui conçoivent et concrétisent les projets appuyés par l'agence. Il en résulte une grande interdépendance entre, d'une part, le dynamisme de tous les acteurs impliqués et, d'autre part, le niveau d'activités et les résultats de l'agence dont elle n'a conséquemment pas le contrôle absolu. En effet, bien que l'agence poursuive une approche proactive et qu'elle s'emploie à mobiliser les acteurs du développement, ce sont eux qui, en définitive, décident des projets qu'ils mettent de l'avant, de ceux qu'ils finiront par réaliser et de l'échéancier qu'ils suivront ainsi que de ceux dont ils abandonneront la poursuite.

D'autre part, l'appui de l'agence au financement d'un projet ne correspond généralement qu'à une fraction de son coût total ; ce faisant, l'agence incite la réalisation du projet qui, dans un grand nombre de cas, bénéficie également de l'appui d'autres intervenants. Bien que les résultats obtenus de la réalisation du projet soient une conséquence de l'appui de l'agence, ceux-ci ne peuvent toutefois être entièrement imputés à sa seule contribution.

Les faits suivants peuvent influencer le portrait du rendement de l'agence au regard de ses engagements antérieurs.

Au début de l'année 2002, au moment d'établir les engagements contenus dans son *Rapport sur les plans et les priorités 2002-2003*, en raison des pratiques et des outils de collecte d'information sur les résultats en place, l'agence disposait d'information partielle sur les résultats de ses actions. Dans ces circonstances, il est probable qu'elle ait sous-estimé ses engagements en fonction de ses aptitudes et de son potentiel réels à atteindre des résultats.

Au cours des dernières années, en plus d'avoir rehaussé ses capacités de performance en termes de résultats, l'agence a amélioré significativement sa capacité de suivre ses réalisations et de capter l'information sur les conséquences de ses interventions. Ce faisant, elle dispose maintenant de plus d'information sur les résultats, ce qui lui permet d'appliquer effectivement la gestion axée sur les résultats et de rendre des comptes de ses réalisations de façon plus exhaustive.

Bases de référence afin de présenter le rendement

Deux bases de référence sont utilisées dans ce document afin d'illustrer les réalisations de l'agence ainsi que son rendement. D'une part, afin de présenter les principaux extrants de l'agence, c'est-à-dire les services rendus par l'agence pour obtenir les résultats visés, la base de référence utilisée est celle des nouvelles ententes de contributions financières approuvées au cours de l'exercice financier.

D'autre part, lorsque vient le temps de présenter les principaux résultats observés au 31 mars 2003, la base de référence utilisée est celle des projets en cours, c'est-à-dire les projets ayant fait l'objet d'une dépense au cours de l'exercice financier 2002-2003. En effet, pour être en mesure de rapporter des résultats dans le cadre d'un projet, il faut que celui-ci ait fait l'objet d'une dépense, cette dernière justifiant la réalisation de travaux pouvant mener à des résultats. Ainsi, cette base de référence contient des projets en cours pouvant avoir débuté, s'être poursuivis ou s'être terminés en 2002-2003 ; certains de ces projets étaient toujours en voie de réalisation au 31 mars 2003 et se termineront au cours d'exercices financiers ultérieurs.

Question de vocabulaire...

✖ **EXTRANTS :** Produits ou services directs procurés par l'agence aux acteurs du développement économique	
BASE DE RÉFÉRENCE ET VOCABULAIRE UTILISÉS	
■ **Nouvelle entente de contribution,** c'est-à-dire une entente conclue entre l'agence et un acteur du développement au cours d'un exercice financier donné pour la réalisation d'un projet.	■ **Aide financière approuvée**, c'est-à-dire le montant d'argent faisant l'objet d'une entente de contribution entre l'agence et un acteur du développement. Ce montant constitue un engagement financier de l'agence envers un acteur du développement pouvant s'échelonner sur plusieurs années.

▲ **RÉSULTATS :** Conséquences attribuables en tout ou en partie aux produits et aux services offerts par l'agence.	
BASE DE RÉFÉRENCE ET VOCABULAIRE UTILISÉS	
■ **Projet en cours**, c'est-à-dire un projet ayant fait l'objet d'une dépense au cours d'un exercice financier donné.	■ **Dépense**, c'est-à-dire un montant d'argent dépensé dans le cadre d'un projet en cours à la suite d'une demande de paiement provenant d'un acteur du développement.

Ces deux bases de référence ne sont pas mutuellement exclusives. Plusieurs nouvelles ententes de contribution approuvées durant l'exercice financier 2002-2003 ont fait l'objet d'une dépense, ce qui laisse présager le début d'une chaîne de résultats, et font donc partie des projets en cours pour lesquels ce document fait état de résultats observés. L'annexe III explique la portée et les limites de la méthodologie utilisée pour générer l'information contenue dans ce rapport.

Contexte du rendement

Contexte économique

Qu'il soit mondial, national, provincial ou régional, le contexte économique est l'un des facteurs qui influencent les interventions de l'agence dans la sphère du développement économique et, par conséquent, l'atteinte de résultats.

Principaux changements par rapport au contexte de planification

Comparativement à ce que l'agence annonçait dans son *Rapport sur les plans et les priorités 2002-2003*, l'économie du Québec s'est mieux portée que prévu à la suite des événements du 11 septembre 2001, aidant ainsi l'agence à atteindre ses objectifs. Certains événements imprévisibles sont survenus, notamment le conflit du bois d'œuvre avec les États-Unis à partir de mai 2002, puis l'élimination de certains droits de douane sur les textiles et les vêtements, amenant l'agence à prendre rapidement des mesures dans ces secteurs.

Situation globale

Après une courte période de ralentissement en 2001, le produit intérieur brut (PIB) du Québec a connu un rebondissement en 2002 avec une croissance réelle de 4,3 %. Cette croissance s'ajoute à celle de 1,1% en 2000-2001 et de 4,7 % enregistrée au cours de la période précédente (1999-2000). Cependant, le PIB du Québec ne représentait que 21 % du PIB du Canada en 2002, la taille relative de l'économie du Québec ayant diminuée constamment depuis quelques décennies. Les petites et moyennes entreprises (PME) constituent une importante composante de l'économie du Québec et représentent, en fait, le principal groupe visé par les initiatives de l'agence. Environ 29 % de la fabrication à valeur ajoutée au Québec est attribuable aux PME.

La performance globale vigoureuse de l'économie du Québec sur le marché du travail a également été constatée. En 2002, le nombre moyen d'emplois, calculé sur une année, s'établissait à 3 592 700, une hausse impressionnante de 3,3 % par rapport à 2001. Les PME constituent un élément essentiel de la main-d'œuvre puisqu'elles sont responsables de 43 % de tous les emplois dans la province. Des gains ont été réalisés tant pour les emplois à temps plein que pour ceux à temps partiel. L'augmentation a été répartie dans plusieurs secteurs industriels ; les secteurs de la fabrication, des services éducatifs ainsi que des services techniques, scientifiques et professionnels ont enregistré les gains les plus importants.

Ces excellents résultats ont aidé à réduire le taux de chômage à 8,6 % en 2002, ce qui est supérieur d'un point de pourcentage à la moyenne nationale, mais représente le deuxième plus faible taux qu'ait connu le Québec depuis longtemps. Même le fait qu'on comptait plus de chômeurs au Québec, une augmentation de 1,6 % en 2002 par rapport à 2001, peut être interprété comme un bon signe. Ce chiffre, en effet, indique que plus de gens intégraient ou, encore plus important, réintégraient le marché du travail avec l'espoir de trouver cet emploi qui leur échappait depuis longtemps. Le faible taux d'activité du Québec n'a fait que poursuivre son ascension tout au long de 2002, atteignant 65,9 % en décembre, un niveau jamais atteint auparavant, mais qui demeure 1,6 point de pourcentage sous le taux national.

Un autre secteur de l'économie du Québec qui a connu une nette amélioration est celui des investissements dans la province. Au cours des quelques dernières années, le Québec n'a représenté que 19 % du total national des investissements, ce qui représente moins que sa part du PIB. Après une période de croissance lente, mais soutenue des investissements à travers la province en 2000 et en 2001, l'année 2002 a connu une nette progression dans ce domaine. Le total des investissements publics et privés a augmenté de 8 % de 2001 à 2002, bien au-delà de l'augmentation de 2 % enregistrée à l'échelle nationale. Les activités de construction, qui ont été grandement soutenues par le marché vigoureux des nouveaux immeubles résidentiels, ainsi que la fabrication de machines et d'outillage sont, à parts égales, responsables de cette croissance. Les dépenses engagées pour l'acquisition de nouveaux équipements sont très importantes pour les PME qui, pour répondre à l'objectif sans cesse croissant de demeurer concurrentielles, doivent investir dans de l'équipement plus neuf et plus productif. Plusieurs interventions mises de l'avant par l'agence ciblent précisément les PME en vue de les aider à accroître leur productivité.

Perspective régionale

Les régions qui affichent les meilleures performances sur le plan de l'emploi sont Québec, Chaudière-Appalaches, la Mauricie et le Centre-du-Québec. Cependant, certaines régions administratives ont dû faire face à une situation plus difficile que d'autres. En 2002, le taux de chômage dans plusieurs régions s'est maintenu bien au-delà de la moyenne nationale, la Mauricie (11,4 %) et les régions périphériques, soit la Gaspésie (21,2 %), le Saguenay — Lac-Saint-Jean (12,2 %), la Côte-Nord — Nord-du-Québec (10,9%), l'Abitibi-Témiscamingue (10,8 %) et le Bas-Saint-Laurent (10,4 %) affichant toutes un taux de plus de 10 %. Ces régions, dont l'économie locale dépend fortement des ressources naturelles, ont subi de lourdes pertes attribuables à différents facteurs. Le moratoire sur la pêche à la morue du début des années 1990 ainsi que les autres restrictions imposées en ce qui concerne les quotas ont entraîné des effets néfastes sur les régions maritimes de la Côte Nord et de la Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine. Dans la même veine, la fermeture de plusieurs mines, en raison de l'épuisement des minerais à certains endroits et des prix du marché à la baisse à d'autres endroits, a nui, dans une forte proportion, aux régions du Nord-du-Québec, de la Gaspésie et de l'Abitibi-Témiscamingue. Enfin, la critique et les plaintes des États-Unis à l'endroit des pratiques commerciales canadiennes dans le secteur du bois d'œuvre et la réduction du commerce international du bois d'œuvre que celles-ci ont entraînée ont eu un impact négatif considérable sur plusieurs de ces régions. Ce problème vient s'ajouter aux autres difficultés auxquelles sont confrontés l'industrie et les secteurs dérivés reliés, d'autant plus que la plupart de ces secteurs représentent l'activité économique principale dans de nombreuses petites localités. Par exemple, la ville de Chandler en Gaspésie souffre encore de la fermeture, en 1999, de l'usine locale de pâtes et papier.

Bien que Montréal soit considérée comme le moteur de l'économie du Québec, la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal dépend, en fait, considérablement des territoires situés à l'extérieur de l'Île de Montréal pour maintenir sa performance. La région administrative, composée uniquement de l'Île de Montréal, a affiché des résultats inférieurs aux moyennes provinciales pour de nombreux indicateurs de l'emploi. La croissance de l'emploi dans l'Île de Montréal a été inférieure à la moyenne provinciale, et le taux d'emploi dans la région, à la fin de 2002, était inférieur de 2 % à la moyenne provinciale. La RMR de Montréal a connu une meilleure performance que l'Île à elle seule. Cependant, si on la compare aux autres principales RMR du pays, celle de Montréal accuse, une fois de plus, un retard en ce qui a trait à de nombreux indicateurs. La RMR de Montréal a enregistré un taux de chômage plus élevé (8,5 %) en 2002 que celui de Toronto (7,4 %) et de Vancouver (7,9 %). Au chapitre du taux d'emploi, le marché du travail est plus faible à Montréal (61,4 %) qu'à Toronto (64,8 %) et à Calgary (71,6 %).

En 2002, la région de Montréal a aussi enregistré une réduction de 6,8 % des niveaux d'investissement découlant d'une baisse de 13,5 % des investissements du secteur privé. Cependant, d'importantes augmentations des investissements globaux ont été enregistrées dans certaines des régions les plus éloignées du Québec, soit la Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine, le Nord-du-Québec et la Côte-Nord. Ces dernières présentaient des augmentations au moins deux fois supérieures au taux provincial. En outre, la part des dépenses effectuées pour le matériel et l'équipement était plus élevée dans ces régions que la moyenne provinciale.

Innovation et productivité

Le Québec a maintenu sa position de chef de file canadien en recherche-développement au Canada en 2000, présentant la plus forte proportion provinciale de dépenses brutes en R-D (DBRD) par rapport au PIB, comme cela a été le cas au cours des dix dernières années précédentes. Les activités de recherche-développement sont importantes pour assurer la compétitivité du Québec dans l'économie mondiale, où les nouvelles idées ou les façons de faire peuvent soit augmenter la productivité, soit créer une nouvelle demande pour un produit modifié. Non seulement la proportion DBRD — PIB du Québec est-elle la plus élevée de toutes les provinces, mais elle est aussi supérieure aux taux de plusieurs économies plus importantes telles que celles de la France et de la Grande-Bretagne. En 2000, le Québec était responsable de 26 % des dépenses totales en R-D au Canada, soit un pourcentage plus élevé que sa part du PIB national. Lorsqu'on ne tient compte que de la contribution du secteur privé aux dépenses en R-D, la part de la contribution du Québec au niveau national bondit à 33,5 % pour 2000.

L'innovation, la recherche-développement et l'utilisation de la technologie à forte concentration de connaissances ont permis au Québec d'accorder plus d'importance aux produits de haute technologie dans son économie que la moyenne nationale. En 2000, plus de 32 % des exportations du Québec étaient liées à des produits fabriqués à l'aide de technologies de pointe, comparativement à seulement 14 % dans l'ensemble du pays.

En revanche, les PME ne suivent pas cette tendance. En effet, elles ne bénéficient pas toujours des ressources nécessaires pour intégrer des procédés de haute technologie à leurs méthodes de production plus traditionnelles. Le niveau de participation au commerce électronique des PME laisse encore place à l'amélioration. Ces dernières affichent une plus forte concentration de main-d'œuvre à faible niveau de compétences. Malgré les coûts élevés associés à la recherche-développement et leur rendement incertain, l'agence demeure engagée à promouvoir la recherche-développement et à démontrer son importance pour les PME. En bénéficiant de la R-D, les PME peuvent aider au développement de marchés pour leurs produits de niche, devenir plus productives et ainsi mieux soutenir la concurrence à l'échelle internationale. Elles peuvent devenir d'importantes collaboratrices en décrochant des contrats de sous-traitance auprès de grandes entreprises d'envergure mondiale. En fait, celles-ci cherchent les plus nouvelles technologies pour fabriquer leurs produits. L'agence accorde une grande importance à la promotion de l'innovation au Québec, apportant sa contribution tout au long des étapes de la voie de l'innovation suivie par les PME, de la mise au point jusqu'à la commercialisation de leurs produits et services, en passant par les essais et l'expérimentation.

Exportation

Bien que la performance de l'économie du Québec ait été vigoureuse après les événements du 11 septembre 2001, celle de notre principal partenaire commercial a fait face à un ralentissement marqué, entraînant ainsi une demande plus faible pour les biens en provenance du Québec. Comme 85 % des exportations du Québec sont destinées aux États-Unis, les exportations internationales ont été fortement affectées par la conjoncture économique dans ce pays. En effet, les exportations vers les États-Unis ont chuté de 5,4 % de 2000 à 2001, ce qui explique la baisse globale de 4,4 % des exportations du Québec pendant cette période, et une autre diminution de 4,8 % de 2001 à 2002 (période pendant laquelle les exportations globales ont diminué de 3,9 %).

Puisque Montréal est responsable de la majorité des produits exportés, cette situation a également entraîné des répercussions néfastes sur la région métropolitaine. Les droits plus élevés découlant de la crise du bois d'œuvre ont joué un rôle dans la réduction des exportations de ce produit et ont ainsi eu des effets négatifs sur l'économie des régions ressources éloignées.

Entrepreneurship

Le niveau d'entrepreneurship est un autre des principaux aspects de l'économie du Québec pour lequel l'agence joue un rôle important. Quoique le Québec ait été considéré comme l'une des provinces dont le taux de petites et moyennes entreprises (en ce qui concerne le pourcentage d'emploi total dans la province) est plus élevé que la moyenne, le taux de création des PME a passablement fluctué au cours des dernières années. En fait, pendant ces années, le Québec s'est placé au-dessous de la moyenne nationale en ce qui a trait au démarrage de PME. Par ailleurs, 26 % des PME en démarrage au Québec exercent leurs activités dans le secteur primaire comparativement à seulement 12 % pour le reste du Canada. Alors que l'économie en général tend vers les activités de services (tertiaire), seulement 13 % des PME québécoises sont actives dans ce secteur (par rapport à 28 % ailleurs au Canada).

Gestion des risques d'affaires

Au cours des dernières années, l'agence a identifié et mis à jour une série de risques d'affaires pouvant influencer l'atteinte de résultats dans le cadre de son mandat. Pour diminuer ces risques et habiliter les employés à mieux les gérer, elle a mis en œuvre une stratégie de gestion des risques comprenant différentes mesures dont un projet pilote. De façon continue, l'agence améliore ses pratiques en matière de gestion des risques[3].

Implantation d'un nouveau système d'information financière et de programmes

À l'interne, au début de 2002-2003, l'agence a implanté un nouveau système d'information financière et de programmes, ce qui aurait pu avoir des conséquences sur son rendement. Ce nouveau système d'information intègre l'ensemble des processus d'affaires de l'agence et la nécessité d'une formation de l'ensemble du personnel.

Les premiers mois d'utilisation du système ont exigé des efforts d'adaptation importants de la part des employés de l'agence et son implantation s'est soldée positivement, permettant à l'agence d'assurer une continuité dans la prestation de ses services auprès des bénéficiaires et d'enregistrer les résultats escomptés.

Après un an d'utilisation, le système d'information financière et de programmes est en place et, bien que nécessitant des ajustements afin de le rendre plus convivial et conforme aux besoins des utilisateurs, le personnel de l'agence est en mesure de l'utiliser efficacement dans le cadre de ses fonctions. À moyen terme, l'information générée par ce système devrait permettre à l'agence, dans une certaine mesure, d'accroître son efficacité quant à la gestion et à la coordination de ses activités et faciliter la prise de décisions.

Portrait et tendances des interventions de l'agence (extrants)

Cette section trace un portrait de l'intervention de l'agence au regard de ses trois principaux résultats stratégiques pour l'exercice financier 2002-2003. Par la suite, l'évolution des interventions de l'agence est décrite à l'égard de certaines des priorités d'intervention qu'elle s'était fixées dans ses trois derniers rapports sur les plans et les priorités.

Portrait de l'intervention en 2002-2003

En 2002-2003, afin de contribuer au développement économique des régions du Québec, l'agence a analysé et approuvé de nombreuses nouvelles demandes d'aide financière.

Ainsi, pour les trois résultats stratégiques, l'agence a approuvé 1 075 nouvelles ententes de contribution avec des acteurs du développement, ce qui représente un montant d'aide financière totalisant plus de 416 millions de dollars. Cette somme sera déboursée sur plusieurs années, au fur et à mesure de la réalisation des projets qui ont fait l'objet de ces ententes.

---

3 La sous-section faisant état de la Fonction moderne de contrôleur dans la section IV donne plus d'information sur la gestion intégrée des risques à l'agence.

Le graphique suivant présente, par résultat stratégique, l'aide financière approuvée au cours de l'année 2002-2003.

Aide financière approuvée en 2002-2003,
par résultat stratégique

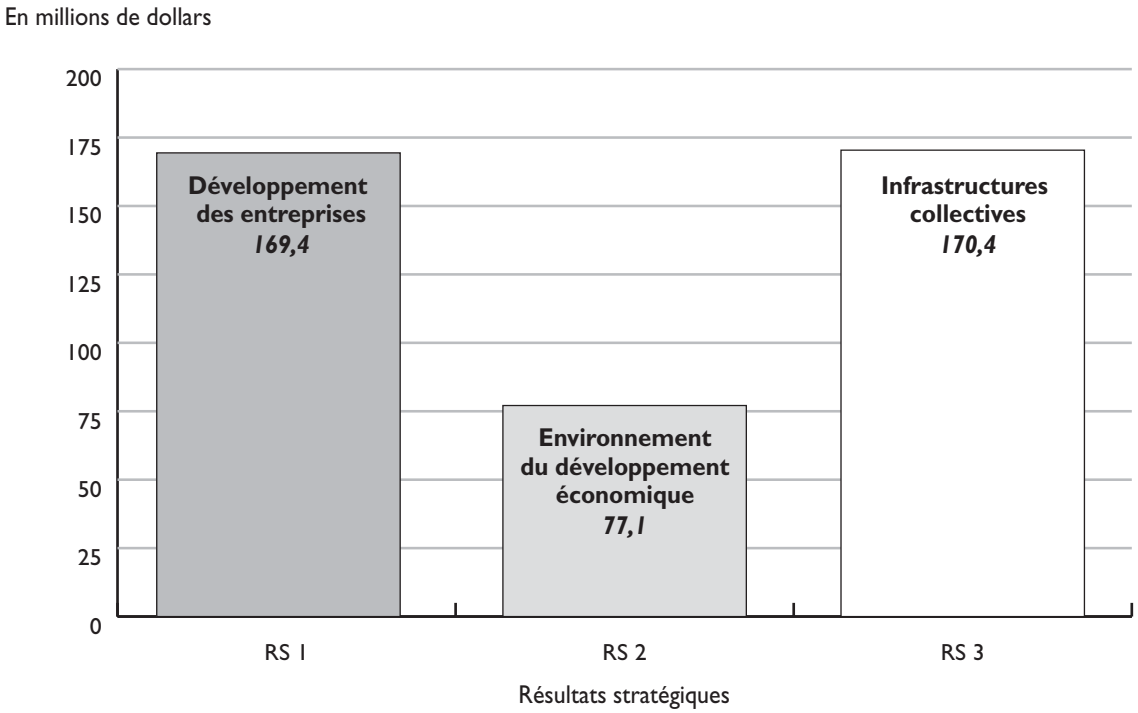

Dans le cadre du premier résultat stratégique, 544 nouvelles ententes de contribution ont été approuvées comparativement à 232 nouvelles ententes de contribution aux termes du deuxième résultat stratégique et 299 pour le troisième résultat stratégique.

En observant la figure précédente, il est possible de constater que l'aide financière approuvée dans le cadre du mandat de base de l'agence (soit pour les deux premiers résultats stratégiques seulement) se chiffre à 246,5 millions de dollars. L'aide financière approuvée pour le résultat stratégique n° 1 s'élève à 169,4 millions de dollars (69 %) tandis que celle approuvée pour le résultat stratégique n° 2 totalise 77,1 millions de dollars (31 %).

La différence entre les deux premiers résultats stratégiques quant au nombre de nouvelles ententes de contribution s'explique, entre autres, par un nombre élevé de projets s'inscrivant dans la priorité du cadre d'intervention stratégique touchant l'innovation d'équipements, de procédés et de produits, soit 186 nouvelles contributions approuvées sur le nombre total de 544 nouvelles contributions. Pour ce qui est de l'aide financière, la contribution de 80 millions de dollars pour le projet de Papiers Gaspésia à Chandler dans la région de la Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine est en grande partie responsable de l'importance du premier résultat stratégique.

En ce qui concerne le troisième résultat stratégique, soit le mandat spécial de l'agence, 299 nouvelles ententes de contribution ont été approuvées. Ces ententes de contribution totalisent un montant d'aide financière approuvée de 170,4 millions de dollars.

Évolution des priorités d'intervention de 2000-2001 à 2002-2003

La lecture des trois derniers rapports sur les plans et les priorités de l'agence (2000-2001, 2001-2002 et 2002-2003) permet de dégager l'évolution des priorités d'intervention de l'agence en fonction des besoins et du contexte socio-économique. L'ajustement de ses priorités d'intervention au fil des ans démontre son souci de répondre aux besoins des différentes régions du Québec, et la variation dans le niveau d'intensité ainsi que dans la nature de son intervention illustre sa capacité de relever les défis conjoncturels et ponctuels liés au développement économique régional sur le territoire québécois.

Premièrement, le *Rapport sur les plans et les priorités 2000-2001* énonçait pour la première fois la préoccupation de l'agence à propos de l'*Amélioration de l'environnement du développement économique des régions*. Dans le rapport de l'année suivante, en 2001-2002, l'agence a annoncé son intention de répartir ses ressources financières de façon équilibrée entre le *Développement des entreprises* et l'*Amélioration de l'environnement du développement économique des régions*. Puis en 2002-2003, à la suite du transfert à l'agence du solde du Fonds du Canada pour la création d'emplois (FCCE), la répartition visée entre les deux grands domaines d'intervention était fixée de la façon suivante : 60 % pour le *Développement des entreprises* et 40 % pour l'*Amélioration de l'environnement du développement économique*.

Deuxièmement, l'agence a choisi d'allouer en 2002-2003 les fonds additionnels transférés du FCCE afin d'intensifier ses interventions dans le domaine de l'innovation et de l'économie du savoir en mettant l'accent sur le *Développement des entreprises*.

Troisièmement, en 2000-2001 et en 2001-2002, certaines priorités d'intervention de l'agence étaient axées sur la région de la Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine. En 2002-2003, ces priorités se sont élargies pour englober les régions qui éprouvent des difficultés à s'adapter au nouveau contexte économique.

Les prochaines sections décrivent l'évolution des interventions de l'agence pour chacune de ses priorités d'intervention.

De l'*Amélioration de l'environnement du développement économique* au *Développement des entreprises*

Le graphique à la page suivante montre la répartition de l'aide financière approuvée pour les nouvelles ententes de contribution par l'agence au cours des trois dernières années, et ce, pour les deux premiers résultats stratégiques.

La comparaison des résultats de 2000-2001 et de 2001-2002 montre que l'agence a modulé son intervention en fonction des priorités annoncées dans ses rapports sur les plans et les priorités précédents. Pour ce qui est de l'exercice 2002-2003, une plus grande proportion de ses ressources financières ont été allouées au résultat stratégique n° 1, soit le *Développement des entreprises*, que dans le résultat stratégique n° 2, soit l'*Amélioration de l'environnement du développement économique*. L'accent mis sur les projets liés à l'innovation en entreprise explique en partie ce constat[4].

4 L'appui au projet Papiers Gaspésia inc. explique également ce constat.

Aide financière approuvée
au cours des trois derniers exercices financiers
pour les deux premiers résultats stratégiques

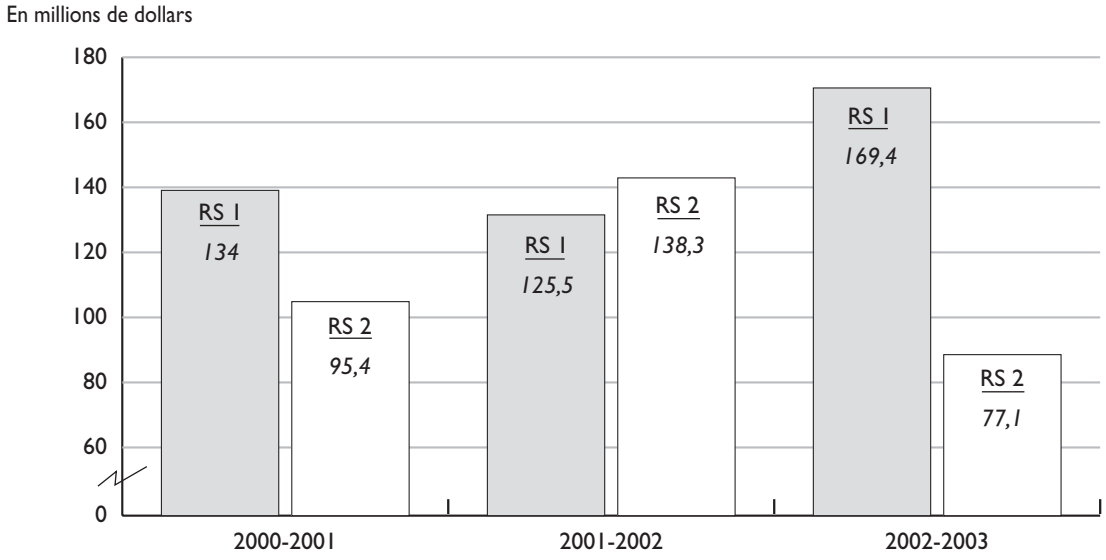

Interventions accrues dans le domaine de l'innovation et de la productivité

L'agence contribue aux priorités du gouvernement du Canada par son intervention dans les différentes régions du Québec. Le gouvernement du Canada mise sur l'innovation et l'économie du savoir pour assurer aux citoyens canadiens la croissance de leur économie.

Le graphique de la page suivante présente la part relative de l'aide financière approuvée au cours des trois derniers exercices financiers pour les nouvelles ententes de contribution dans le domaine de l'innovation dans le cadre des programmes IDÉE-PME et IRS incluant les fonds transférés au CNRC.

La comparaison des trois derniers exercices financiers fait ressortir que l'agence a augmenté de manière significative la proportion de son aide financière pour des projets liés à l'innovation (incluant les transferts de fonds au CNRC). La part relative de l'aide financière accordée à des projets reliés à l'innovation passe de 40 % en 2000-2001, à 57 % en 2001-2002, pour atteindre 69 % en 2002-2003[5].

Aide financière accordée à des projets liés à l'innovation
en pourcentage du total de l'aide financière approuvée
sous les programmes IDÉE-PME et IRS,
incluant les fonds transférés au CNRC

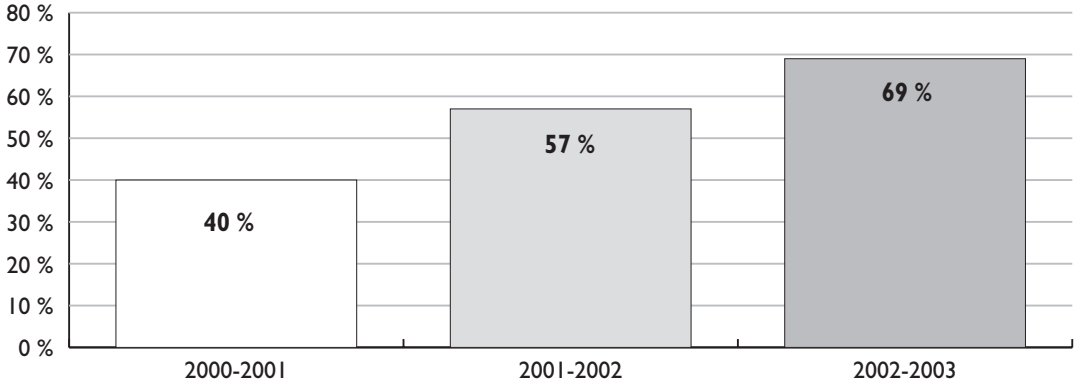

Interventions dans les régions éprouvant des difficultés d'adaptation

L'agence a toujours eu le souci, conformément à son mandat, de porter une attention particulière aux régions où la croissance économique est lente et les emplois insuffisants.

Au cours des trois derniers exercices financiers, l'agence a consacré une part croissante de ses ressources financières aux régions « périphériques ». En 2000-2001, 18,9 % de l'aide financière approuvée a été allouée pour la réalisation d'interventions dans les régions périphériques comparativement à 35,4 % en 2001-2002 et à 50,8 % en 2002-2003. L'augmentation importante en 2002-2003 s'explique par la contribution (80 M$) pour la réalisation d'un projet majeur dans la région de la Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine[6]. Le graphique de la page suivante illustre ce constat.

---

5 Les interventions en innovation de l'agence comprennent celles approuvées dans le cadre des programmes IDÉE-PME et IRS ainsi que les transferts de fonds accordés au CNRC. Pour le calcul des pourcentages, le total de l'aide financière approuvée par l'agence en innovation et des transferts de fonds octroyés au CNRC pour des projets en innovation a été divisé par le total de l'aide financière totale approuvée par l'agence et le total des transferts de fonds octroyés à d'autres ministères. Les transferts au CNRC comprennent, en 2000-2001, des contributions totalisant 50 millions de dollars pour la mise sur pied du Centre des technologies de fabrication en aérospatiale (25 M$) et du Centre des technologies de l'aluminium (25 M$) en plus d'une participation financière de trois millions de dollars au Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI). En 2001-2002, l'agence a transféré de nouveau trois millions de dollars au programme PARI du CNRC. En ce qui concerne l'exercice 2002-2003, trois millions de dollars ont été transférés au CNRC pour l'agrandissement de l'incubateur d'entreprises de l'Institut de recherche en biotechnologies et trois autres millions de dollars ont fait l'objet d'un transfert pour le financement du programme PARI. Les nouvelles ententes de contribution du troisième résultat stratégique, le mandat spécial de l'agence, ont été exclues.

6 Appui au projet Papiers Gaspésia inc.

Aide financière approuvée dans les régions périphériques
au cours des trois derniers exercices financiers

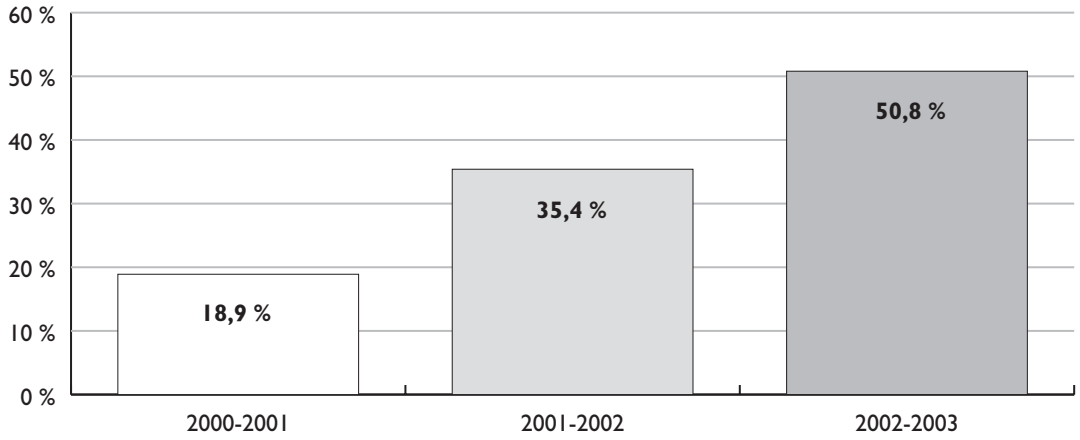

En portant une attention particulière à l'une des régions éprouvant des difficultés d'adaptation au nouveau contexte économique, la région de la Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine, le tableau suivant montre que l'effort financier de l'agence s'est accru de manière importante entre 2001-2002 et 2002-2003. En effet, l'aide financière approuvée est passée de 13,3 à 87,9 millions de dollars et la valeur totale des projets faisant l'objet d'une nouvelle contribution a atteint 525 millions de dollars, une augmentation de 495,6 millions de dollars.

ÉVOLUTION DES INTERVENTIONS DE L'AGENCE (EXTRANTS) DANS LA RÉGION DE LA GASPÉSIE — ÎLES-DE-LA-MADELEINE	2000-2001	2001-2002	2002-2003	**Total 2000-2003**
Nombre de nouvelles ententes de contribution	60	98	81	***239***
Aide financière approuvée (en millions de $)	*6,7*	*13,3*	*87,9*	***107,9***
Pourcentage de l'aide financière totale approuvée	2,9 %	5,0 %	35,7 %	-
Valeur totale des projets faisant l'objet d'une nouvelle contribution (en millions de $)	*18,3*	*29,4*	*525,0*	***572,7***

Rendement global

Principaux extrants produits au cours de l'exercice 2002-2003

Au cours de l'exercice financier 2002-2003, l'agence a approuvé 1 075 nouvelles ententes de contribution. En outre, son personnel a assumé le suivi de 1 911 ententes liées aux projets en cours. Par sa prestation d'appuis non financiers, l'agence a de plus accompagné un grand nombre d'acteurs du développement économique dans la conception et la réalisation de leurs projets. L'agence a aussi aidé le milieu à dynamiser le développement économique de leurs régions. La prestation d'appuis non financiers par l'agence représente un grand nombre d'extrants (l'annexe I présente la gamme des appuis non financiers de l'agence) ; le tableau ci-bas ne présente cependant que l'un des principaux extrants de l'agence dans le domaine de l'appui financier considérant le peu d'information disponible à ce sujet.

RENDEMENT GLOBAL

PRINCIPAL EXTRANT DE L'AGENCE AU CHAPITRE DE L'APPUI FINANCIER
NOUVELLES ENTENTES DE CONTRIBUTION
APPROUVÉES EN 2002-2003

Principal extrant de l'agence au chapitre de l'appui financier

Nouvelles ententes de contribution par résultat stratégique et catégorie d'acteurs du développement bénéficiaires	Nombre de nouvelles ententes	Aide financière approuvée (en millions de $)
RS n° 1 - **Développement des entreprises**	**544**	***169,4***
- Organismes d'aide aux entreprises	195	*44,6*
- Entreprises	349	*124,8*
RS n° 2 - **Amélioration de l'environnement du développement économique des régions**	**232**	***77,1***
- Organismes de développement	135	*22,5*
- Gestionnaires d'actifs aux retombées collectives	97	*54,6*
Total partiel (mandat de base de l'agence)	**776**	***246,5***
RS n° 3 - **Développement et renouvellement des infrastructures collectives** (mandat spécial)	**299**	***170,4***
TOTAL (ensemble des trois résultats stratégiques)	**1 075**	***416,9***

Ressources utilisées par l'agence en 2002-2003 pour la production de l'ensemble de ses extrants (appui financier et appui non financier)

Budget de fonctionnement (en millions de $)	*42*
Équivalent temps plein (ÉTP) du nombre d'employés	409

Remarque : Ce tableau ne rend pas compte des autres extrants de l'agence au chapitre de l'appui financier, ni des extrants au chapitre des appuis non financiers

Principaux résultats observés au 31 mars 2003

Le tableau suivant donne un aperçu global des principaux résultats de court et moyen termes qui ont pu être documentés par rapport aux projets en cours en 2002-2003, c'est-à-dire ceux qui ont fait l'objet d'une dépense de l'agence au cours de cet exercice financier.

RENDEMENT GLOBAL **PRINCIPAUX RÉSULTATS OBSERVÉS AU 31 MARS 2003 LIÉS À L'ENSEMBLE DES PROJETS EN COURS LORS DE L'EXERCICE FINANCIER 2002-2003**	
Nombre de projets en cours pour l'ensemble des trois résultats stratégiques :	**1 911**
PRINCIPAUX RÉSULTATS DE COURT ET MOYEN TERMES LIÉS AUX PROJETS EN COURS[1]	
Indicateur de promotion du développement économique	
■ Valeur totale des projets en cours (coût total, toutes sources de fonds confondues)[2]	*3,4 milliards $*
Indicateurs de compétitivité des entreprises	
■ Proportion des entreprises répondantes ayant déclaré avoir augmenté leur chiffre d'affaires[3]	65 %
■ Augmentation moyenne du chiffre d'affaires déclarée par les entreprises répondantes	*718 000 $*
Indicateur de la satisfaction de la clientèle (qualité des services en général)	93 %
Dépenses auxquelles l'agence s'est engagée pour inciter la réalisation des projets en cours et engendrer les résultats montrés ci-haut	
■ Valeur totale de l'aide financière approuvée par l'agence[4]	*831 millions $*
■ Effet de levier auprès des entreprises[5]	*1 $ → 4,26 $*
Effet incitatif de l'aide financière approuvée[6]	
- Proportion des bénéficiaires qui ont déclaré qu'ils n'auraient pas réalisé leur projet sans l'aide de l'agence (effet de réalisation)	73 %
Parmi les bénéficiaires qui ont déclaré qu'ils auraient réalisé leur projet :	
- Proportion des bénéficiaires qui ont déclaré qu'ils n'auraient pas réalisé leur projet dans les mêmes délais sans l'aide de l'agence (effet d'accélération)	61 %
- Proportion des bénéficiaires qui ont déclaré qu'ils n'auraient pas réalisé leur projet avec la même ampleur sans l'aide de l'agence (effet de majoration de l'ampleur)	71 %

Notes :

1 Une partie des résultats de moyen terme et la plupart des résultats que l'intervention de l'agence engendre à long terme ne sont pas montrés dans ce rapport, qui de ce fait sous-évalue l'ampleur des résultats des projets dont l'aide de l'agence a rendu la réalisation possible. Comme le rapport ministériel sur le rendement est un document de suivi annuel, celui-ci et la méthodologie qui le sous-tend ne prennent pas le recul temporel qui serait requis pour documenter les effets d'entraînement qui se déploient et prennent de l'ampleur avec les années. Or, les effets d'entraînement sont les principaux résultats visés par l'action de l'agence. Il faut se reporter aux rapports d'évaluation des interventions de l'agence pour obtenir un tableau plus complet de l'ampleur des résultats de développement économique obtenus.

Notes (suite) :

2 La valeur totale des projets en cours est l'indicateur de l'effort financier consenti par l'ensemble des acteurs du développement économique, toutes sources de financement confondues, pour réaliser les projets auxquels l'agence était associée au cours de l'exercice financier 2002-2003.

3 Entreprises jointes dans le cadre de l'enquête annuelle de l'agence dont le projet est complété ayant déclaré avoir augmenté leur chiffre d'affaires. Les questions posées à ce sujet, dans le cadre de l'enquête annuelle, étaient les suivantes : a) Le projet financé par Développement économique Canada a-t-il permis à votre entreprise d'accroître son chiffre d'affaires ? (197 répondants sur un total de 301 ; 65,4 %) b) Approximativement, quel est le montant d'augmentation de votre chiffre d'affaires ($ CAN) découlant de ce projet ? (181 répondants sur un total de 197 ; montant total des augmentations = 129 967 000 $).

4 Cet indicateur mesure les dépenses totales auxquelles l'agence s'est engagée dans le cadre des programmes IDÉE-PME, IRS, PDC, FSQC, PCAEGÎM et Infrastructure Canada pour les projets dont les résultats sont présentés dans ce rapport, soit les projets en cours en 2002-2003. Considérant que plusieurs de ces projets étaient actifs avant l'exercice 2002-2003 ou le demeureront au cours des exercices financiers suivants, les dépenses totales auxquelles l'agence s'est engagée pour les projets qui font l'objet d'une reddition de comptes excèdent les dépenses réelles pour ces mêmes projets en 2002-2003. De façon générale, plus de 40 % des projets sont complétés à l'intérieur d'une période de douze mois. 35 % des projets s'échelonnent sur une période de 12 à 24 mois et moins de 25 %, sur une période de plus de 24 mois.

5 Cet indicateur concerne exclusivement les contributions accordées par l'agence aux PME dans le cadre de certaines priorités (voir plus loin la description des priorités : *Établissement d'entreprises stratégiques ; Compétitivité — Innovation de procédés, d'équipements et de produits ; Compétitivité — Commercialisation*) dans ces cas, l'agence recherche un « effet de levier » de ses contributions, c'est-à-dire faire en sorte que chaque dollar investi par l'agence génère l'investissement direct aussi élevé que possible de la part des PME. Cet indicateur est calculé en divisant a) la valeur totale des projets d'entreprises en cours pendant l'exercice 2002-2003, par b) le montant total des contributions approuvées par l'agence pour ces mêmes projets, en excluant la part relative de l'agence (1 $).

6 La proportion des bénéficiaires ayant terminé leur projet et déclaré qu'ils n'auraient pu réaliser leur projet sans l'aide de l'agence est de 72,7 % (soit 213 répondants sur un total de 293). Parmi les répondants ayant mentionné qu'ils auraient pu réaliser leur projet sans l'appui financier de l'agence (27,3 % ; soit 80 répondants sur un total de 293), 71,3 % (n = 57) ont déclaré qu'ils n'auraient pu mener à bien leur projet avec la même ampleur et 61,3 % (n = 49) ont répondu qu'ils n'auraient pu terminer leur projet dans les mêmes délais sans l'aide financière de l'agence.

L'agence s'est engagée à appuyer à hauteur de 831,1 millions de dollars la réalisation des 1 911 projets qui étaient en cours en 2002-2003. En ajoutant les investissements des autres bailleurs de fonds à ceux de l'agence dans ses projets, la valeur totale des 1 911 projets en cours s'élève à plus de trois milliards de dollars, ce qui représente des investissements importants dans le développement économique des régions du Québec. Le graphique de la page suivante montre la répartition, selon les trois résultats stratégiques de l'agence, de l'un de ses principaux résultats de court et moyen termes, soit la valeur totale des projets en cours en 2002-2003 dont la réalisation a été incitée et appuyée par Développement économique Canada. Cet indicateur donne une idée de l'impact de l'agence sur la promotion du développement économique des régions du Québec.

Pour certaines priorités visant le *Développement des entreprises*, l'agence recherche un « effet de levier » de ses contributions. Par rapport à son intervention auprès des entreprises dans le cadre des priorités : *Établissement d'entreprises stratégiques, Compétitivité — Innovation de procédés, d'équipements et de produits*, et *Compétitivité — Commercialisation*, chaque dollar investi par l'agence est associé à un investissement direct de 4,26 dollars de la part des autres acteurs du développement économique.

Les résultats de l’enquête annuelle auprès de la clientèle démontrent que l’aide financière de l’agence a un caractère incitatif pour la réalisation des projets des acteurs du développement économique. En effet, 73 % des clients joints indiquent qu’ils n’auraient pu réaliser leur projet sans l’aide de l’agence. Parmi les quelque 27 % de clients qui ont affirmé qu’ils auraient tout de même réalisé leur projet, 61,3 % déclarent qu’ils n’auraient pu réaliser leur projet dans les mêmes délais sans l’appui de l’agence, et 71,3 % jugent qu’il leur aurait été impossible de mener à bien leur projet avec la même ampleur.

Parmi les entreprises jointes dans le cadre de l’enquête annuelle qui ont accepté de répondre aux questions concernant leur chiffre d’affaires, 65,4 % ont indiqué que le projet réalisé grâce au financement de l’agence leur avait permis d’augmenter leur chiffre d’affaires. Les montants d’augmentation du chiffre d’affaires des entreprises répondantes s’élèvent à plus de 129 millions de dollars, pour une moyenne de 718 000 $ par entreprise ayant accepté de répondre à cette question de l’enquête.

Principal résultat de court terme
Indicateur de promotion du développement économique
Valeur totale des projets en cours
— par résultat stratégique et type de bénéficiaire —

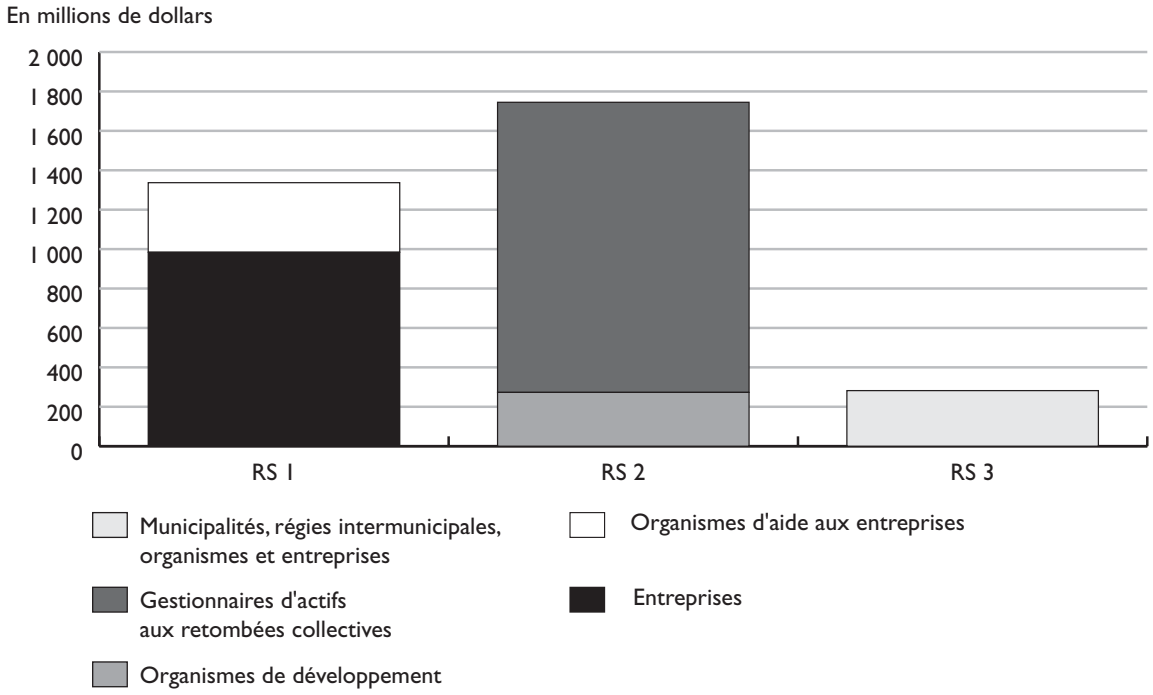

Directement et indirectement, ces projets avaient déjà contribué, au 31 mars 2003, à la création, à la transformation et au maintien de plus de 14 026 emplois[7] dans les différentes régions du Québec. Bien qu'il ne s'agisse pas de résultats visés à court et à moyen termes, l'accroissement de la prospérité et la création d'emplois comptent parmi les buts ultimes de l'agence ; ceux-ci ne peuvent s'accomplir pleinement qu'à long terme, au bout d'une longue chaîne d'effets d'entraînement qui dépassent l'horizon de ce rapport de suivi annuel du rendement. La stratégie de l'agence escompte que les emplois créés et maintenus à court terme deviendront de plus en plus nombreux à moyen et à long termes, au fur et à mesure que les effets des projets qui étaient en cours en 2002-2003 prendront de l'ampleur et tendront vers leur maturité.

Au fil des ans, l'agence affiche des taux élevés de satisfaction de sa clientèle à l'égard de ses services. L'exercice financier 2002-2003 ne fait pas exception puisque 93,0 % de la clientèle jointe dans le cadre de l'enquête annuelle est satisfaite de la qualité des services de l'agence en général.

SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE 2002-2003	
Qualité des services en général	93,0 %
■ Accessibilité des services	90,9 %
■ Capacité de répondre aux besoins des clients	85,3 %
■ Équité et impartialité des services	91,4 %
■ Délai de réponse aux demandes d'aide financière	75,5 %
■ Délai de réponse aux réclamations	81,0 %
■ Clarté des documents administratifs reçus	85,2 %
■ Courtoisie du personnel	97,6 %
■ Compétence du personnel	93,0 %
■ Accompagnement lors de la démarche	89,9 %

Réalisations au regard des engagements

Le tableau à la page suivante rend compte du degré d'atteinte, au 31 mars 2003, des principaux engagements pris dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2002-2003* de l'agence, selon ses trois résultats stratégiques et chacune de leurs priorités. La réalisation des engagements énoncés dans le RPP 2002-2003 s'échelonnent du début de l'exercice financier 2002-2003 jusqu'à la fin de l'exercice 2004-2005, soit deux années complètes après la période visée par ce rapport.

7 Cet indicateur est une estimation des emplois créés, maintenus et transformés, au 31 mars 2003, tel que déclaré par les responsables des projets qui étaient en cours lors de l'exercice financier 2002-2003, dans le cadre des programmes IDÉE-PME, IRS, FSQC et PCAEGÎM. L'annexe III donne plus de détails à ce sujet.

DEGRÉ D'ATTEINTE DES ENGAGEMENTS PRIS DANS LE *Rapport sur les plans et les priorités 2002-2003*		
RÉSULTATS STRATÉGIQUES	PRIORITÉS	DEGRÉ D'ATTEINTE
Favoriser le développement des entreprises	1.1 Information et sensibilisation générales	★
	1.2 Établissement d'entreprises stratégiques	★
	1.3 Compétitivité des entreprises	
	1.3.1 Compétitivité — Nouvelles pratiques d'affaires	★
	1.3.2 Compétitivité — Innovation de procédés, d'équipements et de produits	✓
	1.3.3 Compétitivité — Commercialisation	★
	1.4 Développement des petites entreprises	★
Contribuer à l'amélioration de l'environnement du développement économique des régions	2.1 Capacité du milieu à dynamiser le développement de son économie	★
	2.2 Mise en valeur économique des atouts régionaux de développement	★
	2.3 Développement et renforcement des avantages compétitifs fondés sur le savoir	✓
Faciliter le développement et le renouvellement des infrastructures collectives	3.1 Infrastructures pour l'eau potable et les eaux usées	★
	3.2 Infrastructures locales de transport	★
	3.3 Projets à incidences économiques, urbaines ou régionales	★

Légende : ★ Objectif en voie d'être dépassé
✓ Objectif en voie d'être atteint
❖ Progrès à réaliser
✢ Objectif révisé en début d'exercice

Pour plus de détails sur les réalisations de l'agence à l'égard de chacun des engagements énoncés dans le RPP 2002-2003, il est possible de consulter les sous-sections traitant de chacune des priorités d'intervention dans les pages suivantes.

Résultat stratégique nº 1 : Favoriser le développement des entreprises

Les entreprises sont au cœur du développement économique des régions du Québec. En effet, c'est par le biais des entreprises que se concrétise le développement économique d'une région. Pour Développement économique Canada, favoriser le développement des entreprises devrait se traduire par des entreprises plus dynamiques, plus concurrentielles, capables de créer davantage de richesse et d'emplois dans les régions. En 2002, une très forte proportion des nouveaux emplois créés au Québec sont apparus dans des entreprises de 100 employés et moins.

Pour maintenir leur compétitivité et prospérer dans le contexte de la mondialisation de l'économie et de l'accélération du progrès technologique, les entreprises ont intérêt à repérer efficacement des informations stratégiques et à les intégrer dans leur prise de décision. Elles doivent se montrer capables d'une grande flexibilité, d'innover rapidement et constamment selon des cycles toujours plus courts de développement et de commercialisation de produits. Elles ont également avantage à adopter des technologies de pointe, des processus de production novateurs, de nouveaux modes d'organisation et de nouveaux processus de gestion des affaires, tels que les alliances stratégiques, la sous-traitance, les affaires électroniques, etc.

Ce ne sont pas toutes les entreprises qui évoluent dès leur démarrage sur les marchés internationaux. Pour la plupart, les petites entreprises commencent par desservir les marchés de leur région ; certaines d'entre elles arriveront ensuite à se démarquer sur les scènes économiques nationale et internationale. Nonobstant leur évolution future, les petites entreprises sont un élément essentiel au maintien de la vitalité économique des collectivités rurales et des régions éloignées des grands centres urbains.

Le modèle logique de la page suivante explique la logique d’intervention de l’agence afin de favoriser le développement des entreprises dans l’ensemble des régions du Québec. Pour en arriver à rehausser la compétitivité des entreprises, l’agence mise d’une part sur des appuis financiers et non financiers aux entreprises afin que celles-ci réalisent leurs projets. D’autre part, l’agence finance et offre des appuis non financiers à des organismes à but non lucratif pour qu’ils offrent des services spécialisés aux entreprises sur le territoire québécois, facilitant ainsi leur expansion et la croissance de leur chiffre d’affaires.

Ces deux moyens privilégiés par l’agence contribuent à court et à moyen termes à favoriser le développement des entreprises et, de façon ultime, le développement économique soutenu des régions du Québec ainsi que l’accroissement de leur prospérité économique et de l’emploi.

Modèle logique du résultat stratégique n° 1

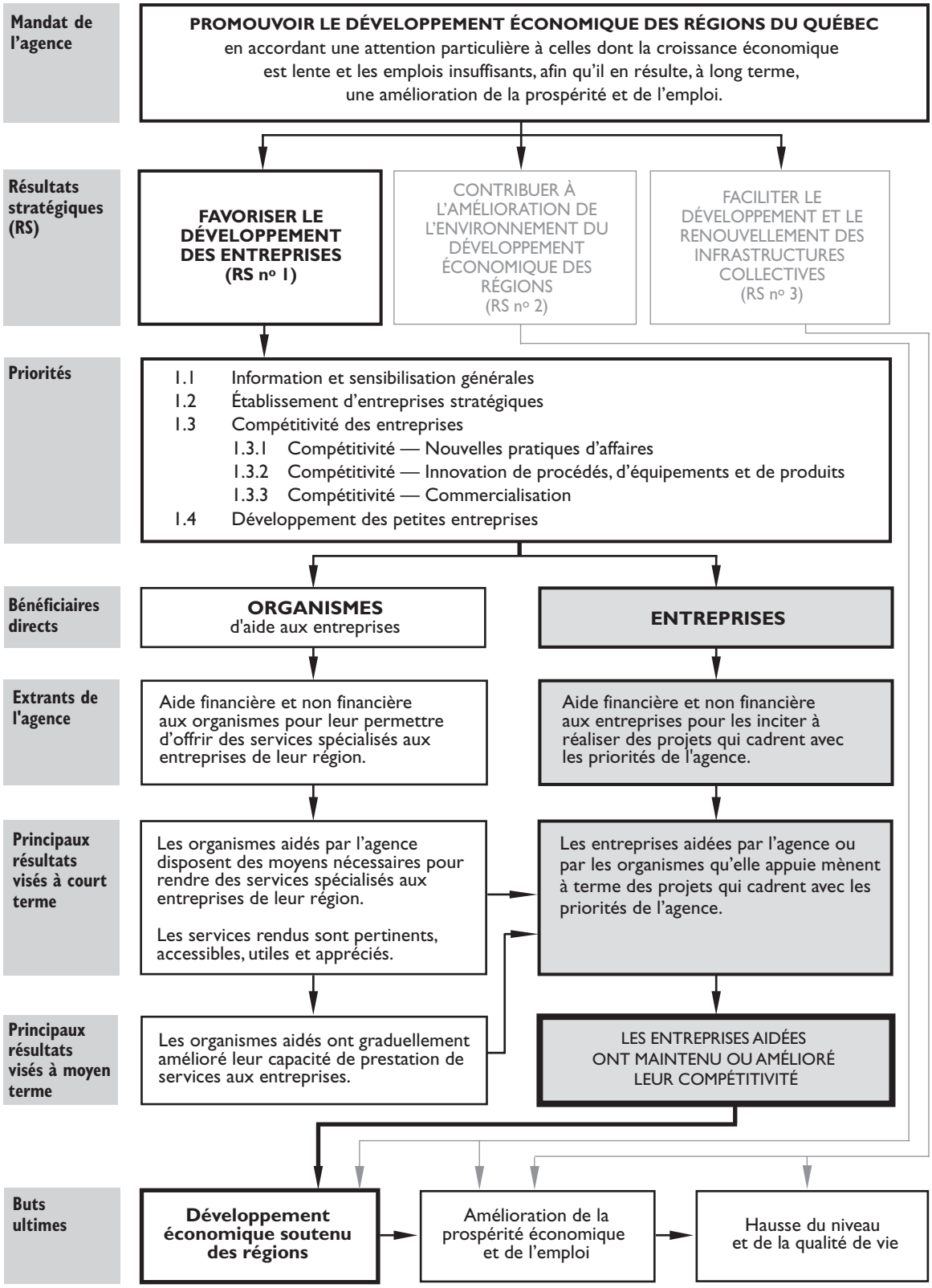

Principaux extrants de l'agence pour le *Développement des entreprises*

En vue de favoriser le *Développement des entreprises*, l'agence a conclu 544 nouvelles ententes de contribution avec des acteurs du développement, ce qui représente 169,4 millions de dollars d'aide financière approuvée au cours de l'exercice financier 2002-2003.

Le tableau suivant montre la répartition des nouvelles ententes de contribution selon les six priorités de l'agence sous le premier résultat stratégique, soit le *Développement des entreprises*. On remarque que près des deux tiers du nombre des nouvelles ententes de contribution contractées par l'agence dans le cadre de ce résultat stratégique se retrouvent sous les priorités : *Compétitivité — Innovation de procédés, d'équipements et de produits*, et *Compétitivité — Commercialisation*. L'Établissement d'entreprises stratégiques est la troisième priorité en importance relative quant au nombre d'ententes.

RÉSULTAT STRATÉGIQUE N° 1 — DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

PRINCIPAL EXTRANT DE L'AGENCE AU CHAPITRE DE L'APPUI FINANCIER
NOUVELLES ENTENTES DE CONTRIBUTION
APPROUVÉES EN 2002-2003

— PAR PRIORITÉ —

Principal extrant de l'agence au chapitre de l'appui financier

Nouvelles ententes de contribution par priorité :	Nombre de nouvelles ententes	Aide financière approuvée (en millions de $)
Information et sensibilisation générales[1]	4	*0,1*
Établissement d'entreprises stratégiques	70	*109,6*
Compétitivité — Nouvelles pratiques d'affaires	32	*6,2*
Compétitivité — Innovation de procédés, d'équipements et de produits	186	*25,0*
Compétitivité — Commercialisation	159	*16,1*
Développement des petites entreprises	93	*12,4*
TOTAL (RS n° 1 — Développement des entreprises)	544	*169,4*

Remarque : Ce tableau ne rend pas compte des autres extrants de l'agence au chapitre de l'appui financier, ni des extrants au chapitre des appuis non financiers.

Note :

1 Cette priorité inclut en outre deux autres ententes défrayées à même le budget de fonctionnement de l'agence, à hauteur de 1,7 million de dollars.

Le tableau suivant montre l'évolution des nouvelles ententes de contribution approuvées pour le *Développement des entreprises* au cours des trois derniers exercices financiers.

RÉSULTAT STRATÉGIQUE N° 1 — DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

PRINCIPAL EXTRANT DE L'AGENCE AU CHAPITRE DE L'APPUI FINANCIER NOUVELLES ENTENTES DE CONTRIBUTION APPROUVÉES EN 2002-2003

— COMPARÉES AUX DEUX EXERCICES FINANCIERS PRÉCÉDENTS —

Favoriser le développement des entreprises	Exercices financiers					
	2000-2001		2001-2002		2002-2003	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
■ **Nouvelles ententes de contribution** (nombre)	529		555		544	
- Entreprises	316	60	296	53	349	64
- Organismes d'aide aux entreprises	213	40	259	47	195	36
■ **Aide financière approuvée** (en millions de $)	*134*		*125,5*		*169,4*	
- Entreprises	*46,3*	*35*	*52,4*	*42*	*124,8*	*74*
- Organismes d'aide aux entreprises	*87,7*	*65*	*73,1*	*58*	*44,6*	*26*
■ **Valeur totale des projets faisant l'objet d'une nouvelle entente de contribution** (en millions de $)[1]	*387*		*375,6*		*922*	
- Entreprises	*254,5*	*66*	*240,7*	*64*	*834*	*90*
- Organismes d'aide aux entreprises	*132,5*	*34*	*134,9*	*36*	*88*	*10*

Note :
1 Toutes sources de fonds confondues.

L'aide financière approuvée en 2002-2003 inclut les 80 millions de dollars approuvés pour le projet de la compagnie Papiers Gaspésia inc. Un projet de cette ampleur est tout à fait exceptionnel pour l'agence.

Principaux résultats observés pour le *Développement des entreprises*

Les résultats liés au premier résultat stratégique visent les entreprises, soit directement, soit par l'entremise d'organismes de services aux entreprises. Comme illustré dans le modèle logique du résultat stratégique, les organismes offrant des services aux entreprises jouent un rôle de premier plan en vue de l'atteinte de résultats auprès des entreprises sur le territoire québécois.

Dans le cadre des 1 148 projets en cours en 2002-2003 en matière de *Développement des entreprises*, la valeur totale des projets en cours se chiffre à plus de 1,3 milliard de dollars, incluant les investissements des autres bailleurs de fonds. Les dépenses réelles de l'agence pendant cet exercice financier se sont élevées à 123,1 millions de dollars. Quant aux dépenses totales encourues au 31 mars 2003 pour atteindre les résultats présentés dans ce rapport liés aux projets en cours en 2002-2003, l'agence a dépensé plus de 206 millions de dollars.

Principal résultat de court terme
Indicateur global de développement des entreprises
Valeur totale des projets en cours
— selon les six priorités —

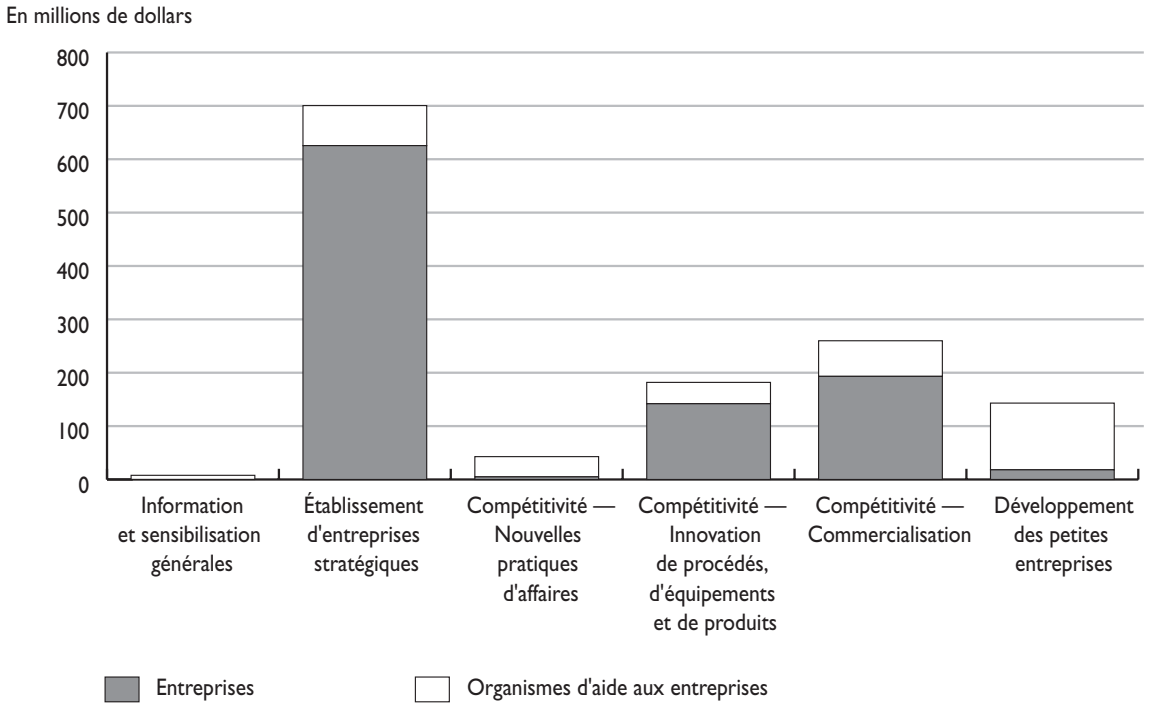

Le graphique précédent montre que le principal résultat de court terme de l'agence concernant le *Développement des entreprises* proviendra de la priorité *Établissement d'entreprises stratégiques*. Par la suite, les résultats s'observeront principalement auprès des entreprises, tout d'abord dans le cadre de la priorité *Compétitivité — Commercialisation*, puis aux termes de la priorité *Compétitivité — Innovation de procédés, d'équipements et de produits*. Du côté des organismes d'aide aux entreprises, le principal résultat de court terme s'observe surtout sous les priorités *Développement des petites entreprises* et *Établissement d'entreprises stratégiques*.

A- Principaux résultats observés auprès des organismes d'aide aux entreprises

L'agence appuie plusieurs projets dont les bénéficiaires sont des organismes à but non lucratif. Ces collaborateurs de l'agence offrent plusieurs services de nature générale ou spécialisée aux entreprises dans les régions du Québec. Le tableau de la page suivante montre les principaux résultats de court et moyen termes de l'action de l'agence auprès des organismes d'aide aux entreprises.

Comme identifié dans le modèle logique ci-haut, un des premiers résultats de l'intervention de l'agence auprès des organismes de services aux entreprises est de leur permettre, au moyen de contributions et d'appuis non financiers, d'offrir une vaste gamme de produits et services de nature générale ou spécialisée aux entreprises dans des domaines d'expertise tels que les pratiques d'affaires avancées, l'innovation, l'exportation et la commercialisation.

L'offre de produits et services des collaborateurs de l'agence aux entreprises se répartit sur l'ensemble du territoire québécois. En finançant des projets d'organismes offrant des services aux entreprises, l'agence s'assure, entre autres, d'étendre sa portée ainsi que son efficacité d'intervention auprès des entreprises sur le territoire québécois, d'être toujours à l'écoute de leurs besoins et de favoriser pleinement leur développement. Les sous-sections qui suivent sur chacune des priorités du premier résultat stratégique présentent les principaux résultats observés auprès des organismes d'aide aux entreprises et à leur clientèle.

De façon continue, l'agence porte une attention particulière à la pertinence, à l'accessibilité et à l'utilité des services rendus aux entreprises par son réseau de collaborateurs.

RÉSULTAT STRATÉGIQUE N° 1 — DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES **PRINCIPAUX RÉSULTATS OBSERVÉS AU 31 MARS 2003** **LIÉS AUX PROJETS EN COURS LORS DE L'EXERCICE FINANCIER 2002-2003** — ORGANISMES D'AIDE AUX ENTREPRISES —	
Nombre de projets en cours au sein des organismes d'aide aux entreprises :	**498**
PRINCIPAUX RÉSULTATS DE COURT ET MOYEN TERMES LIÉS AUX PROJETS EN COURS	
Indicateurs de services rendus aux entreprises	
■ Demandes d'information traitées	605 020
■ Nombre d'activités réalisées (sensibilisation, développement des capacités, accompagnement, etc.)	8 372
■ Nombre de participants aux activités	89 443
Indicateur de capacité de prestation de services aux entreprises	
■ Valeur des services offerts grâce à l'appui financier de l'agence (valeur estimée du coût total des projets en cours, toutes sources de fonds confondues)	*352,7 millions $*
Indicateurs de l'effet de l'aide des organismes appuyés par l'agence sur les entreprises desservies	
■ Entreprises en prédémarrage (870) ; entreprises démarrées (1 070) ou en expansion (545)	2 485
■ Emplois créés (2 925) ; emplois maintenus (1 373)	4 298
Dépenses auxquelles l'agence s'est engagée pour inciter la réalisation des projets en cours et engendrer les résultats montrés ci-haut	
■ Valeur totale de l'aide financière approuvée par l'agence	*203,2 millions $*
■ Dépenses réelles en 2002-2003 à l'égard des projets en cours	*60,2 millions $*
■ Dépenses totales encourues (incluant les dépenses des années antérieures) pour les projets en cours	*112,0 millions $*

B- Principaux résultats observés auprès des entreprises

Les principaux résultats recherchés dans le cadre du premier résultat stratégique concernent le développement des entreprises. Le tableau suivant illustre les résultats quant aux entreprises appuyées dans le cadre de ce résultat stratégique.

RÉSULTAT STRATÉGIQUE N° 1 — DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES **PRINCIPAUX RÉSULTATS OBSERVÉS AU 31 MARS 2003** **LIÉS À L'ENSEMBLE DES PROJETS EN COURS LORS DE L'EXERCICE FINANCIER 2002-2003** — ENTREPRISES —	
Nombre de projets en cours dans les entreprises :	**651**
PRINCIPAUX RÉSULTATS DE COURT ET MOYEN TERMES LIÉS AUX PROJETS EN COURS	
Indicateurs liés au *Développement des entreprises*	
■ Valeur totale des projets en cours (coût total, toutes sources de fonds confondues)	*983,9 millions $*
■ Emplois créés (1 407) ; emplois transformés (434) ou maintenus (1 861)	3 702
Indicateurs liés à la compétitivité des entreprises	
■ Proportion des entreprises répondantes ayant déclaré avoir augmenté leur chiffre d'affaires (n = 177)	66 %
■ Augmentation moyenne du chiffre d'affaires déclarée par les entreprises répondantes	*700 000 $*
Dépenses auxquelles l'agence s'est engagée pour inciter la réalisation des projets en cours et engendrer les résultats montrés ci-haut	
■ Valeur totale de l'aide financière approuvée par l'agence	*186,1 millions $*
■ Effet de levier auprès des entreprises	*1 $ → 4,26 $*
■ Dépenses réelles en 2002-2003 à l'égard des projets en cours	*63,1 millions $*
■ Dépenses totales encourues (incluant les dépenses des années antérieures) pour les projets en cours	*94,9 millions $*

L'agence a dépensé plus de 63 millions de dollars en 2002-2003 dans le cadre de 651 projets d'entreprises. La valeur totale de ces projets, toutes sources de fonds confondues, s'élève à plus de 983 millions de dollars. Lorsque les projets en cours dans ces entreprises seront terminés au cours des prochaines années, l'ensemble de cette somme aura été investi dans les différentes régions du Québec.

Dans le cadre de l'enquête annuelle de l'agence, les entreprises contactées ont déclaré avoir créé, maintenu ou transformé plus de 3 700 emplois grâce à l'appui financier de l'agence. De plus, 66,4 % des entreprises répondantes ont mentionné avoir accru leur chiffre d'affaires. Les montants d'augmentation des chiffres d'affaires totalisent 123,4 millions de dollars.

Priorité 1.1 : Information et sensibilisation générales

Modèle logique de la priorité 1.1

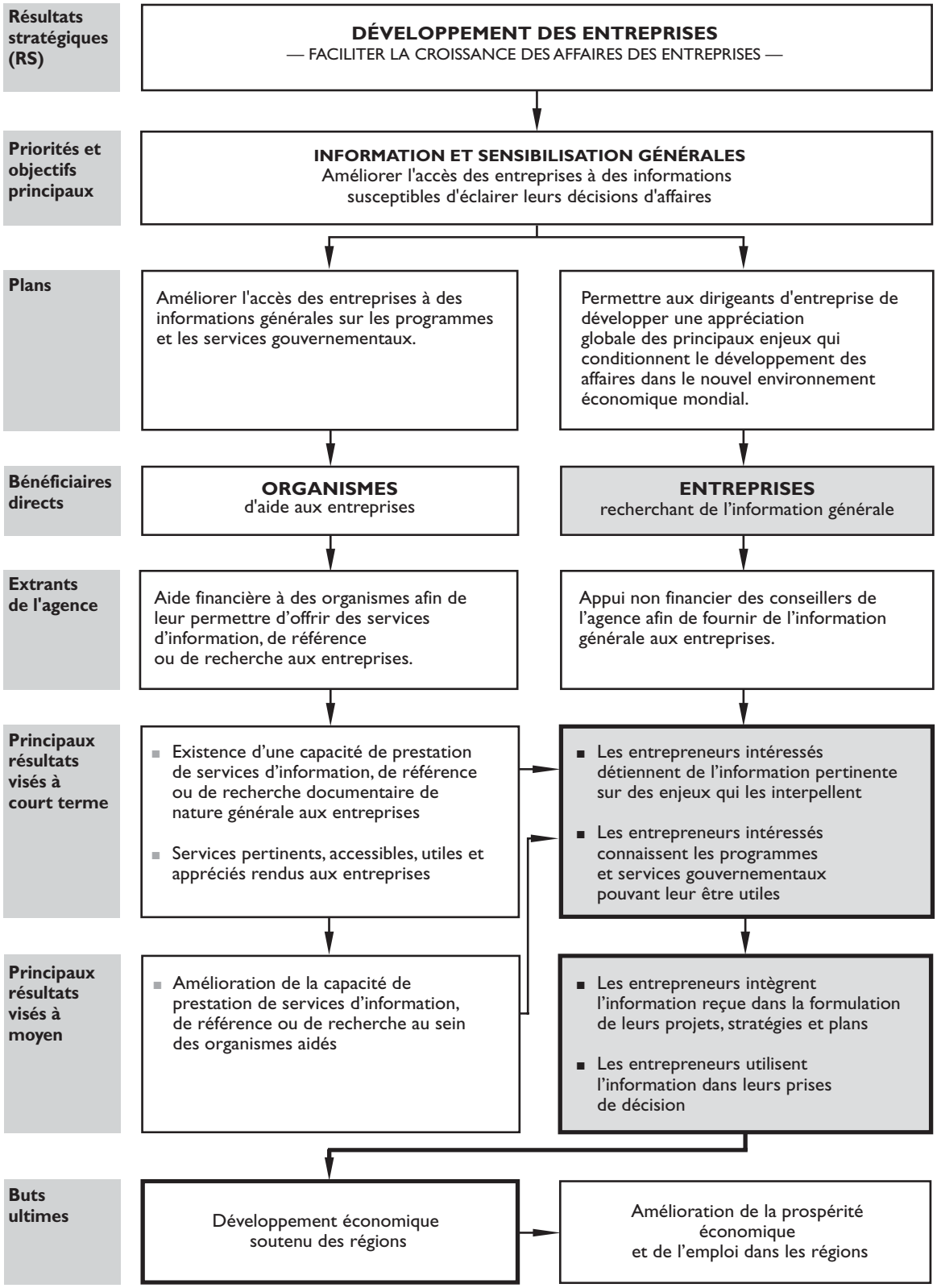

Une des façons pour l'agence de contribuer au développement des entreprises consiste à améliorer l'accès de leurs dirigeants à des renseignements généraux de nature économique susceptibles d'éclairer leurs décisions d'affaires. Dans ce domaine, le plan de l'agence porte sur : 1) l'accès des entreprises à des informations générales ; 2) la sensibilisation des dirigeants d'entreprise aux principaux enjeux qui conditionnent le développement.

Pour mettre ce plan en application, à partir de son budget de fonctionnement, l'agence contribue à la gestion et à la mise en œuvre, au Québec, de l'initiative nationale Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC). L'agence finance les centres Info entrepreneurs et Ressources Entreprises qui offrent gratuitement aux entrepreneurs de l'information intégrée sur les programmes et les services gouvernementaux. Ces centres dispensent aussi aux gens d'affaires des services de recherche d'informations commerciales[8].

De plus, l'agence fournit de l'aide financière à des organismes pour qu'ils diffusent des documents de sensibilisation, ou pour qu'ils organisent des conférences, des séminaires ou de courts ateliers portant sur des enjeux généraux, et ce, afin d'éveiller l'intérêt des gens d'affaires sur ces questions et de susciter une réflexion qui les amène à passer à l'action, au besoin.

Principaux extrants de l'agence

Au cours de l'exercice 2002-2003, l'agence a approuvé quatre nouvelles ententes de contribution liées à la priorité *Information et sensibilisation générales*. L'aide financière approuvée par l'agence dans le cadre de ces ententes se chiffre à 154 000 $.

EXTRANTS DE L'AGENCE 1.1 Information et sensibilisation générales	2002-2003
■ Nombre de nouvelles ententes de contribution	4
■ Aide financière approuvée (en millions de $)	*0,154*
■ Valeur totale des projets faisant l'objet d'une nouvelle entente de contribution (en millions de $)[1]	*1,1*

Note :
1 Toutes sources de financement confondues.

8 À partir de son budget de fonctionnement, pour financer les CSEC (Info entrepreneurs et Ressources Entreprises), l'agence a investi 1,5 million de dollars en 2000-2001, 1,7 million de dollars en 2001-2002 et 1,7 million de dollars en 2002-2003.

Principaux résultats observés

ORGANISMES D'AIDE AUX ENTREPRISES

PRIORITÉ 1.1 : INFORMATION ET SENSIBILISATION GÉNÉRALES PRINCIPAUX RÉSULTATS OBSERVÉS AU 31 MARS 2003 AU REGARD DES PROJETS D'ORGANISMES D'AIDE AUX ENTREPRISES EN COURS	
Nombre de projets d'organismes d'aide aux entreprises en cours :	**15**
PRINCIPAUX RÉSULTATS DE COURT ET MOYEN TERMES LIÉS AUX PROJETS EN COURS	
Indicateur de capacité de prestation des services aux entreprises	
■ Valeur totale des projets en cours (toutes sources de fonds confondues)	*7,8 millions $*
Indicateurs de services rendus aux entreprises	
■ Demandes d'information générale traitées	605 020
■ Activités de sensibilisation organisées[1]	257
■ Participants aux activités de sensibilisation organisées	6 740
Dépenses auxquelles l'agence s'est engagée pour inciter la réalisation des projets en cours et engendrer les résultats montrés ci-haut	
■ Valeur totale de l'aide financière approuvée à l'égard des projets en cours	*3,8 millions $*
■ Dépenses réelles en 2002-2003	*1,2 million $*
■ Dépenses totales encourues (incluant les dépenses des années antérieures) pour les projets en cours	*3,4 millions $*

Note :

1 Occasions et moyens offerts par un organisme à but non lucratif aux acteurs du développement (entreprises, etc.) de prendre conscience de l'importance des enjeux qui les interpellent. Cela prend typiquement la forme d'un court événement (environ une demi-journée), ou d'un document (brochure, vidéo, etc.), comportant, entre autres, des exposés et des témoignages.

En 2002-2003, les CSEC ont reçu plus de 605 020 demandes d'information provenant de l'ensemble du territoire québécois, notamment par le biais de visites de leurs sites Internet. Le nombre de demandes d'information est en hausse de 58 % par rapport aux résultats atteints au cours de l'exercice financier 2001-2002 (343 523 demandes d'information traitées).

L'appui financier de l'agence a permis la tenue de 257 activités de sensibilisation permettant ainsi à plus de 6 500 participants à ces activités d'être informés d'enjeux commerciaux ou autres susceptibles de les interpeller.

Le tableau suivant fait état des réalisations de l'agence quant à la priorité *Information et sensibilisation générales* au regard de ses engagements.

ENGAGEMENTS 2002-2005	PRINCIPAUX RÉSULTATS OBSERVÉS EN 2002-2003	DEGRÉ D'ATTEINTE
■ Répondre à 800 000 demandes d'information	■ Les organismes d'aide aux entreprises financés par l'agence ont traité plus de 605 000 demandes d'information au cours de l'exercice financier 2002-2003	★

Légende : ★ Objectif en voie d'être dépassé
✓ Objectif en voie d'être atteint
❖ Progrès à réaliser
✢ Objectif révisé en début d'exercice

En ce qui concerne la priorité *Information et sensibilisation générales*, les résultats observés permettent de constater que l'agence est en voie de dépasser les objectifs qu'elle s'était fixés.

Priorité 1.2 : Établissement d'entreprises stratégiques

Modèle logique de la priorité 1.2

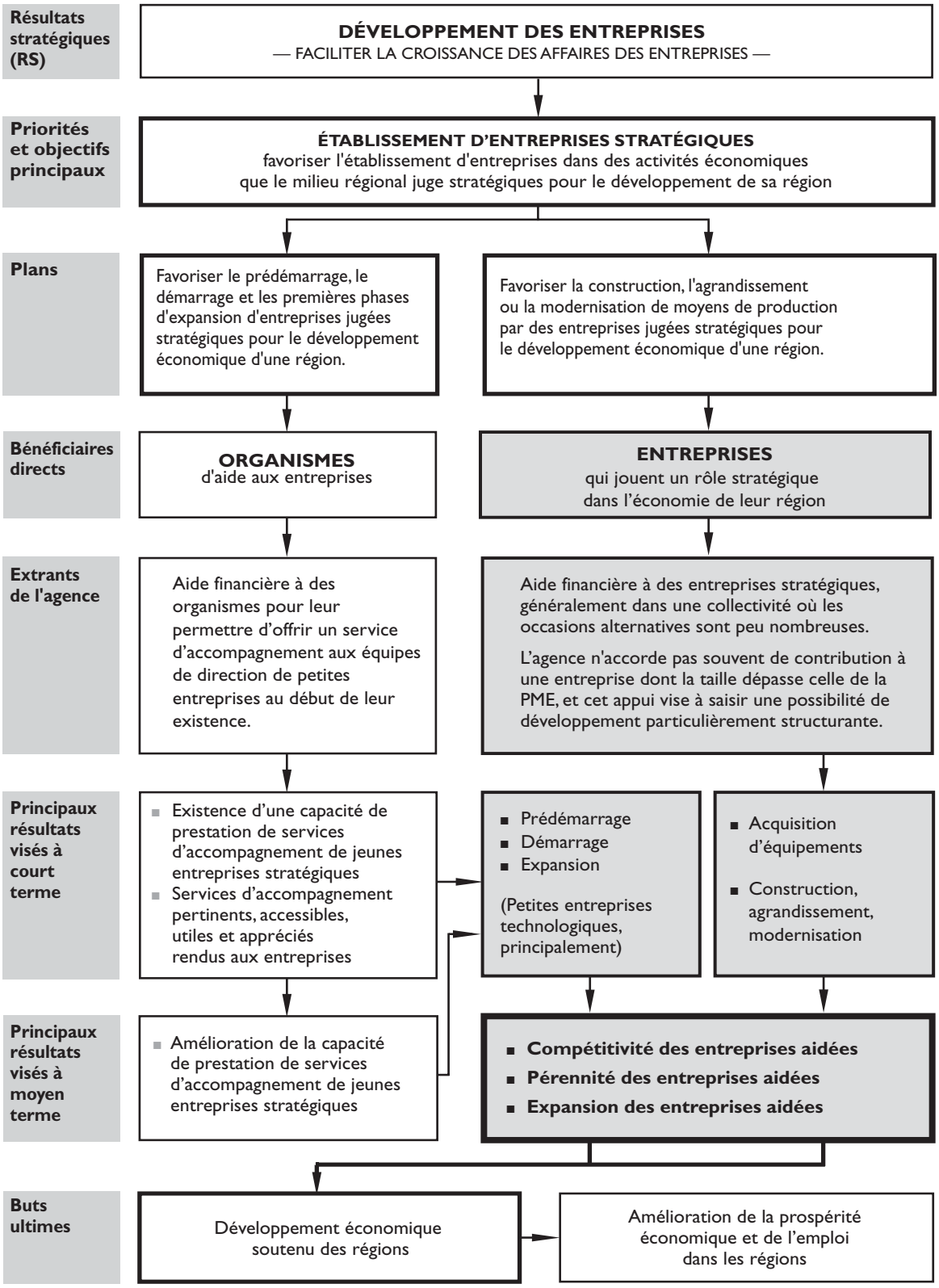

Une autre façon pour l'agence de contribuer au développement des entreprises consiste à appuyer l'établissement d'entreprises dans des activités économiques jugées stratégiques pour le développement de leur région. L'établissement d'entreprises stratégiques vise le développement et la consolidation d'une « masse critique » d'activités économiques dans les créneaux d'excellence propres à chaque région. Le renforcement des créneaux d'excellence régionaux est d'ailleurs l'un des fondements de plusieurs SRI. En cherchant à constituer des « masses critiques », l'agence veut développer en région un volume d'affaires suffisant pour créer des effets d'entraînement dans un domaine d'activité économique particulièrement porteur d'avenir et pour lequel la région dispose d'avantages compétitifs.

Dans chaque région, les créneaux d'excellence sur lesquels l'agence entend miser ont été identifiés avec soin par le milieu ; le développement des entreprises de ces secteurs fait l'objet d'une attention particulière de l'agence. Le renforcement des créneaux d'excellence passe également par l'amélioration de leur environnement de développement, notamment par le renforcement des avantages compétitifs fondés sur le savoir ; cet aspect de la stratégie de l'agence sera examiné plus loin dans ce rapport, dans la partie portant sur le Résultat stratégique n° 2, soit *Amélioration de l'environnement du développement économique des régions*.

Le schéma présenté à la page précédente montre que l'agence accorde de l'aide financière à des organismes et à des entreprises pour favoriser l'établissement d'entreprises dans des activités économiques que le milieu régional juge stratégiques pour le développement de leur région.

Le plan de l'agence consiste à aider des organismes pour que ceux-ci puissent offrir des services d'accompagnement aux entreprises stratégiques en démarrage (principalement des entreprises technologiques) ; les services d'accompagnement offerts par ces organismes constituent un appui particulièrement soutenu aux équipes de direction de jeunes entreprises, généralement en phase de prédémarrage ou de démarrage. Concrètement, ces services d'accompagnement sont souvent offerts par des organismes voués à l'incubation d'entreprises. L'étude de cas présentée dans l'encadré de la page suivante illustre ce type d'intervention. Le plan de l'agence consiste également à aider des entreprises naissantes à amorcer leurs opérations commerciales.

L'agence appuie aussi des entreprises de moyenne envergure jouant un rôle stratégique dans le développement de leur région, afin qu'elles y réalisent des projets de construction, d'agrandissement ou de modernisation de leurs installations ; l'agence n'accorde pas souvent de contribution à une entreprise dont la taille dépasse celle de la PME, et cet appui vise à saisir une occasion de développement particulièrement structurante, généralement dans une collectivité où les possibilités sont peu nombreuses.

La participation de Développement économique Canada au développement du Centre québécois d'innovation en biotechnologie

Situé dans le Parc scientifique et de haute technologie de Laval, le Centre québécois d'innovation en biotechnologie (CQIB), inauguré en août 1996, est le premier incubateur d'entreprises à se spécialiser dans le secteur de la biotechnologie au Québec. Développement économique Canada a participé à la création du CQIB grâce à une contribution versée dans le cadre du Programme Travaux d'infrastructures Canada (1994).

Ce projet d'incubateur a été initié par les deux partenaires du Parc scientifique et de haute technologie de Laval, LAVAL TECHNOPOLE et l'INRS-Institut Armand-Frappier. Il a été créé afin de répondre à la problématique du manque d'espace d'incubation et aux besoins particuliers des chercheurs-entrepreneurs. Il s'agit d'un organisme à but non lucratif qui offre aux entrepreneurs des services d'encadrement d'affaires, des laboratoires, des équipements et des instruments scientifiques à la fine pointe de la technologie, pour faciliter le démarrage d'entreprises innovatrices dans le secteur des biotechnologies. Il met à leur disposition des infrastructures matérielles spécialisées, de même qu'un service et un encadrement d'affaires sur mesure. Le CQIB offre ses services aux chercheurs-entrepreneurs présentant un projet au potentiel technologique prometteur. Ces derniers proviennent principalement des universités du Grand Montréal ou occasionnellement d'une entreprise pharmaceutique ou en biotechnologie. Le CQIB offre trois programmes : le programme d'incubation qui a été mis en place dès l'inauguration de l'établissement en 1996, le programme de préincubation qui a été implanté au début de l'année 1998 et le programme de post-incubation qui a été instauré récemment.

En peu de temps, le CQIB a su se bâtir une réputation sur les plans national et international. Le prestigieux Prix d'incubateur de l'année en 2002 (Prix *Randall M. Whaley of The Year*), décerné par la *National Business Incubation Association* (NBIA), lui a valu une reconnaissance internationale. C'était la première fois que le jury du NBIA accordait de tels honneurs à un incubateur situé à l'extérieur des États-Unis. Cette même année, le CQIB recevait le Prix de l'innovation remis par la Fondation Armand-Frappier.

La participation de Développement économique Canada au développement du CQIB

Depuis plus de sept ans, Développement économique Canada accorde une aide financière importante à cet incubateur, ce qui en fait l'un des principaux bailleurs de fonds de l'organisme. Pendant toutes les phases de développement de l'organisme, l'agence a appuyé le projet par des aides financières et un accompagnement important. Elle a contribué financièrement à la réalisation d'activités de promotion ainsi qu'à la réalisation de travaux d'aménagement et à l'achat d'équipements spécialisés. Les activités de promotion ont permis de faire valoir les avantages du CQIB auprès de la clientèle cible. Depuis 2000, l'aide substantielle de l'agence permet de défrayer les coûts de fonctionnement de l'organisme.

Le soutien de Développement économique Canada au projet du CQIB ne se limite pas seulement à l'aspect financier. Un représentant de l'agence siège au conseil d'administration du CQIB depuis ses débuts. La participation de celle-ci au conseil d'administration de l'organisme à titre d'observateur lui permet de suivre son évolution et d'appuyer l'organisme lors de la mise en place des programmes. D'ailleurs, l'agence a tenu à jouer un rôle important dans la phase de préincubation en appuyant la mise sur pied, en 2000, d'un Fonds d'aide au prédémarrage pour les entrepreneurs en biotechnologie.

Des résultats fort intéressants

Le CQIB connaît un parcours remarquable depuis ses débuts en 1996. Outre la notoriété de l'organisme, notons l'ajout d'espaces locatifs pour répondre aux besoins des entreprises, les résultats financiers et le taux d'autofinancement plus que satisfaisants, la qualité des entreprises incubées et des entreprises graduées et l'appui accordé aux entreprises. Les ingrédients du succès du CQIB consistent assurément dans la qualité des liens avec les entreprises incubées.

Depuis 1996, le CQIB a connu deux phases de développement et s'apprête à entreprendre sa troisième phase. Le succès du CQIB a fait en sorte que le taux d'occupation a rapidement franchi la barre des 90 %. La phase trois (2003) correspond à la relocalisation du CQIB dans les nouveaux locaux du Centre de développement des biotechnologies de Laval (CDBL).

Par ailleurs, le CQIB a connu une augmentation significative de ses revenus autogénérés. En 1997, le CQIB atteignait déjà un ratio d'autofinancement de 41% ; après seulement cinq années d'activités, ce ratio se chiffrait à 72%.

Le CQIB a contribué au démarrage de 16 entreprises dont neuf ont acquis leur pleine autonomie. Actuellement, on compte sept entreprises résidentes au CQIB, dont quatre devraient graduer en 2003. Au 31 décembre 2002, les entreprises résidentes et graduées offraient 575 emplois à temps plein. Parmi ceux-ci, on en dénombre 87 en recherche, 244 dans d'autres professions et 244 en technique. Les actifs totaux des entreprises s'élevaient à 117 943 000 $, dont 8 755 000 $ en dépenses de recherche et développement.

Au cours des divers projets du CQIB réalisés avec l'appui de Développement économique Canada, les gestionnaires de l'incubateur ont démontré leurs compétences pour mener des projets à terme. Depuis ses débuts, le CQIB a toujours atteint les objectifs fixés en termes de rendement, à savoir stimuler la recherche et le développement à des fins commerciales, appuyer la création de nouvelles entreprises, favoriser la création d'emplois et la progression de son taux d'autofinancement. Pour l'agence, le CQIB est un organisme prometteur qui a fait ses preuves. Il s'est d'ailleurs créé une relation de confiance mais aussi de partenariat entre Développement économique Canada et le CQIB, puisque les entreprises graduées sont référées à l'agence par la suite. De plus, l'organisme déborde de son mandat d'incubateur en représentant le réseau des incubateurs au Québec. Les nombreux prix reçus, ainsi que les alliances internationales, font en sorte que le CQIB rayonne ici et à l'étranger.

Pour plus de détails sur le CQIB, il est possible de consulter une étude de cas complète traitant de l'organisme sur le site Internet de l'agence à l'adresse : www.dec-ced.gc.ca, à la rubrique « Publications ».

Principaux extrants de l'agence

Au cours de l'exercice 2002-2003, l'agence a approuvé 70 nouvelles ententes de contribution pour la priorité *Établissement d'entreprises stratégiques*. L'aide financière approuvée par l'agence dans le cadre de ces ententes se chiffre à 109,5 millions de dollars.

EXTRANTS DE L'AGENCE 1.2 Établissement d'entreprises stratégiques	2002-2003
■ Nombre de nouvelles ententes de contribution	70
■ Aide financière approuvée (en millions de $)	*109,6*
■ Valeur totale des projets faisant l'objet d'une nouvelle entente de contribution (en millions de $)[1]	*717,2*

Note :
1 Toutes sources de fonds confondues.

L'augmentation de l'aide financière approuvée en 2002-2003 est attribuable à l'entente de contribution intervenue entre l'agence et la compagnie Papiers Gaspésia inc. de la région de la Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine au montant de 80 millions de dollars. Les 69 autres nouvelles ententes de contribution totalisent des engagements de 29 millions de dollars.

Principaux résultats observés

A - ORGANISMES D'AIDE AUX ENTREPRISES

PRIORITÉ 1.2 : ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISES STRATÉGIQUES PRINCIPAUX RÉSULTATS OBSERVÉS AU 31 MARS 2003 AU REGARD DES PROJETS D'ORGANISMES D'AIDE AUX ENTREPRISES EN COURS	
Nombre de projets d'organismes d'aide aux entreprises en cours :	**43**
PRINCIPAUX RÉSULTATS DE COURT ET MOYEN TERMES LIÉS AUX PROJETS EN COURS	
Indicateur de capacité de prestation des services aux entreprises	
■ Valeur totale des projets en cours (toutes sources de fonds confondues)	*75,0 millions $*
Indicateurs de services rendus aux entreprises	
■ Activités de sensibilisation organisées	147
■ Participants aux activités de sensibilisation organisées	5 119
■ Activités de développement des capacités[1]	31
■ Participants aux activités de développement des capacités	424
■ Activités d'accompagnement réalisées[2]	215
■ PME ayant bénéficié des activités d'accompagnement	388
Indicateurs de résultats auprès des entreprises desservies	
■ Entreprises en phase de prédémarrage	157
■ Entreprises démarrées	90
■ Emplois créés	982
■ Emplois maintenus	60
Dépenses auxquelles l'agence s'est engagée pour inciter la réalisation des projets en cours et engendrer les résultats montrés ci-haut	
■ Valeur totale de l'aide financière approuvée à l'égard des projets en cours	*30,9 millions $*
■ Dépenses réelles en 2002-2003	*12,2 millions $*
■ Dépenses totales encourues (incluant les dépenses des années antérieures) pour les projets en cours	*23,3 millions $*

Notes :

1 Occasions et moyens offerts par des organismes à but non lucratif aux acteurs de développement (entreprises, etc.) d'acquérir et de mieux maîtriser des compétences et des savoir-faire. Porte typiquement sur un domaine spécialisé. Prend généralement la forme de sessions s'étendant sur une journée ou davantage, comportant notamment de l'enseignement théorique et des exercices pratiques. Prend aussi la forme de mécanismes d'échange d'informations sur des expériences d'apprentissage.

2 Appui systématique, soutenu et prolongé offert à un acteur du développement (entreprises, etc.) par un organisme à but non lucratif, à diverses étapes de son cheminement, susceptible de l'aider à concevoir, à mettre au point ou à bonifier des orientations, une stratégie, un plan d'affaires, un plan d'action ou un projet par exemple, ou à mettre celui-ci en œuvre, à en compléter la réalisation ou à en assurer le suivi.

Afin d'établir des entreprises stratégiques, l'appui de l'agence aux organismes d'aide aux entreprises a permis la tenue de 31 activités de développement des capacités dans le cadre desquelles plus de 400 participants ont acquis des compétences et des savoir-faire. De plus, l'aide financière de l'agence a rendu possible la tenue de 215 activités d'accompagnement auprès de 388 entrepreneurs.

L'agence a également contribué à créer et maintenir plus de 1 000 emplois parmi la clientèle desservie par les organismes d'aide aux entreprises financés. Ces mêmes organismes ont permis le prédémarrage et le démarrage de 247 nouvelles entreprises dans des domaines d'intervention jugés stratégiques pour le développement des régions.

B- ENTREPRISES

PRIORITÉ 1.2 : ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISES STRATÉGIQUES **PRINCIPAUX RÉSULTATS OBSERVÉS AU 31 MARS 2003 AU REGARD DES PROJETS D'ENTREPRISES EN COURS**	
Nombre de projets d'entreprises en cours :	**80**
PRINCIPAUX RÉSULTATS DE COURT ET MOYEN TERMES LIÉS AUX PROJETS EN COURS	
Indicateur de développement des entreprises	
■ Valeur totale des projets en cours (toutes sources de fonds confondues)	*625,5 millions $*
Indicateurs de compétitivité des entreprises	
■ Entreprises ayant déclaré avoir augmenté leur chiffre d'affaires	58 %
■ Montant d'augmentation des chiffres d'affaires (n = 13)	*9,8 millions $*
■ Montant moyen d'augmentation du chiffre d'affaires	*758 076 $*
Indicateurs liés à l'emploi	
■ Emplois créés	324
■ Emplois maintenus	286
■ Emplois transformés	22
Dépenses auxquelles l'agence s'est engagée pour inciter la réalisation des projets en cours et engendrer les résultats montrés ci-haut	
■ Valeur totale de l'aide financière approuvée à l'égard des projets en cours	*105,8 millions $*
■ Effet de levier auprès des entreprises	*1 $ → 4,91 $*
■ Dépenses réelles en 2002-2003	*30,5 millions $*
■ Dépenses totales encourues (incluant les dépenses des années antérieures) pour les projets en cours	*44,7 millions $*

L'agence a dépensé plus de 30 millions en 2002-2003 dans le cadre de 80 projets d'entreprises jugées stratégiques pour le développement de leur région en vue de favoriser leur établissement ainsi que leur expansion.

Dans le cadre de l'enquête annuelle de l'agence auprès de ces entreprises, 57,7 % ont déclaré avoir augmenté leur chiffre d'affaires. Le montant moyen d'augmentation du chiffre d'affaires est de 758 000 $ chez les entreprises jointes (n = 13). Il faut préciser que dans le cadre de la priorité *Établissement d'entreprises stratégiques*, un grand nombre de projets en cours n'ont pas encore atteint la phase du début des opérations commerciales, ce qui limite, à court terme, les résultats au chapitre de l'accroissement du chiffre d'affaires et de l'emploi.

Le tableau suivant fait état des réalisations de l'agence quant à la priorité *Établissement d'entreprises stratégiques* au regard de ses engagements.

ENGAGEMENTS 2002-2005	PRINCIPAUX RÉSULTATS OBSERVÉS EN 2002-2003	DEGRÉ D'ATTEINTE
■ 600 entrepreneurs ayant réalisé leur projet de prédémarrage ou de démarrage de nouvelles PME	■ L'appui financier de l'agence a permis le prédémarrage ainsi que le démarrage de 247 entreprises jugées stratégiques pour le développement de leur région	★
■ Cinq incubateurs créés dans divers secteurs	■ Trois incubateurs ont vu le jour en 2002-2003 grâce à l'appui financier de l'agence	★
■ Relance et modernisation de l'usine Papiers Gaspésia inc. et 260 emplois créés	■ L'agence a conclu une entente de contribution de 80 millions de dollars en 2002-2003 avec la compagnie Papiers Gaspésia inc. L'agence a versé plus de 23 millions de dollars en 2002-2003 sur les 80 millions de dollars prévus pour la réalisation du projet. Lorsque le projet sera terminé, l'agence aura contribué à créer 260 emplois ou plus en usine, sans compter les effets d'entraînement sur la filière forestière régionale	✓

Légende : ★ Objectif en voie d'être dépassé
✓ Objectif en voie d'être atteint
❖ Progrès à réaliser
✢ Objectif révisé en début d'exercice

L'agence est en voie de dépasser ses engagements en ce qui concerne cette priorité d'intervention.

Priorité 1.3 : Compétitivité des entreprises

Pour renforcer la position concurrentielle des PME, les priorités de l'agence portent sur la modernisation des pratiques d'affaires des entreprises, le développement de leurs capacités d'innovation et le renforcement de leurs capacités de commercialisation en vue notamment d'une percée sur les marchés extérieurs.

Priorité 1.3.1 : Compétitivité — Nouvelles pratiques d'affaires

Modèle logique de la priorité 1.3.1

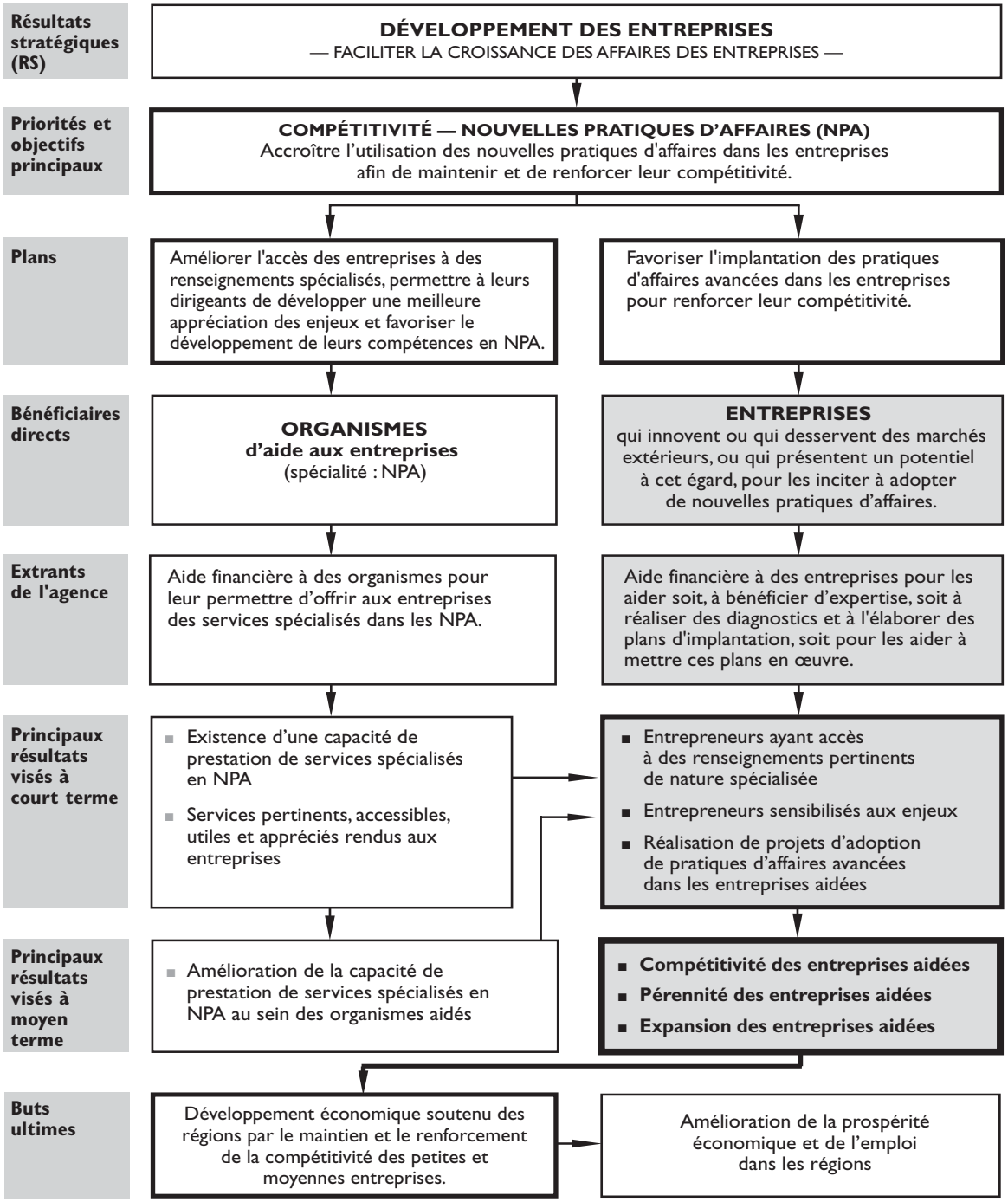

Les nouvelles pratiques d'affaires (NPA) consistent en une démarche globale de renouvellement du positionnement stratégique d'une entreprise et de sa façon de faire des affaires. Les NPA peuvent conduire à mettre en place des processus de planification, des stratégies de mise en valeur et de développement des avantages compétitifs clés de l'entreprise, de nouveaux modes d'organisation industrielle (maillage, sous-traitance, alliances avec des entreprises étrangères, etc.), des pratiques d'affaires électroniques, des pratiques de gestion adaptée au développement durable, des pratiques de gestion de la qualité, des pratiques d'étalonnage, etc.

Dans le contexte de la mondialisation de l'économie, une façon pour les entreprises de renforcer leur compétitivité consiste à moderniser leurs pratiques d'affaires. Dans certains secteurs économiques, particulièrement ceux dont le modèle d'organisation repose sur des relations étroites entre grands donneurs d'ordre et PME sous-traitantes, l'heure des pratiques d'affaires électroniques et des pratiques de gestion de la qualité a sonné il y a plusieurs années déjà. Réussir l'adoption de telles pratiques n'est toutefois pas chose facile ; par leur complexité, ces projets comportent des risques et d'importants défis.

L'agence appuie financièrement des organismes d'aide aux entreprises offrant des services à toutes les étapes menant à l'adoption de nouvelles pratiques d'affaires. L'agence intervient également directement auprès des entreprises pour les aider soit, à bénéficier d'expertise, soit pour réaliser des diagnostics et élaborer des plans d'implantation, soit pour les aider à mettre ces plans en application. L'encadré suivant présente un exemple de la nature de l'intervention de l'agence dans le cadre de cette priorité.

Les « Enviroclubs^MO » : étude de cas d'un projet de développement durable destiné aux PME manufacturières

Au Saguenay — Lac-St-Jean, le programme « Enviroclub^MO », élaboré conjointement par Développement économique Canada et Environnement Canada, auquels s'est joint le Conseil national de recherches Canada, est un succès sur plusieurs plans.

Sur le plan environnemental, il a permis à plus d'une quarantaine de PME manufacturières de réduire leur consommation d'énergie et de matières premières, de diminuer leurs rejets de substances toxiques et de produits dangereux, de diminuer également leurs émissions de gaz à effet de serre et de réduire leurs rejets d'eaux usées. À titre d'exemple, parmi les trente PME ayant participé à l'un des trois clubs complétés dans la région à ce jour, les gains environnementaux sont les suivants :

- réduction des gaz à effet de serre (GES) de l'ordre de plus de 1 800 tonnes équivalent CO_2
- réduction de la consommation de produits pétroliers de l'ordre de 1,8 million de litres par an
- réduction de la consommation d'eau de 51 000 mètres cubes par an
- diminution de 508 tonnes par an de rejet de déchets dangereux
- économie de 1 000 m^3 de bois, soit l'équivalent de sauver 10 000 arbres.

Les Enviroclubs sont également un succès sur le plan économique, puisque la réduction de la consommation d'énergie et de matières premières entraîne des économies annuelles et récurrentes. À l'heure actuelle, parmi les entreprises ayant participé à deux des trois clubs complétés, les économies annuelles et récurrentes totales sont de l'ordre de 1,8 million de dollars.

De plus, les investissements faits par le gouvernement entraînent des investissements de la part des PME impliquées. Par exemple, pour deux des trois clubs complétés, les investissements gouvernementaux représentent 236 480 $, alors que les investissements des PME représentent 884 367 $, soit 3,7 fois l'investissement du gouvernement.

Les PME participantes sont sensibilisées aux retombées de l'utilisation de méthodes scientifiques pour améliorer les procédés de production, de telle sorte qu'elles prévoient des investissements qui se chiffrent à plus de 1 million de dollars à court terme et à plus de 1,3 million de dollars à moyen terme.

Sur le plan social, le programme a permis une amélioration de la qualité du milieu de travail ainsi que de la santé et la sécurité au travail. En outre, il contribue à la sensibilisation des travailleurs et des dirigeants à l'égard de la prévention de la pollution grâce, entre autres, à la mise en place dans certaines entreprises d'un système de gestion environnementale ou de plans d'urgence environnementaux. Enfin, les entreprises bénéficient d'une meilleure image dans leur communauté et certaines d'entre elles sont prêtes à être accréditées ISO 14 000 ou sont en voie de l'être.

Le programme se démarque également sur le plan de sa conception, de sa gestion et de sa mise en œuvre. En effet, le délai moyen de retour sur l'investissement varie de huit à 24 mois pour les trois clubs complétés à l'heure actuelle. De plus, la participation des entreprises va en augmentant d'un club à l'autre, puisque le premier avait permis de recruter huit entreprises, le deuxième, 10, le troisième, 12 et le quatrième, actuellement en cours, 15.

En outre, trois organisations fédérales ont établi un partenariat efficient tout en respectant chacune leur mission et leurs objectifs. Ainsi, Développement économique Canada a fait profiter Environnement Canada et le Conseil national de recherches Canada de son expertise et de son réseau pour approcher et inciter les PME à participer au programme, tout en respectant son propre objectif de favoriser le développement économique du Québec. Environnement Canada a contribué au projet par son expertise sur le plan environnemental et le CNRC, par le biais de son Programme d'aide à la recherche industrielle, a contribué à sensibiliser les entreprises aux bénéfices d'une approche scientifique pour améliorer des procédés de production. De plus, l'action des trois partenaires, sous le leadership de l'agence, a mis à profit l'expertise locale en associant les consultants locaux au programme. Enfin, l'expertise et la crédibilité de l'agence ont entraîné l'implication d'organismes à but non lucratif (OBNL) locaux, qui se sont assurés de la bonne marche du programme et du suivi des interventions auprès des entreprises.

Enfin, après quelques années de mise en œuvre, les promoteurs du programme ont développé des indicateurs de rendement, permettant de mesurer les résultats obtenus, qui pourront éventuellement servir de base de comparaison. En fait, le succès est tel que les promoteurs du programme pensent maintenant l'exporter à d'autres régions, grâce à l'expertise qu'ils ont développée.

Pour plus de détails sur l'initiative Enviroclubs au Saguenay — Lac-Saint-Jean, il est possible de consulter une étude de cas complète traitant du projet sur le site Internet de l'agence à l'adresse : www.dec-ced.gc.ca, à la rubrique « Publications ».

Principaux extrants de l'agence

Au cours de l'exercice 2002-2003, l'agence a approuvé 32 nouvelles ententes de contribution pour la priorité *Compétitivité — Nouvelles pratiques d'affaires*. L'aide financière approuvée par l'agence dans le cadre de ces ententes se chiffre à 6,2 millions de dollars.

EXTRANTS DE L'AGENCE 1.3.1 Compétitivité — Nouvelles pratiques d'affaires	2002-2003
■ Nombre de nouvelles ententes de contribution	32
■ Aide financière approuvée (en millions de $)	*6,2*
■ Valeur totale des projets faisant l'objet d'une nouvelle entente de contribution (en millions de $)[1]	*11,5*

Note :
1 Toutes sources de fonds confondues.

Principaux résultats observés

A- ORGANISMES D'AIDE AUX ENTREPRISES

PRIORITÉ 1.3.1 : COMPÉTITIVITÉ — NOUVELLES PRATIQUES D'AFFAIRES **PRINCIPAUX RÉSULTATS OBSERVÉS AU 31 MARS 2003 AU REGARD DES PROJETS D'ORGANISMES D'AIDE AUX ENTREPRISES EN COURS**	
Nombre de projets d'organismes d'aide aux entreprises en cours :	**47**
PRINCIPAUX RÉSULTATS DE COURT ET MOYEN TERMES LIÉS AUX PROJETS EN COURS	
Indicateur de capacité de prestation de services aux entreprises	
■ Valeur totale des projets en cours (toutes sources de fonds confondues)	*37,9 millions $*
Indicateurs de services rendus aux entreprises	
■ Activités de sensibilisation organisées	634
■ Participants aux activités de sensibilisation organisées	7 246
■ Activités de développement des capacités	913
■ Participants aux activités de développement des capacités	5 976
Indicateurs de résultats auprès des entreprises desservies	
■ Entreprises ayant développé un plan d'implantation d'une NPA	556
■ Entreprises ayant implanté une NPA	437
■ Réseaux d'affaires créés	20
■ PME adhérant à un réseau d'affaires	254
Dépenses auxquelles l'agence s'est engagée pour inciter la réalisation des projets en cours et engendrer les résultats montrés ci-haut	
■ Valeur totale de l'aide financière approuvée à l'égard des projets en cours	*15,6 millions $*
■ Dépenses réelles en 2002-2003	*4,1 millions $*
■ Dépenses totales encourues (incluant les dépenses des années antérieures) pour les projets en cours	*9,1 millions $*

L'aide financière de l'agence à des organismes d'aide aux entreprises dans le cadre de la priorité *Compétitivité — Nouvelles pratiques d'affaires* a contribué à la tenue de plus de 1 000 activités de sensibilisation et de développement des capacités auxquelles 13 000 personnes ont participé.

De plus, l'appui financier de l'agence a permis à 556 entreprises de développer un plan d'implantation d'une pratique d'affaires avancée et à 437 entrepreneurs d'implanter une nouvelle pratique d'affaires au sein de leur entreprise.

B- ENTREPRISES

PRIORITÉ 1.3.1 : COMPÉTITIVITÉ — NOUVELLES PRATIQUES D'AFFAIRES **PRINCIPAUX RÉSULTATS OBSERVÉS AU 31 MARS 2003 AU REGARD DES PROJETS D'ENTREPRISES EN COURS**	
Nombre de projets d'entreprises en cours :	**12**
PRINCIPAUX RÉSULTATS DE COURT ET MOYEN TERMES LIÉS AUX PROJETS EN COURS	
Indicateur de développement des entreprises	
■ Valeur totale des projets en cours (toutes sources de fonds confondues)	*4,9 millions $*
Indicateurs de compétitivité des entreprises	
■ Entreprises ayant déclaré avoir augmenté leur chiffre d'affaires	25 %
■ Montant d'augmentation des chiffres d'affaires (n = 1)	*250 000 $*
Indicateurs liés à l'emploi	
■ Emplois créés	3
■ Emplois maintenus	14
■ Emplois transformés	13
Dépenses auxquelles l'agence s'est engagée pour inciter la réalisation des projets en cours et engendrer les résultats montrés ci-haut	
■ Valeur totale de l'aide financière approuvée à l'égard des projets en cours	*938 016 $*
■ Dépenses réelles en 2002-2003	*365 764 $*
■ Dépenses totales encourues (incluant les dépenses des années antérieures) pour les projets en cours	*430 741 $*

Les projets en cours permettront notamment l'implantation d'un système qualité, la mise en place d'un nouveau système informatique de gestion et l'implantation d'un centre d'affaires virtuel.

Le nombre peu élevé de projets d'entreprises financés dans le cadre de cette priorité est propre à la nature de l'intervention de l'agence dans le domaine des nouvelles pratiques d'affaires. À ce stade-ci, l'agence mise sur les organismes d'aide aux entreprises afin d'éveiller les entrepreneurs à l'implantation et à l'utilisation des nouvelles pratiques d'affaires pour enrichir leurs pratiques de gestion et leurs façons de faire. De plus, cette priorité est relativement nouvelle à l'agence.

Le tableau suivant fait état des réalisations de l'agence quant à la priorité *Compétitivité — Nouvelles pratiques d'affaires* en ce qui concerne ses engagements dans le RPP 2002-2003.

ENGAGEMENTS 2002-2005	PRINCIPAUX RÉSULTATS OBSERVÉS EN 2002-2003	DEGRÉ D'ATTEINTE
■ 2 000 PME sensibilisées aux nouvelles pratiques d'affaires ou ayant développé des compétences pour celle-ci	■ Plus de 13 000 personnes ont été sensibilisées ou habilitées à l'utilisation de nouvelles pratiques d'affaires dans le cadre de plus de 1 000 activités de sensibilisation et de développement des capacités	★
■ 350 entreprises sensibilisées aux affaires électroniques et ayant fait l'objet d'un accompagnement dans ce domaine	■ L'agence appuie financièrement un réseau de personnes-ressources en affaires électroniques. Ce réseau a accompagné 376 entreprises en affaires électroniques. De plus, 84 entreprises ont été accompagnées dans le cadre du programme E-STRAT de la Banque de développement du Canada, financé en partie par l'agence	★
■ 250 PME ayant adopté de nouvelles pratiques d'affaires	■ L'appui de l'agence a contribué à l'adoption de nouvelles pratiques d'affaires par 437 entreprises	★

Légende : ★ Objectif en voie d'être dépassé
✓ Objectif en voie d'être atteint
❖ Progrès à réaliser
✢ Objectif révisé en début d'exercice

De façon générale, l'agence est en voie de dépasser ses engagements au regard de cette priorité. À moyen terme, les entrepreneurs sensibilisés à l'utilisation de nouvelles pratiques d'affaires pourraient vraisemblablement en venir à les implanter au sein de leur entreprise, augmentant ainsi leur compétitivité.

Priorité 1.3.2 : Compétitivité — Innovation de procédés, d'équipements et de produits

Modèle logique de la priorité 1.3.2

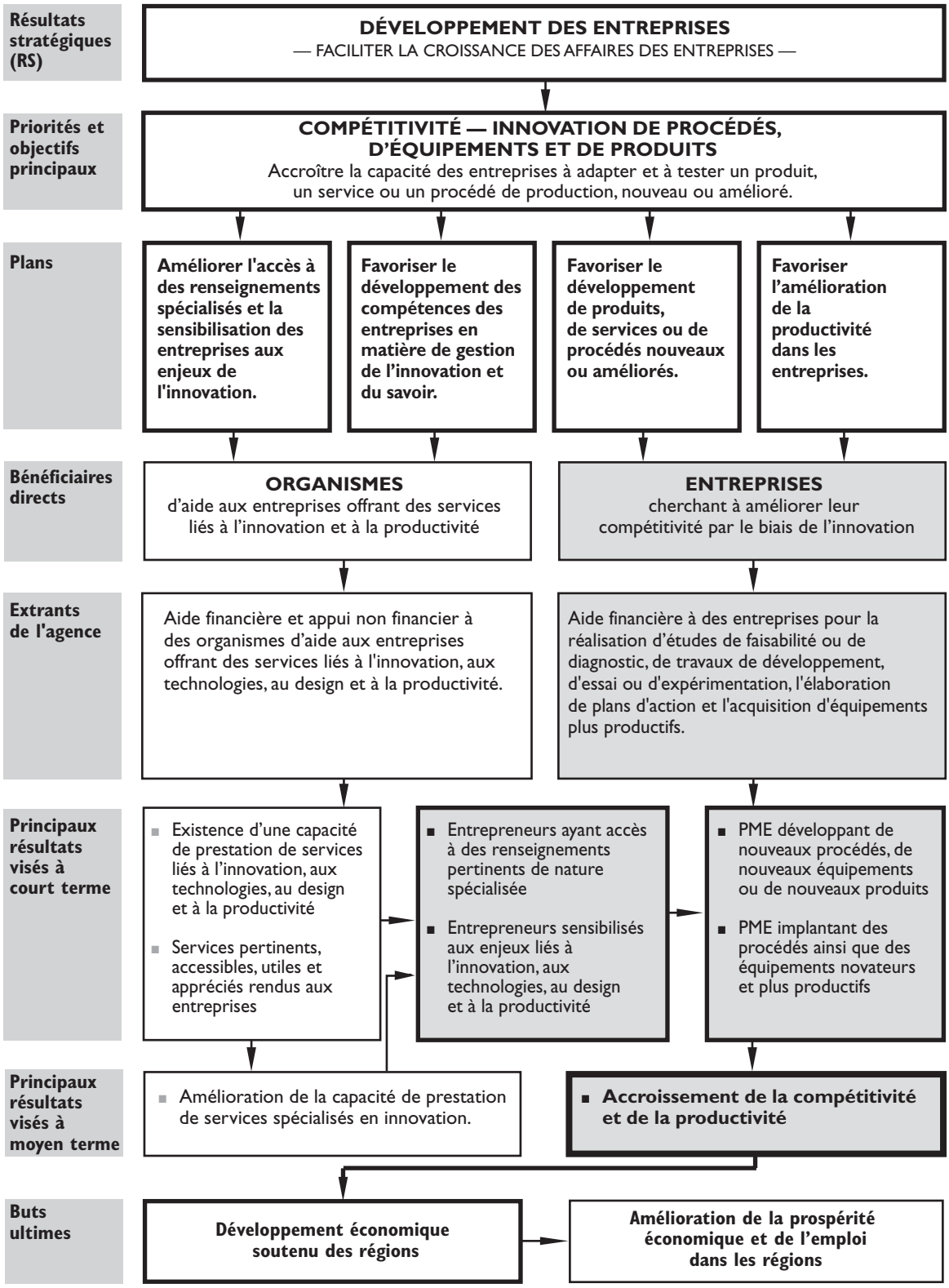

Les entreprises peuvent accroître leur compétitivité en renforçant leur capacité d'innover. Un produit différencié par ses caractéristiques techniques ou son design particulier procure un avantage concurrentiel à l'entreprise. Des procédés technologiquement avancés contribuent aussi à réduire les coûts de production et à offrir des produits à des prix compétitifs. L'amélioration du niveau de connaissances et de compétences scientifiques et techniques dans l'entreprise peut mener à un accroissement de sa capacité d'innover.

Pour demeurer dans la course face à des compétiteurs dynamiques qui cherchent eux-mêmes à acquérir une longueur d'avance, les entreprises québécoises doivent savoir repérer et traiter l'information stratégique sur les nouvelles tendances en technologie et en design, innover rapidement et constamment, selon des cycles de développement de plus en plus courts. Pour développer ces nouvelles compétences, les entreprises doivent pouvoir compter sur des ressources humaines professionnelles spécialisées.

L'agence coordonne son soutien à l'innovation avec, entre autres, le Conseil national de recherches Canada qui aide les entreprises avec son Programme d'aide à la recherche industrielle et par le biais du Réseau canadien de technologie, notamment. Elle coordonne également ses actions avec l'Agence des douanes et du revenu du Canada, pour informer les entreprises des modalités des crédits d'impôt s'appliquant aux dépenses en recherche et développement.

Pour soutenir le développement des entreprises et assurer leur compétitivité, le plan de l'agence en matière d'innovation de procédés, d'équipements et de produits vise à accroître leur capacité d'adapter ou de tester un produit, un service ou un procédé de production, nouveau ou amélioré, en favorisant : 1) l'accès à des renseignements spécialisés et la sensibilisation des entreprises aux enjeux de l'innovation ; 2) le développement des compétences ; 3) le développement de produits ; 4) l'amélioration de la productivité par l'innovation dans les procédés et les processus.

Pour ce faire, l'agence accorde des contributions financières ou un appui non financier à des organismes d'aide aux entreprises offrant des services liés à l'innovation et à la productivité. Elle fournit également un appui à des entreprises pour la réalisation d'études de faisabilité ou de diagnostic, de travaux de développement, d'essai ou d'expérimentation, l'élaboration de plans d'action et l'acquisition d'équipements permettant de réaliser un accroissement significatif de leur productivité.

Principaux extrants de l'agence

Au cours de l'exercice 2002-2003, l'agence a approuvé 186 nouvelles ententes de contribution pour la priorité *Compétitivité — Innovation de procédés, d'équipements et de produits*. L'aide financière approuvée par l'agence dans le cadre de ces ententes se chiffre à 25 millions de dollars.

EXTRANTS DE L'AGENCE 1.3.2 Compétitivité — Innovation de procédés, d'équipements et de produits	2002-2003
■ Nombre de nouvelles ententes de contribution	186
■ Aide financière approuvée (en millions de $)	*25*
■ Valeur totale des projets faisant l'objet d'une nouvelle entente de contribution (en millions de $)[1]	*89,9*

Note :
1 Toutes sources de fonds confondues.

Principaux résultats observés

A- ORGANISMES D'AIDE AUX ENTREPRISES

PRIORITÉ 1.3.2 : COMPÉTITIVITÉ — INNOVATION DE PROCÉDÉS, D'ÉQUIPEMENTS ET DE PRODUITS PRINCIPAUX RÉSULTATS OBSERVÉS AU 31 MARS 2003 AU REGARD DES PROJETS D'ORGANISMES D'AIDE AUX ENTREPRISES EN COURS	
Nombre de projets d'organismes d'aide aux entreprises en cours :	**56**
PRINCIPAUX RÉSULTATS DE COURT ET MOYEN TERMES LIÉS AUX PROJETS EN COURS	
Indicateur de capacité de prestation de services aux entreprises	
■ Valeur totale des projets en cours (toutes sources de fonds confondues)	*40,0 millions $*
Indicateurs de services rendus aux entreprises	
■ Activités de sensibilisation organisées	1 516
■ Participants aux activités de sensibilisation organisées	9 187
■ Activités de développement des capacités	972
■ Participants aux activités de développement des capacités	2 124
Indicateurs de résultats auprès des entreprises desservies	
■ Entreprises ayant développé un plan d'action en innovation	342
■ Emplois créés	146
■ Emplois maintenus	28
Dépenses auxquelles l'agence s'est engagée pour inciter la réalisation des projets en cours et engendrer les résultats montrés ci-haut	
■ Valeur totale de l'aide financière approuvée à l'égard des projets en cours	*18,7 millions $*
■ Dépenses réelles en 2002-2003	*6,2 millions $*
■ Dépenses totales encourues (incluant les dépenses des années antérieures) pour les projets en cours	*9,2 millions $*

L'appui financier de l'agence aux organismes d'aide aux entreprises dans le cadre de cette priorité a permis à 342 entreprises de développer un plan d'action afin d'innover. De plus, l'aide financière de l'agence a contribué à la tenue de 1 516 activités de sensibilisation auxquelles 9 187 participants ont été informés des enjeux liés à l'innovation et à la productivité.

Grâce aux contributions de l'agence, plus de 972 activités de développement des capacités, c'est-à-dire des ateliers, des séminaires ou des rencontres individuelles ont été réalisées auprès de 2 124 participants dans les différentes régions du Québec afin d'habiliter ceux-ci à des savoir-faire dans le domaine de l'innovation.

PRIORITÉ 1.3.2 : COMPÉTITIVITÉ — INNOVATION DE PROCÉDÉS, D'ÉQUIPEMENTS ET DE PRODUITS PRINCIPAUX RÉSULTATS OBSERVÉS AU 31 MARS 2003 AU REGARD DES PROJETS D'ENTREPRISES EN COURS	
Nombre de projets d'entreprises en cours :	**168**
PRINCIPAUX RÉSULTATS DE COURT ET MOYEN TERMES LIÉS AUX PROJETS EN COURS	
Indicateur de développement des entreprises	
■ Valeur totale des projets en cours (toutes sources de fonds confondues)	*141,9 millions $*
Indicateurs de compétitivité des entreprises	
■ Entreprises ayant déclaré avoir augmenté leur chiffre d'affaires	48 %
■ Montant d'augmentation des chiffres d'affaires (n = 39)	*25,5 millions $*
■ Montant moyen d'augmentation du chiffre d'affaires	*653 846 $*
■ Entreprises ayant amélioré leur productivité	39
■ Entreprises ayant développé ou mis au point de nouveaux produits, procédés de fabrication, équipements ou de nouvelles technologies	44
Indicateurs liés à l'emploi	
■ Emplois créés	354
■ Emplois maintenus	683
■ Emplois transformés	174
Dépenses auxquelles l'agence s'est engagée pour inciter la réalisation des projets en cours et engendrer les résultats montrés ci-haut	
■ Valeur totale de l'aide financière approuvée à l'égard des projets en cours	*30,7 millions $*
■ Effet de levier auprès des entreprises	*1 $ → 3,62 $*
■ Dépenses réelles en 2002-2003	*14,9 millions $*
■ Dépenses totales encourues (incluant les dépenses des années antérieures) pour les projets en cours	*17,9 millions $*

La valeur totale des projets d'entreprises pour cette priorité s'élève à 142 millions de dollars. Ces sommes d'argent au regard des projets d'entreprises seront investies dans les différentes régions du Québec au cours des prochaines années au fur et à mesure de leur réalisation. Chaque dollar investi par l'agence génère 3,62 $ par d'autres bailleurs de fonds dans le cadre des projets d'entreprises de cette priorité.

Dans le cadre de l'enquête annuelle de l'agence, 48,3 % des entreprises répondantes ont mentionné avoir augmenté leur chiffre d'affaires. Le montant moyen d'augmentation du chiffre d'affaires s'élève à 653,8 milliers de dollars (n = 39).

L'appui de l'agence a permis la création, le maintien ou la transformation de 1 211 emplois. De plus, 39 entreprises ont augmenté leur productivité et 44 entreprises ont développé ou mis au point de nouveaux produits, procédés de fabrication, équipements ou de nouvelles technologies grâce à l'aide financière de l'agence.

Le tableau suivant fait état des réalisations de l'agence quant à la priorité *Compétitivité — Innovation de procédés, d'équipements et de produits* en ce qui concerne ses engagements.

ENGAGEMENTS 2002-2005	PRINCIPAUX RÉSULTATS OBSERVÉS EN 2002-2003	DEGRÉ D'ATTEINTE
■ 3 000 PME sensibilisées à l'innovation technologique et à la productivité	■ L'agence a contribué à la tenue de 1516 activités de sensibilisation attirant 9187 participants	✓
■ 800 PME visitées par un ingénieur pour évaluer leurs capacités technologiques	■ Plus de 480 PME ont été visitées par des ingénieurs dans le cadre du programme Opération PME de la Corporation de services des ingénieurs du Québec financé par l'agence	★
■ 75 entreprises ayant réalisé des projets en essais et en expérimentation	■ L'agence a appuyé 21 projets d'essais et expérimentation en 2002-2003	✓
■ 175 diagnostics réalisés pour améliorer la productivité	■ En début d'exercice financier, l'agence a changé sa stratégie d'intervention à cet égard. L'agence visera plutôt à appuyer des projets en productivité	✢
■ 400 entreprises ayant développé des produits ou des procédés ou encore ayant réalisé une amélioration de la productivité	■ L'agence a appuyé 38 projets de développement de produits ou de procédés et 116 projets en productivité	✓

Légende : ★ Objectif en voie d'être dépassé
✓ Objectif en voie d'être atteint
❖ Progrès à réaliser
✢ Objectif révisé en début d'exercice

Il est possible de constater que l'agence est en voie d'atteindre les objectifs qu'elle s'était fixés au regard de cette priorité.

Priorité 1.3.3 : Compétitivité — Commercialisation

Modèle logique de la priorité 1.3.3

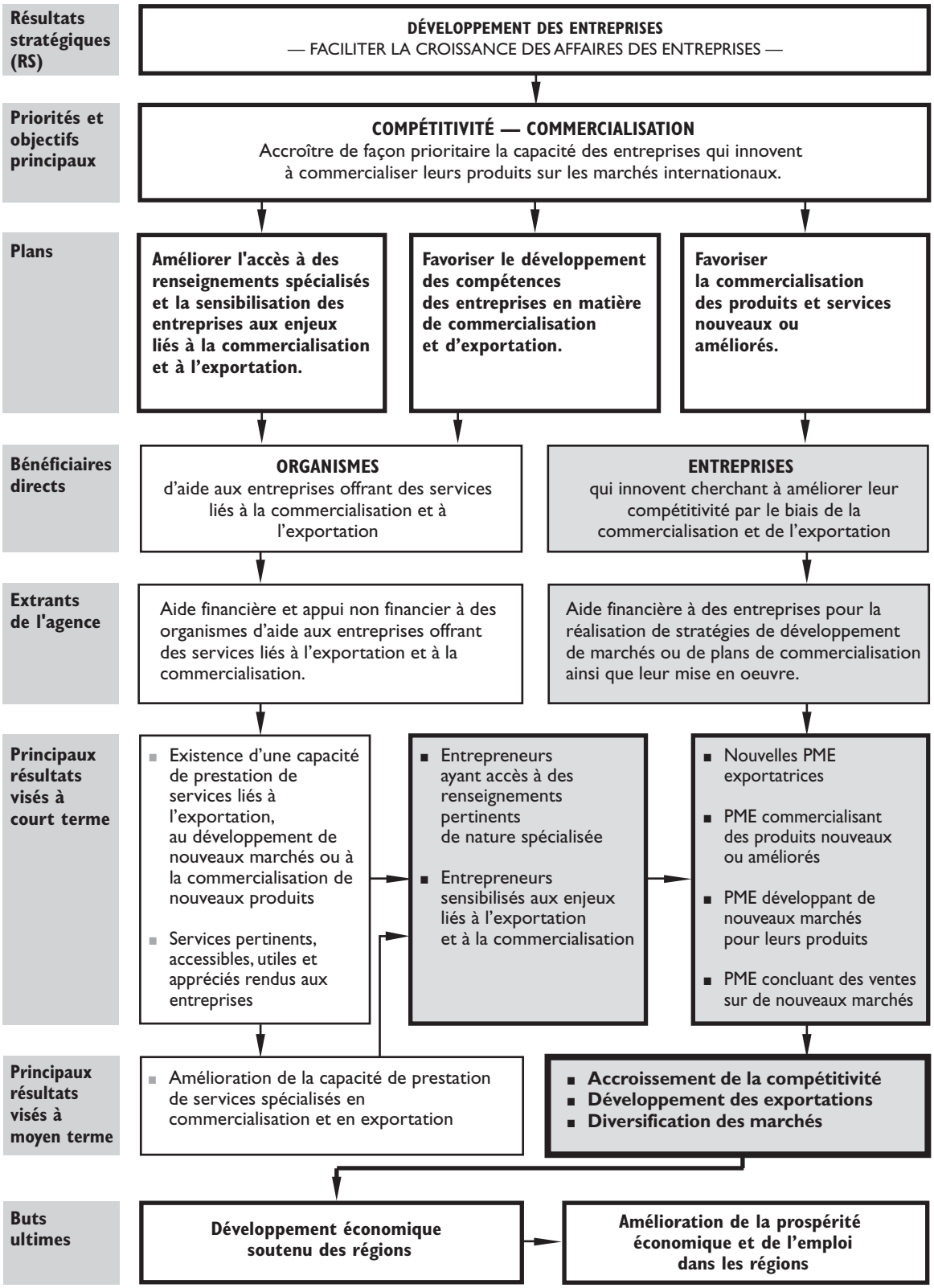

Dans un contexte de mondialisation de l'économie, la capacité des entreprises de commercialiser et d'exporter leurs produits et leurs services de façon efficace se révèle d'une importance cruciale pour leur survie et leur croissance. La mise en œuvre de stratégies de commercialisation comporte des coûts importants et un certain niveau de risque pour les entreprises, surtout lorsqu'il s'agit de lancer de nouveaux produits ou de pénétrer un nouveau marché dans un pays étranger. La commercialisation est une opération sophistiquée ; la réussir requiert l'accès à des renseignements précis sur les marchés et la disponibilité en entreprise de professionnels de la mise en marché. Les nouvelles technologies de l'information et des communications ont ouvert de nouvelles avenues dans la façon de commercialiser produits et services ; avec l'avènement du commerce électronique, il est devenu plus courant d'effectuer des transactions par Internet.

L'agence vise à renforcer les capacités de commercialisation et d'exportation des entreprises, plus particulièrement celles qui innovent et commercialisent leurs nouveaux produits sur les marchés internationaux. Le plan de l'agence comporte plusieurs facettes : 1) l'accès à des renseignements spécialisés sur les marchés ; 2) la sensibilisation aux enjeux de la commercialisation ; 3) le développement des compétences en commercialisation ; 4) la mise en marché de produits novateurs.

La mise en œuvre de ce plan s'opère principalement au moyen de la programmation propre à l'agence. L'agence accorde des contributions financières à des entreprises pour la conception et la mise en œuvre de plans de commercialisation. L'agence assure aussi la prestation du Programme de développement des marchés extérieurs (PDME) dans le cadre d'une entente avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international de qui relève le budget du PDME[9].

L'agence appuie financièrement des organismes d'aide aux entreprises offrant des services reliés à la commercialisation et à l'exportation. Ces services peuvent prendre la forme de renseignements, de conseils pour l'élaboration et l'aide à la mise en œuvre de plans de commercialisation, de conférences, de séminaires, de sessions de perfectionnement et de missions commerciales. L'encadré suivant donne un aperçu de l'intervention de l'agence en ce qui concerne la priorité *Compétitivité — Commercialisation*.

Principaux extrants de l'agence

Au cours de l'exercice 2002-2003, l'agence a approuvé 159 nouvelles ententes de contribution pour la priorité *Compétitivité — Commercialisation*. L'aide financière approuvée par l'agence dans le cadre de ces ententes se chiffre à 16,1 millions de dollars.

EXTRANTS DE L'AGENCE 1.3.3 Compétitivité — Commercialisation	2002-2003
■ Nombre de nouvelles ententes de contribution	159
■ Aide financière approuvée (en millions de $)	*16,1*
■ Valeur totale des projets faisant l'objet d'une nouvelle entente de contribution (en millions de $)[1]	*71,0*

Note :
1 Toutes sources de fonds confondues.

9 Il est possible de consulter la section IV du document pour avoir plus de détails sur ce programme.

Principaux résultats observés

A- ORGANISMES D'AIDE AUX ENTREPRISES

PRIORITÉ 1.3.3 : COMPÉTITIVITÉ — COMMERCIALISATION PRINCIPAUX RÉSULTATS OBSERVÉS AU 31 MARS 2003 AU REGARD DES PROJETS D'ORGANISMES D'AIDE AUX ENTREPRISES EN COURS	
Nombre de projets d'organismes d'aide aux entreprises en cours :	**92**
PRINCIPAUX RÉSULTATS DE COURT ET MOYEN TERMES LIÉS AUX PROJETS EN COURS	
Indicateur de capacité de prestation de services aux entreprises	
■ Valeur totale des projets en cours (toutes sources de fonds confondues)	*66,7 millions $*
Indicateurs de services rendus aux entreprises	
■ Activités de sensibilisation organisées	723
■ Participants aux activités de sensibilisation organisées	19 001
■ Activités de développement des capacités	715
■ Participants aux activités de développement des capacités	5 744
■ Missions commerciales organisées	237
■ PME ayant participé aux missions commerciales	2 344
Indicateurs de résultats auprès des entreprises desservies	
■ Nouveaux exportateurs	255
■ Entreprises ayant commercialisé un produit nouveau ou amélioré	796
■ Entreprises ayant conclu des ventes sur de nouveaux marchés	208
■ Emplois créés	269
■ Emplois maintenus	24
Dépenses auxquelles l'agence s'est engagée pour inciter la réalisation des projets en cours et engendrer les résultats montrés ci-haut	
■ Valeur totale de l'aide financière approuvée à l'égard des projets en cours	*27,9 millions $*
■ Dépenses réelles en 2002-2003	*7,6 millions $*
■ Dépenses totales encourues (incluant les dépenses des années antérieures) pour les projets en cours	*14,7 millions $*

L'agence a permis la réalisation de 723 activités de sensibilisation reliées à la commercialisation et à l'exportation. Ces initiatives ont contribué à mieux informer 19 001 participants de différentes régions du Québec. Sur ce nombre, certains envisageront de faire des démarches afin de commercialiser un nouveau produit, d'identifier des marchés potentiels d'exportation ou d'exporter leurs produits et services sur les marchés internationaux. Advenant le cas, ceux-ci pourraient assister à des activités de développement des capacités organisées par les organismes d'aide aux entreprises financées par l'agence. Plus de 5 700 participants ont bénéficié de ce type d'activité, acquérant ainsi des compétences et des savoir-faire en matière d'exportation et de commercialisation.

Grâce à l'appui financier de l'agence aux organismes d'aide aux entreprises, 237 missions commerciales ont été organisées à l'occasion de foires, de conférences ou d'événements d'affaires auxquelles ont participé 2 344 entreprises provenant des différentes régions du Québec.

Par ailleurs, 796 entreprises ayant bénéficié des services des organismes financés par l'agence ont commercialisé un produit nouveau ou amélioré et 208 entrepreneurs ont conclu des ventes sur de nouveaux marchés. En outre, 255 entreprises appuyées par des organismes financés par l'agence ont pu accéder, pour la première fois, à des marchés d'exportation.

B- ENTREPRISES

PRIORITÉ 1.3.3 : COMPÉTITIVITÉ — COMMERCIALISATION **PRINCIPAUX RÉSULTATS OBSERVÉS AU 31 MARS 2003 AU REGARD DES PROJETS D'ENTREPRISES EN COURS**	
Nombre de projets d'entreprises en cours :	**341**
PRINCIPAUX RÉSULTATS DE COURT ET MOYEN TERMES LIÉS AUX PROJETS EN COURS	
Indicateur de développement des entreprises	
■ Valeur totale des projets en cours (toutes sources de fonds confondues)	*193,2 millions $*
Indicateurs de compétitivité des entreprises	
■ Entreprises ayant déclaré avoir augmenté leur chiffre d'affaires	78 %
■ Montant d'augmentation des chiffres d'affaires (n = 105)	*82,7 millions $*
■ Montant moyen d'augmentation du chiffre d'affaires	*787 971 $*
■ Nouveaux exportateurs	73
■ Entreprises ayant conclu des ventes sur de nouveaux marchés	*125*
Indicateurs liés à emploi	
■ Emplois créés	625
■ Emplois maintenus	729
■ Emplois transformés	179
Dépenses auxquelles l'agence s'est engagée pour inciter la réalisation des projets en cours et engendrer les résultats montrés ci-haut	
■ Valeur totale de l'aide financière approuvée à l'égard des projets en cours	*46,0 millions $*
■ Effet de levier auprès des entreprises	*1 $ → 3,20 $*
■ Dépenses réelles en 2002-2003	*15,7 millions $*
■ Dépenses totales encourues (incluant les dépenses des années antérieures) pour les projets en cours	*29,5 millions $*

L'appui financier de l'agence à des projets d'entreprises a permis à 73 entrepreneurs d'écouler leurs produits pour la première fois sur des marchés d'exportation. De plus, 125 entreprises ont conclu des ventes sur de nouveaux marchés. L'aide financière de l'agence à des entreprises pour leur projet de commercialisation et d'exportation a contribué à créer, à maintenir ou à transformer plus de 1 533 emplois dans les régions du Québec.

Dans le cadre de l'enquête annuelle, pour cette priorité, 77,7 % des entreprises jointes ayant bénéficié d'une aide financière de l'agence ont déclaré avoir augmenté leur chiffre d'affaires. Le montant moyen d'augmentation du chiffre d'affaires s'élève à 788 000 $. Le tableau suivant fait état des réalisations de l'agence quant à la priorité *Compétitivité — Commercialisation* en ce qui concerne ses engagements.

ENGAGEMENTS 2002-2005	PRINCIPAUX RÉSULTATS OBSERVÉS EN 2002-2003	DEGRÉ D'ATTEINTE
■ 8 000 PME sensibilisées au développement des marchés internationaux et à la commercialisation	■ L'agence a permis la réalisation de 723 activités de sensibilisation auxquelles 19 001 personnes ont participé	★
■ 700 projets d'exportation réalisés par des PME	■ 341 projets en cours sont liés à la commercialisation et à l'exportation	★
■ 200 entreprises ayant participé à des missions commerciales à l'étranger	■ L'appui financier de l'agence à des organismes d'aide aux entreprises a permis la tenue de 237 missions commerciales auxquelles ont participé plus de 2 000 PME	★

Légende : ★ Objectif en voie d'être dépassé
✓ Objectif en voie d'être atteint
❖ Progrès à réaliser
✢ Objectif révisé en début d'exercice

À la lumière des résultats observés, l'agence est en voie de dépasser ses objectifs au regard de cette priorité.

Priorité 1.4 : Développement des petites entreprises

Modèle logique de la priorité 1.4

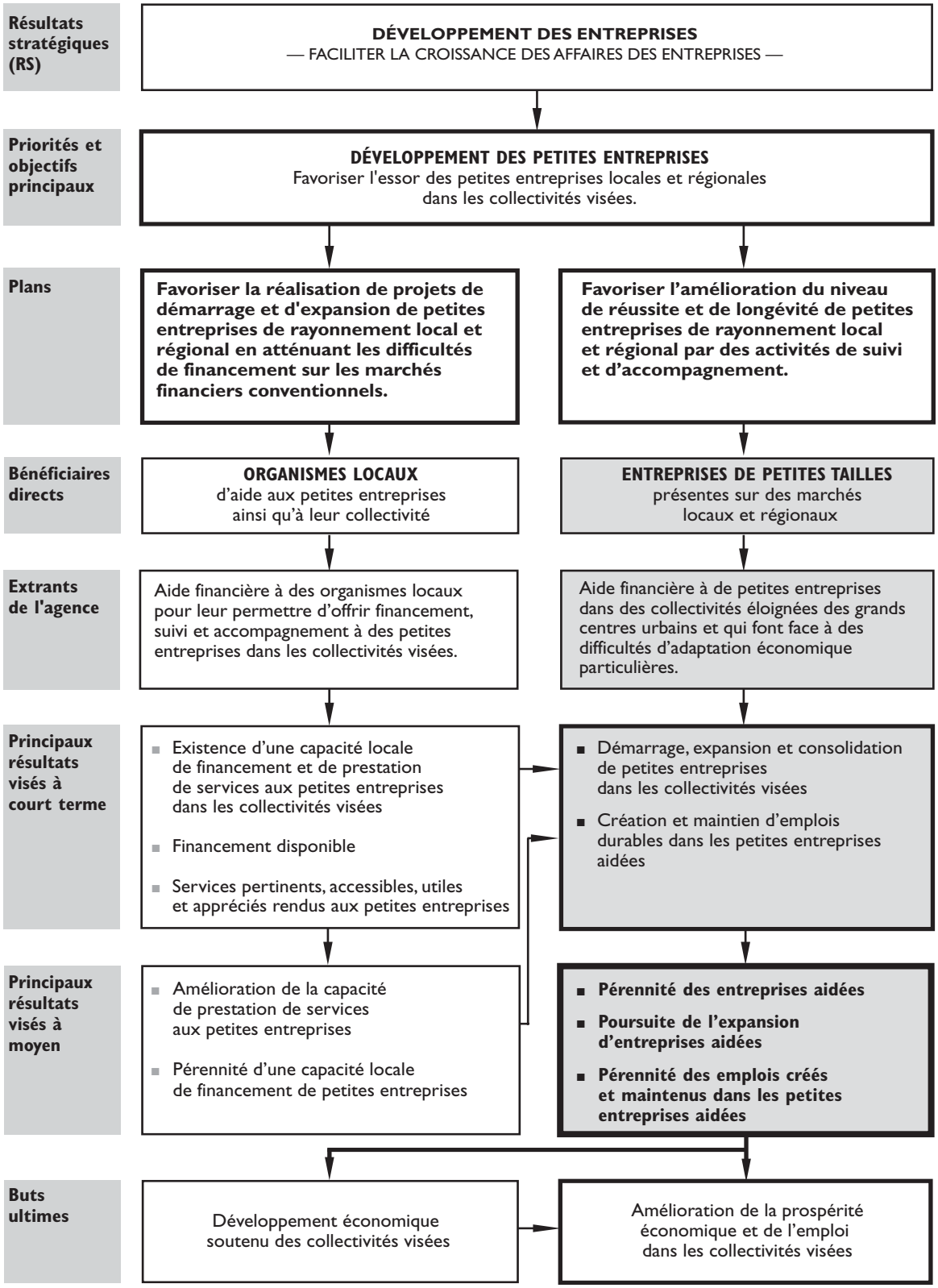

L'établissement et le développement de petites entreprises de rayonnement local et régional contribuent au maintien et à la création d'emplois, en plus d'agir sur la restructuration des économies locales. Pour la plupart, les petites entreprises commencent par desservir les marchés dans leur région immédiate. Mais certaines d'entre elles arriveront à se démarquer sur les scènes économiques nationale et internationale. Nonobstant leur évolution future, les petites entreprises sont un élément essentiel au maintien de la vitalité économique des collectivités.

Le plan de l'agence pour le développement des petites entreprises de rayonnement local et régional vise leur démarrage et leur expansion, l'amélioration de leur niveau de réussite et de leur longévité. Ce plan s'applique principalement dans les régions rurales et dans certains quartiers urbains en restructuration. La principale avenue de mise en œuvre de ce plan pour l'agence consiste à accorder de l'aide financière à des organismes qui offrent des services d'accompagnement et la prestation d'avis aux petites entreprises de leur collectivité locale, et qui offrent concurremment du financement pour permettre à celles-ci de réaliser leurs projets, y compris le démarrage.

Trois types d'organismes travaillent de concert avec l'agence pour ce qui est du développement des petites entreprises. Il s'agit en premier lieu des Sociétés d'aide au développement des collectivités. Au nombre de 57 et présentes dans toutes les régions éloignées et les collectivités rurales du Québec, les SADC jouent également un rôle dans l'animation du développement économique de leur milieu. L'agence soutient aussi les Centres d'aide aux entreprises ; au nombre de neuf, leur rôle est axé uniquement sur l'aide aux entreprises. En milieu urbain, l'agence appuie également, en association avec le gouvernement provincial et les municipalités concernées, 14 Corporations de développement économique communautaire pour leur permettre de stimuler le prédémarrage et le démarrage de petites entreprises et d'offrir des services d'information et d'encadrement ainsi que des services techniques aux entreprises.

L'agence aide ces organismes à couvrir leur frais de fonctionnement ; cette aide est consentie par le truchement du Programme de développement des collectivités. L'agence a, par exemple, aidé les SADC à se doter d'un fonds spécial d'investissement pour financer les projets de jeunes entrepreneurs. Les SADC, les CAE et les CDEC étendent la portée de l'action de développement économique de l'agence au-delà de ce qu'il serait possible d'accomplir si l'agence intervenait seule auprès des milliers de petites entreprises sur tout le territoire québécois.

Comme le montre le schéma précédent, l’autre façon pour l’agence de mettre en œuvre son plan consiste à accorder de l'aide financière directement à de petites entreprises de rayonnement local et régional, plus particulièrement dans les régions à croissance lente et où les emplois sont insuffisants ou dans celles aux prises avec des problèmes économiques conjoncturels et structurels, dont la région Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine. À cet effet, en plus de ses principaux programmes, l’agence dispose du Programme canadien d’appui à l’économie de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine et du Fonds spécial Québec Côtier.

Principaux extrants de l’agence

Au cours de l’exercice 2002-2003, l’agence a approuvé 93 nouvelles ententes de contribution pour la priorité *Développement des petites entreprises*. L’aide financière approuvée par l’agence dans le cadre de ces ententes se chiffre à 12,4 millions de dollars.

EXTRANTS DE L'AGENCE 1.4 Développement des petites entreprises	2002-2003
■ Nombre de nouvelles ententes de contribution	93
■ Aide financière approuvée (en millions de $)	*12,4*
■ Valeur totale des projets faisant l'objet d'une nouvelle entente de contribution (en millions de $)[1]	*31,4*

Note :
1 Toutes sources de fonds confondues.

Principaux résultats observés

A- ORGANISMES D'AIDE AUX ENTREPRISES

PRIORITÉ 1.4 : DÉVELOPPEMENT DES PETITES ENTREPRISES **PRINCIPAUX RÉSULTATS OBSERVÉS AU 31 MARS 2003 AU REGARD DES PROJETS D'ORGANISMES D'AIDE AUX ENTREPRISES EN COURS**	
Nombre de projets d'organismes d'aide aux entreprises en cours :	**245**
PRINCIPAUX RÉSULTATS DE COURT ET MOYEN TERMES LIÉS AUX PROJETS EN COURS	
Indicateur de capacité de prestation de services aux entreprises	
■ Valeur totale des projets en cours (toutes sources de fonds confondues)	*125,0 millions $*
Indicateurs de services rendus aux entreprises	
■ Activités de sensibilisation organisées	1 207
■ Participants aux activités de sensibilisation organisées	21 905
■ Activités de développement des capacités	805
■ Participants aux activités de développement des capacités	3 245
Indicateurs de résultats auprès des entreprises desservies	
■ Entreprises en phase de prédémarrage	713
■ Entreprises démarrées	980
■ Entreprises en expansion	545
■ Emplois créés	1 528
■ Emplois maintenus	1 261
Dépenses auxquelles l'agence s'est engagée pour inciter la réalisation des projets en cours et engendrer les résultats montrés ci-haut	
■ Valeur totale de l'aide financière approuvée à l'égard des projets en cours	*106,0 millions $*
■ Dépenses réelles en 2002-2003	*28,5 millions $*
■ Dépenses totales encourues (incluant les dépenses des années antérieures) pour les projets en cours	*52,0 millions $*

L'aide financière de l'agence aux organismes a contribué à la tenue de plus de 1 200 activités de sensibilisation auxquelles ont participé plus de 21 000 personnes. Grâce à l'appui financier de l'agence, les organismes d'aide aux entreprises ont contribué au prédémarrage, au démarrage et à l'expansion de 2 238 petites entreprises dans les régions du Québec.

D'autre part et en sus des résultats documentés au tableau précédent, les SADC et les CAE ont rapporté avoir créé et maintenu plus de 10 500 emplois dans les collectivités québécoises[10]. Le tableau suivant présente les résultats liés à la création et au maintien d'emplois, tels que déclarés par les SADC et les CAE[11].

Organismes	Création et maintien d'emplois
SADC	6 812
Stratégie Jeunesse des SADC	1 166
CAE	2 574
Total	**10 552**

B- ENTREPRISES

PRIORITÉ 1.4 : DÉVELOPPEMENT DES PETITES ENTREPRISES **PRINCIPAUX RÉSULTATS OBSERVÉS AU 31 MARS 2003 AU REGARD DES PROJETS D'ENTREPRISES EN COURS**	
Nombre de projets d'entreprises en cours :	**50**
PRINCIPAUX RÉSULTATS DE COURT ET MOYEN TERMES LIÉS AUX PROJETS EN COURS	
Indicateur de développement des entreprises	
■ Valeur totale des projets en cours (toutes sources de fonds confondues)	*18,1 millions $*
Indicateurs de compétitivité des entreprises	
■ Entreprises ayant déclaré avoir augmenté leur chiffre d'affaires	*79 %*
■ Montant d'augmentation des chiffres d'affaires (n = 19)	*5,1 millions $*
■ Montant moyen d'augmentation du chiffre d'affaires	*269 105 $*
Indicateurs liés à l'emploi	
■ Emplois créés	101
■ Emplois maintenus	149
■ Emplois transformés	46
Dépenses auxquelles l'agence s'est engagée pour inciter la réalisation des projets en cours et engendrer les résultats montrés ci-haut	
■ Valeur totale de l'aide financière approuvée à l'égard des projets en cours	*2,5 millions $*
■ Dépenses réelles en 2002-2003	*1,4 millions $*
■ Dépenses totales encourues (incluant les dépenses des années antérieures) pour les projets en cours	*2,1 millions $*

10 Les SADC et les CAE définissent ainsi la création et le maintien d'emplois : des emplois créés et maintenus de l'ouverture d'un dossier jusqu'à la fin de l'exercice financier traité.

11 Ces chiffres n'incluent pas ceux des Corporations de développement économique communautaire.

L'appui de l'agence à des projets de petites entreprises a permis la création, le maintien ainsi que la transformation de 296 emplois dans les collectivités québécoises.

De plus, 79,2 % des entreprises contactées dans le cadre de l'enquête annuelle de l'agence ont déclaré avoir augmenté leur chiffre d'affaires. Le montant d'augmentation des chiffres d'affaires s'élève à plus de cinq millions de dollars (n = 19).

Le tableau suivant fait état des réalisations de l'agence quant à la priorité *Développement des petites entreprises* en ce qui concerne ses engagements.

ENGAGEMENTS 2002-2005	PRINCIPAUX RÉSULTATS OBSERVÉS EN 2002-2003	DEGRÉ D'ATTEINTE
■ 1 750 démarrages, expansions ou refinancement de petites entreprises	■ Grâce à l'appui financier de l'agence, les organismes d'aide aux entreprises ont contribué au prédémarrage, au démarrage et à l'expansion de 2 238 petites entreprises dans les régions du Québec	★
■ 15 entreprises autochtones créées et plus de 500 PME autochtones informées et accompagnées	■ L'appui de l'agence a permis la création de quatre entreprises autochtones ; en outre, plusieurs activités tenues par des organismes autochtones ont permis de sensibiliser et d'accompagner plus de 15 000 participants	✓
■ 300 jeunes entrepreneurs ayant été appuyés dans leurs projets d'entreprise	■ Appuyée financièrement par l'agence, la Stratégie jeunesse des SADC a permis le prédémarrage et le démarrage de 333 entreprises dirigées par de jeunes entrepreneurs	★

Légende : ★ Objectif en voie d'être dépassé
✓ Objectif en voie d'être atteint
❖ Progrès à réaliser
✢ Objectif révisé en début d'exercice

Il est possible de constater que l'agence est en voie de dépasser les engagements fixés dans son RPP 2002-2003.

Résultat stratégique n° 2 : Contribuer à l'amélioration de l'environnement économique des régions du Québec

Dans le cadre du premier résultat stratégique, l'agence met l'accent sur le développement des entreprises et sur leur compétitivité. Mais les entreprises peuvent difficilement relever seules le défi de la compétitivité ; leur capacité d'affronter la concurrence internationale est largement tributaire d'un environnement économique propice au développement. C'est pourquoi le deuxième résultat stratégique visé par l'agence consiste en l'amélioration de l'environnement du développement économique des régions. L'impact principal recherché a une dimension « collective », qui se fera sentir sur l'environnement des affaires, en amont des entreprises.

Le besoin d'améliorer l'environnement économique pour développer les entreprises peut s'illustrer de la façon suivante. Dans les secteurs économiques qui utilisent intensément un savoir complexe se développant rapidement, par exemple, une PME aurait beaucoup de difficulté à maîtriser seule l'évolution des connaissances si elle n'était pas active dans un milieu régional riche en activités de recherche et de veille technologique. Autre exemple : un milieu qui met en valeur ses attraits touristiques régionaux et qui fait efficacement leur commercialisation à l'étranger favorisera ainsi l'essor des établissements hôteliers de sa région, ce qui permettra à cette industrie de maintenir et de créer davantage d'emplois. Le développement économique d'une région ne peut se réussir sans que le milieu n'y participe très activement et le prenne en main. Ces exemples aident à comprendre pourquoi l'agence encourage le développement de la capacité du milieu à dynamiser le développement de son économie, et les raisons pour lesquelles elle favorise le renforcement d'avantages compétitifs fondés sur le savoir, de même que la mise en valeur économique des atouts régionaux.

Pour contribuer à l'amélioration de l'environnement économique et donner suite à ses priorités en ce domaine, l'agence appuie des organismes de développement offrant des services au milieu régional. Il s'agit d'organismes locaux, régionaux et sectoriels qui cherchent à concerter et à mobiliser leur milieu afin de dynamiser davantage le développement de leur économie. Il s'agit aussi d'organismes qui diffusent des renseignements sur les enjeux de développement économique de leur région, qui produisent des analyses sur les possibilités de développement, qui sensibilisent leur milieu aux nouvelles tendances et aux nouveaux défis, ou qui aident les intervenants à améliorer leurs compétences en développement économique.

L'agence appuie également des gestionnaires d'actifs aux retombées collectives, c'est-à-dire des organismes à but non lucratif ainsi que des entreprises, pour leur permettre de réaliser des projets structurants pour leur région. Ces projets consistent, pour des gestionnaires, à mettre en valeur des équipements collectifs à vocation économique, des attraits touristiques ou à accroître les capacités de recherche-développement précompétitive dans leur région, pour ne citer que ces exemples.

Par de l'aide financière à des organismes voués au développement de leur région, l'agence vise, de façon ultime, au terme d'une longue chaîne de conséquences, à ce qu'un ensemble d'entreprises tirent avantage de la réalisation de projets structurants dans leur région, et que l'expansion des affaires de ces entreprises entraîne un accroissement de l'activité économique, de l'emploi et des revenus gagnés dans la région.

Modèle logique du résultat stratégique n° 2

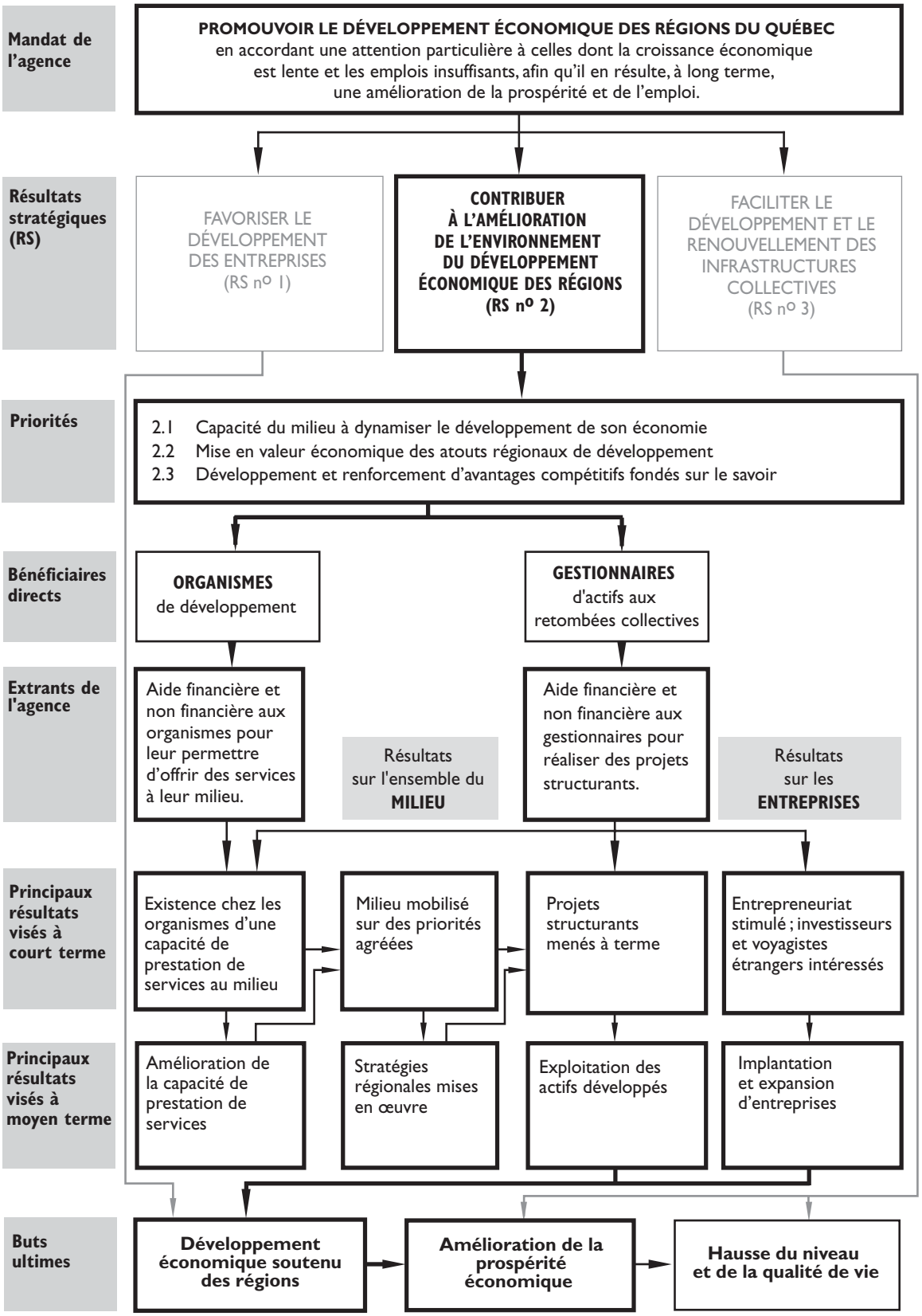

Principaux extrants de l'agence pour l'*Amélioration de l'environnement du développement économique des régions*

Le tableau suivant montre la répartition des nouvelles ententes de contribution selon les trois priorités de l'agence sous le deuxième résultat stratégique, soit l'*Amélioration de l'environnement du développement économique des régions du Québec*.

RÉSULTAT STRATÉGIQUE N° 2 — AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

PRINCIPAL EXTRANT DE L'AGENCE AU CHAPITRE DE L'APPUI FINANCIER NOUVELLES ENTENTES DE CONTRIBUTION APPROUVÉES EN 2002-2003

— PAR PRIORITÉ —

Principal extrant de l'agence au chapitre de l'appui financier

Nouvelles ententes de contribution par priorité :	Nombre de nouvelles ententes	Aide financière approuvée (en millions de $)
Capacité du milieu à dynamiser le développement de son économie	140	*21,8*
Mise en valeur économique des atouts régionaux de développement	65	*15,2*
Développement et renforcement des avantages compétitifs fondés sur le savoir	27	*40,1*
TOTAL (RS n° 2 — Amélioration de l'environnement du développement économique des régions)	232	*77,1*

Remarque : Ce tableau ne rend pas compte des autres extrants de l'agence au chapitre de l'appui financier, ni des extrants au chapitre des appuis non financiers.

Le tableau suivant montre l'évolution des nouvelles ententes de contribution approuvées pour l'*Amélioration de l'environnement du développement économique des régions* au cours des trois derniers exercices financiers.

RÉSULTAT STRATÉGIQUE N° 2 — AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

PRINCIPAL EXTRANT DE L'AGENCE AU CHAPITRE DE L'APPUI FINANCIER NOUVELLES ENTENTES DE CONTRIBUTION APPROUVÉES EN 2002-2003

— COMPARÉES AUX DEUX EXERCICES FINANCIERS PRÉCÉDENTS —

Amélioration de l'environnement du développement économique des régions du Québec	Exercices financiers					
	2000-2001		2001-2002		2002-2003	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
■ **Nouvelles ententes de contribution** (nombre)	281		288		232	
- Organismes de développement	228	81	164	57	141	61
- Gestionnaires d'actifs aux retombées collectives	53	19	124	43	91	39
■ **Aide financière approuvée** (en millions de $)	*95,4*		*138,3*		*77,1*	
- Organismes de développement	*64,9*	68	*34,8*	25	*22,7*	29
- Gestionnaires d'actifs aux retombées collectives	*30,5*	32	*103,5*	75	*54,4*	71
■ **Valeur totale des projets faisant l'objet d'une nouvelle entente de contribution** (en millions de $)[1]	*240,2*		*723,8*		*305,5*	
- Organismes de développement	*159,0*	66	*132,2*	18	*81,2*	27
- Gestionnaires d'actifs aux retombées collectives	*81,2*	34	*591,6*	82	*224,3*	73

Note :
1 Toutes sources de fonds confondues.

Principaux résultats observés pour l'*Amélioration de l'environnement du développement économique des régions*

Dans le cadre des 515 projets en cours en 2002-2003 en matière de l'*Amélioration de l'environnement du développement économique des régions*, la valeur totale des projets en cours se chiffre à plus de 1,7 milliard de dollars, incluant les investissements des autres bailleurs de fonds. Les dépenses réelles de l'agence pendant cet exercice financier se sont élevées à 116,3 millions de dollars. Quant aux dépenses totales encourues au 31 mars 2003 pour atteindre les résultats présentés dans ce rapport liés aux projets en cours en 2002-2003, l'agence a dépensé plus de 144,3 millions de dollars.

Le graphique suivant montre que le principal résultat de court terme de l'agence concernant l'*Amélioration de l'environnement du développement économique des régions* proviendra principalement de la réalisation de projets dans le cadre de la priorité *Mise en valeur économique d'atouts régionaux de développement*, puis aux termes de la priorité *Développement et renforcement d'avantages compétitifs fondés sur le savoir.*

Principal résultat de court terme
Indicateur global d'amélioration de l'environnement du développement économique
Valeur totale des projets en cours
— selon les trois priorités —

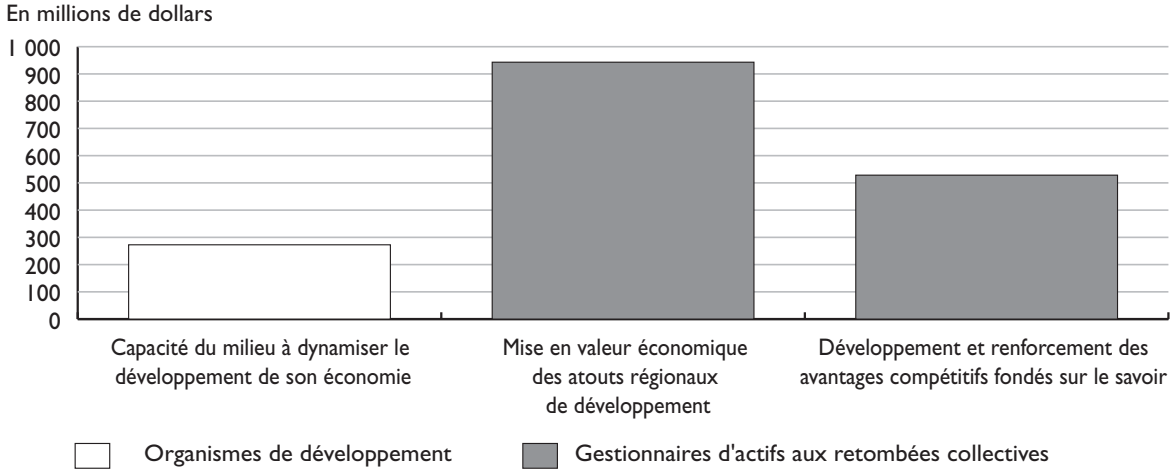

A- Principaux résultats observés auprès des organismes de développement

RÉSULTAT STRATÉGIQUE N° 2 — AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE **PRINCIPAUX RÉSULTATS OBSERVÉS AU 31 MARS 2003** — ORGANISMES DE DÉVELOPPEMENT —	
Nombre de projets en cours au sein des organismes de développement :	**303**
PRINCIPAUX RÉSULTATS DE COURT ET MOYEN TERMES LIÉS AUX PROJETS EN COURS	
Indicateurs de services rendus au milieu	
■ Nombre d'activités de services réalisées (sensibilisation, développement des capacités, accompagnement, etc.)	3 960
■ Nombre de participants aux activités	89 927
Indicateur de capacité de services au milieu	
■ Valeur des services offerts grâce à l'appui financier de l'agence (valeur estimée du coût total des projets en cours, toutes sources de fonds confondues)	*272,7 millions $*
Indicateurs de l'effet de l'aide des organismes appuyés par l'agence sur l'environnement du développement	
■ Touristes étrangers attirés par les projets promotionnels appuyés par l'agence	1 415 431
■ Projets locaux ou régionaux en voie de développement	1 066
■ Emplois créés (1 459); emplois maintenus (2 610)	4 069
Dépenses auxquelles l'agence s'est engagée pour inciter la réalisation des projets en cours et engendrer les résultats montrés ci-haut	
■ Valeur totale de l'aide financière approuvée par l'agence	*102,3 millions $*
■ Dépenses réelles en 2002-2003	*25,3 millions $*
■ Dépenses totales encourues (incluant les dépenses des années antérieures) pour les projets en cours	*57,9 millions $*

B- Principaux résultats observés auprès des gestionnaires d'actifs aux retombées collectives

Les principaux résultats recherchés dans le cadre du deuxième résultat stratégique concernent la réalisation de projets d'actifs collectifs structurants. Le tableau suivant illustre les résultats quant aux gestionnaires d'actifs aux retombées collectives appuyés dans le cadre de ce résultat stratégique.

RÉSULTAT STRATÉGIQUE N° 2 — AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE **PRINCIPAUX RÉSULTATS OBSERVÉS AU 31 MARS 2003** — GESTIONNAIRES D'ACTIFS AUX RETOMBÉES COLLECTIVES —	
Nombre de projets en cours chez les gestionnaires d'actifs aux retombées collectives :	**212**
PRINCIPAUX RÉSULTATS DE COURT ET MOYEN TERMES LIÉS AUX PROJETS EN COURS	
Indicateurs d'amélioration de l'environnement du développement économique des régions	
■ Valeur totale des projets en cours (coût total, toutes sources de fonds confondues)	*1,4 milliard $*
■ Emplois créés (969) ; emplois maintenus (988)	1 957
Dépenses auxquelles l'agence s'est engagée pour inciter la réalisation des projets en cours et engendrer les résultats montrés ci-haut	
■ Valeur totale de l'aide financière approuvée par l'agence	*255,6 millions $*
■ Dépenses réelles en 2002-2003	*91,0 millions $*
■ Dépenses totales encourues (incluant les dépenses des années antérieures) pour les projets en cours	*173,0 millions $*

L'agence a dépensé plus de 91 millions de dollars en 2002-2003 dans le cadre de 212 projets avec des gestionnaires d'actifs aux retombées collectives. La valeur totale de ces projets, incluant les investissements des autres bailleurs de fonds, s'élève à près de 1,5 milliard de dollars. Lorsque les projets en cours seront terminés au cours des prochaines années, l'ensemble de cette somme aura été investi dans les différentes régions du Québec.

Dans le cadre de l'enquête annuelle de l'agence, les gestionnaires d'actifs aux retombées collectives contactés ont déclaré avoir créé ou maintenu plus de 1 950 emplois grâce à l'appui financier de l'agence.

Priorité 2.1 : Capacité du milieu à dynamiser le développement de son économie

Modèle logique de la priorité 2.1

Résultats stratégiques (RS)

AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS
Contribuer à créer des conditions économiques plus propices au développement de l'ensemble des entreprises d'une collectivité, d'une région ou d'un secteur de l'économie.

Priorités et objectifs principaux

CAPACITÉ DU MILIEU À DYNAMISER LE DÉVELOPPEMENT DE SON ÉCONOMIE
Accroître la capacité des intervenants locaux et régionaux à susciter l'émergence de projets visant à créer ou à renforcer les avantages compétitifs distinctifs d'une région.

Plans

Soutenir l'animation économique du milieu :

- Améliorer l'accès du milieu à des renseignements sur les possibilités de développement des régions
- Favoriser le développement des compétences du milieu pour élaborer des plans de développement économique de leur région
- Favoriser la mobilisation du milieu pour développer et réaliser des projets structurants
- Faciliter la participation du milieu pour faire valoir des enjeux régionaux de développement.

Favoriser la promotion internationale d'une région ou d'un secteur économique.

Favoriser la valorisation de l'esprit d'entreprise :

- Inciter les citoyens, les jeunes en particulier, à envisager une carrière en affaires.
- Encourager les gens d'affaires à développer leur entreprise et à exceller en affaires.

Bénéficiaires directs

ORGANISMES locaux, régionaux ou sectoriels d'animation économique du milieu

ORGANISMES actifs en promotion internationale

ORGANISMES qui contribuent à la valorisation de l'entrepreneurship

Extrants de l'agence

Aide financière et non financière à des organismes pour leur permettre d'offrir des services d'animation économique de leur milieu

Aide financière pour promotion internationale

Aide financière aux organismes pour des activités de valorisation

Principaux résultats visés à court terme

RÉSULTATS VISÉS CHEZ LES ORGANISMES DE DÉVELOPPEMENT

- Existence d'une capacité de prestation de services d'animation économique du milieu
- Services rendus au milieu :
  - Renseignements pertinents et accessibles diffusés aux intervenants
  - Milieu sensibilisé aux enjeux émergents
  - Compétences des intervenants développées en matière de développement économique
  - Milieu accompagné dans l'élaboration de stratégies et de projets structurants
  - Priorités et orientations de l'agence définies avec la participation du milieu

Services rendus aux régions ou aux secteurs économiques :

Promotion auprès :

- d'investisseurs étrangers potentiels
- de touristes étrangers potentiels

Services rendus aux :

- Citoyens : incitation à envisager une carrière en affaires (les jeunes, en particulier)
- Gens d'affaires : encouragement à poursuivre le développement de leurs entreprises et à exceller en affaires

Suite à la page suivante

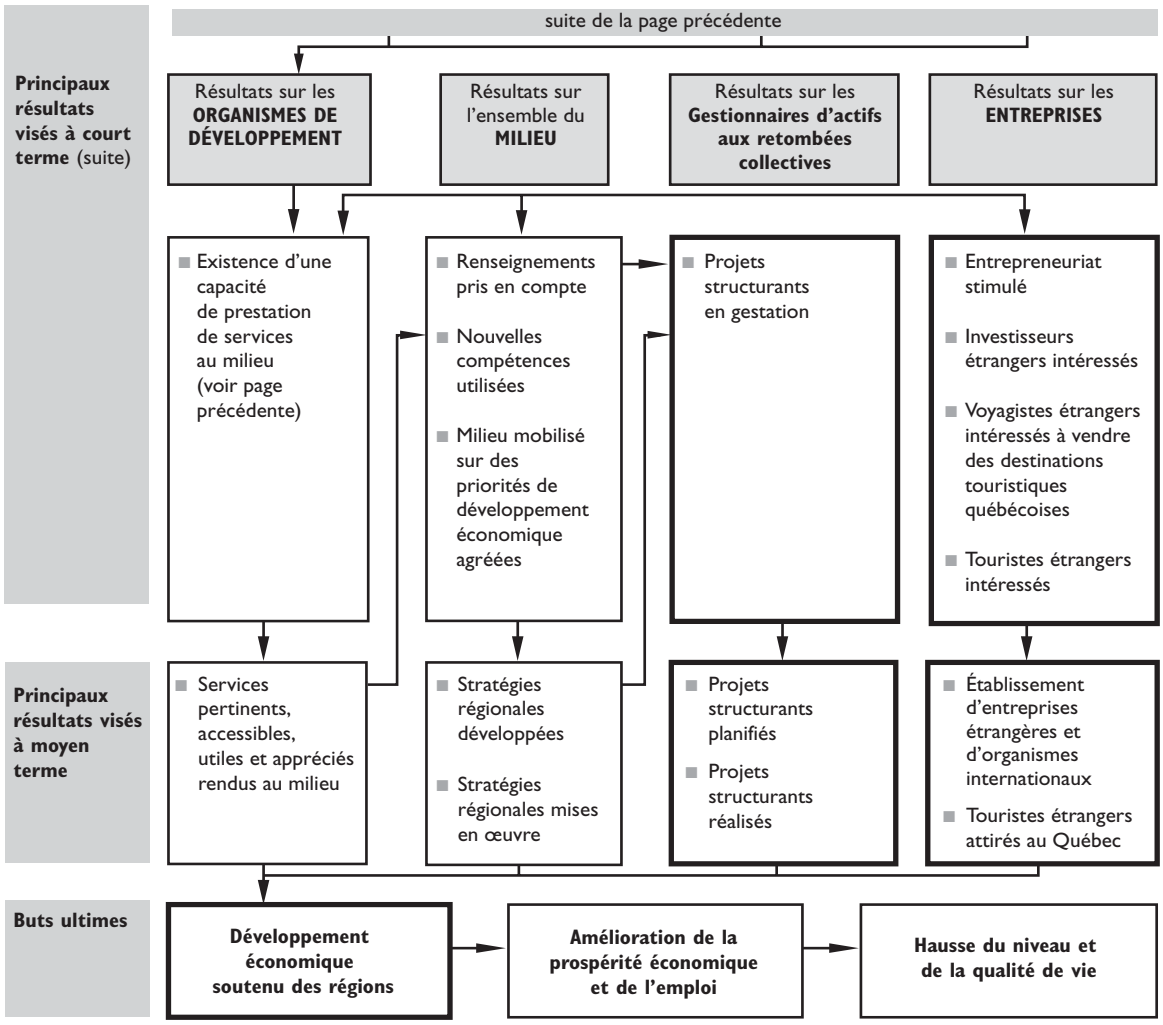

Le développement économique d'une région ne peut se réussir sans que le milieu n'y participe très activement et le prenne en main ; c'est là une leçon apprise de décennies d'efforts des gouvernements nord-américains et européens en développement économique local et régional. C'est de ce constat que vient l'intérêt que porte l'agence à la *Capacité du milieu à dynamiser le développement de son économie*, sa première priorité en matière d'amélioration de l'environnement du développement économique des régions. La collaboration et la convergence des efforts des acteurs du développement économique d'une région se révèlent une condition incontournable pour en améliorer la prospérité et le niveau de vie. Pour rassembler les intervenants du milieu et faire consensus sur des stratégies et des priorités porteuses de développement économique, les régions doivent pouvoir compter sur le dynamisme d'organismes locaux et régionaux de développement.

Comme le montre le schéma précédent, l'objectif de l'agence est d'accroître la capacité des intervenants locaux et régionaux à susciter l'émergence de projets susceptibles de créer et de renforcer les avantages compétitifs distinctifs d'une région. Pour ce faire, le plan de l'agence consiste à appuyer des organismes de développement qui offrent divers types de services spécialisés à leur milieu local ou régional. Ainsi, l'agence appuie des organismes qui œuvrent à l'animation économique de leur milieu, des organismes actifs dans la promotion internationale de leur région, et des organismes qui contribuent à la valorisation de l'entrepreneurship.

En ce qui concerne l'animation économique du milieu, l'agence soutient financièrement et accompagne des organismes locaux et régionaux dans la production et la diffusion de renseignements sur les possibilités de développement propres à chaque région, par exemple, la diffusion de documents de sensibilisation, l'organisation et la tenue de conférences, de séminaires et d'ateliers conçus pour susciter la réflexion sur les enjeux de développement régional dans le nouveau contexte économique mondial. L'agence accorde aussi de l'aide financière et de l'accompagnement pour la constitution ainsi que l'animation de réseaux de partage, d'apprentissage et d'échanges sur les nouvelles tendances et les meilleures pratiques de développement local et régional ainsi que pour l'élaboration d'outils de mobilisation et d'animation du milieu. Les Sociétés d'aide au développement des collectivités, dont il a été question précédemment (voir priorité *Développement des petites entreprises*), comptent parmi les organismes soutenus par l'agence pour leur contribution à la mobilisation de leurs milieux locaux.

La Table jamésienne de concertation minière : une initiative jalonnée de succès

Le contexte

L'industrie minière du territoire de la Baie-James (aussi appelé Jamésie) subissait, depuis la fin des années 1980, une décroissance soutenue de ses activités causée par la convergence de nombreux facteurs macro-économiques tels que la baisse du prix des métaux (or, zinc, cuivre), les gains de productivité industrielle et la réaffectation de capitaux jadis disponibles à l'industrie vers d'autres secteurs. La région risquait de voir disparaître, à moyenne échéance, un pan entier de son économie ; il y avait urgence en la communauté jamésienne. Celle-ci se devait de canaliser les forces régionales et sectorielles vers le développement de solutions pour revaloriser son industrie minière.

Or, contribuer à redresser l'industrie minière jamésienne est l'un des principaux objectifs que poursuit l'agence depuis deux ans par le biais de l'injection de fonds de fonctionnement auprès de la Table jamésienne de concertation minière.

Le projet

Mise sur pied en urgence à l'automne 2001 grâce, entre autres, à l'intervention rapide de Développement économique Canada et de ses autres organismes bailleurs de fonds, la Table jamésienne de concertation minière est une table technique régionale regroupant l'ensemble des intervenants concernés par le secteur minier. Organismes régionaux de développement socio-économique, ministères provinciaux et fédéraux, sociétés de financement spécialisées dans les mines, PME minières, grandes entreprises d'exploitation minière et organismes de formation y siègent ensemble pour mettre en œuvre un plan quinquennal de revalorisation de l'industrie minière jamésienne. Les axes d'intervention prioritaires de la Table concernent 1) le financement des activités de prospection et d'exploration ; 2) la consolidation des opérations minières existantes ; 3) la recherche et le développement ; 4) le développement de programmes d'appui adaptés.

L'intervention de l'agence

Le secteur des mines figurant parmi ses priorités ministérielles, l'agence consentit une première contribution de 44 698 $ en 2001-2002, puis une deuxième de 67 518 $ en 2002-2003 dans le cadre du programme Initiatives régionales stratégiques, volet *Soutien à la capacité d'adaptation de la région*. L'objectif poursuivi par Développement économique Canada était d'aider le milieu à dynamiser le développement de son économie, et ce, entre autres, par le biais de l'accroissement de la capacité d'innovation et de la productivité. Un représentant de l'agence siège au conseil exécutif de l'organisme à titre d'observateur. D'ailleurs, le milieu se dit très satisfait du rôle actif joué par l'agence sur le plan du soutien apporté aux initiatives touchant les expertises fédérales ou des enjeux dépassant le cadre provincial.

Les résultats

En moins de deux ans d'existence, la Table a su devenir le porte-voix officiel, crédible et représentatif du secteur minier jamésien, en plus de s'affirmer comme acteur principal au cœur des multiples démarches de revalorisation mises de l'avant par le milieu.

Produisant des résultats bien supérieurs aux attentes initiales des intervenants, la Table a jusqu'ici contribué à plusieurs réalisations régionales majeures dont :

- la mise en place du Fonds de prospection minière jamésien dont les fonctions de direction générale et de coordination avec les intervenants du milieu sont attribuées au coordonnateur de la Table ;
- l'accompagnement fructueux des dirigeants locaux d'un grand complexe minier visant à inciter la société à investir dans des activités d'exploration, ce qui permet de préserver jusqu'en 2010 plus de 300 emplois qui devaient se terminer en 2006.

L'injection de fonds de fonctionnement s'est révélé une condition nécessaire mais non suffisante à la base des résultats atteints par la Table. En effet, son succès s'explique, entres autres, par un fort sentiment d'urgence régionale, par un leadership soutenu de la part des membres de la Table, par le fait que celle-ci soit du même milieu que celui dans lequel elle doit manœuvrer et par le fait qu'elle a élaboré et mis en œuvre un plan d'action développé par le milieu et donc adapté à ses dynamiques et particularités propres.

Cette manière innovatrice et relativement peu coûteuse de combiner les forces sectorielles et régionales s'est avérée judicieuse pour le secteur minier jamésien. En cela, cette table inclusive de concertation constitue un modèle à suivre qui pourrait être transposé à d'autres régions ressources ou même à d'autres secteurs d'activités.

Consciente de cela, du rôle mobilisateur de la Table et de son plan d'action axé sur des liens plus serrés avec des organismes de recherche ainsi qu'avec les organismes cris du secteur minier qui interviennent sur le territoire, l'agence entend poursuivre son soutien technique et financier dans le cadre du projet.

Pour plus de détails sur cette initiative, il est possible de consulter une étude de cas complète traitant de la Table jamésienne de concertation minière sur le site Internet de l'agence à l'adresse : www.dec-ced.gc.ca, à la rubrique « Publications ».

D’autre part, l’agence accorde un appui financier à des organismes pour la conception et la mise en œuvre de plans de promotion internationale des régions du Québec auprès des investisseurs, des voyagistes et des visiteurs étrangers.

L’agence verse également des contributions financières à des organismes qui contribuent à la promotion de l’entrepreneurship pour leur permettre d’offrir des services de sensibilisation et d’accompagnement, notamment auprès d’étudiants entrepreneurs potentiels. De même, l’agence appuie l’organisation et la tenue d’événements soulignant l’excellence en affaires.

Principaux extrants de l’agence

Au cours de l’exercice 2002-2003, l’agence a approuvé 140 nouvelles ententes de contribution liées à la priorité *Capacité du milieu à dynamiser le développement de son économie*. L’aide financière approuvée par l’agence dans le cadre de ces ententes se chiffre à plus de 21 millions de dollars.

EXTRANTS DE L’AGENCE 2.1 Capacité du milieu à dynamiser le développement de son économie	2002-2003
■ Nombre de nouvelles ententes de contribution	140
■ Aide financière approuvée (en millions de $)	*21,8*
■ Valeur totale des projets faisant l’objet d’une nouvelle entente de contribution (en millions de $)[1]	*80,0*

Note :
1 Toutes sources de fonds confondues.

Principaux résultats observés

ORGANISMES DE DÉVELOPPEMENT

PRIORITÉ 2.1 : CAPACITÉ DU MILIEU À DYNAMISER LE DÉVELOPPEMENT DE SON ÉCONOMIE **PRINCIPAUX RÉSULTATS OBSERVÉS AU 31 MARS 2003 AU REGARD DES PROJETS D'ORGANISMES DE DÉVELOPPEMENT EN COURS**	
Nombre de projets d'organismes de développement en cours :	**303**
PRINCIPAUX RÉSULTATS DE COURT ET MOYEN TERMES LIÉS AUX PROJETS EN COURS	
Indicateur de capacité de prestation de services au milieu du développement	
■ Valeur totale des projets en cours (toutes sources de fonds confondues)	*272,7 millions $*
Indicateurs de services rendus au milieu du développement	
■ Activités de sensibilisation organisées	2 082
■ Participants aux activités de sensibilisation organisées	62 352
■ Activités de développement des capacités	1 878
■ Participants aux activités de développement des capacités	27 575
Indicateurs de résultats sur l'environnement du développement	
■ Visiteurs étrangers attirés à la suite de la réalisation d'activités de promotion internationale	1 044 029
■ Projets locaux ou régionaux en voie de développement	852
■ Emplois créés	1 459
■ Emplois maintenus	2 610
Dépenses auxquelles l'agence s'est engagée pour inciter la réalisation des projets en cours et engendrer les résultats montrés ci-haut	
■ Valeur totale de l'aide financière approuvée à l'égard des projets en cours	*102,3 millions $*
■ Dépenses réelles en 2002-2003	*25,3 millions $*
■ Dépenses totales encourues (incluant les dépenses des années antérieures) pour les projets en cours	*57,9 millions $*

En 2002-2003, les 303 projets en cours appuyés par l'agence ont contribué au développement des capacités du milieu à dynamiser le développement de son économie par l'organisation d'activités de sensibilisation et de développement des capacités. Ces activités ont notamment permis de sensibiliser plus de 60 000 participants aux différents enjeux et défis du développement économique des régions du Québec tout en contribuant à l'amélioration des compétences de plus de 27 000 participants. De plus, les activités organisées par les organismes de développement ont suscité la mise en œuvre de 852 projets locaux de développement dans les différentes régions. Ce sont là des signes concrets de développement des capacités de milieu.

Par son appui financier, l'agence a aussi contribué à créer ou à maintenir plus de 4 000 emplois auprès de la clientèle des organismes de développement.

Le tableau suivant fait état des réalisations de l'agence quant à la priorité *Capacité du milieu à dynamiser le développement de son économie* au regard de ses engagements.

ENGAGEMENTS 2002-2005	PRINCIPAUX RÉSULTATS OBSERVÉS EN 2002-2003	DEGRÉ D'ATTEINTE
■ 4 000 acteurs du développement économique informés et mobilisés pour dynamiser le développement des régions	■ L'appui financier de l'agence a contribué à la sensibilisation et au développement des capacités de plus de 85 000 participants locaux et régionaux	★
■ Accroissement du nombre de jeunes et d'étudiants sensibilisés à une carrière dans le monde des affaires	■ L'appui financier de l'agence a permis la tenue de 70 activités de développement des capacités auxquelles ont participé 1 500 personnes	✓
■ 230 000 téléspectateurs sensibilisés à l'entrepreneurship et aux enjeux du développement économique régional	■ L'agence a notamment appuyé deux projets dont celui de la Chaire d'entrepreneurship Maclean Hunter pour la production et la diffusion d'une série de treize émissions de la série télévisée « Circuit PME » qui a attiré un auditoire de plus de 200 000 téléspectateurs	★

Légende : ★ Objectif en voie d'être dépassé
✓ Objectif en voie d'être atteint
❖ Progrès à réaliser
✢ Objectif révisé en début d'exercice

L'agence est en voie de dépasser ses engagements concernant cette priorité d'intervention.

Priorité 2.2 : Mise en valeur économique des atouts régionaux de développement

Modèle logique de la priorité 2.2

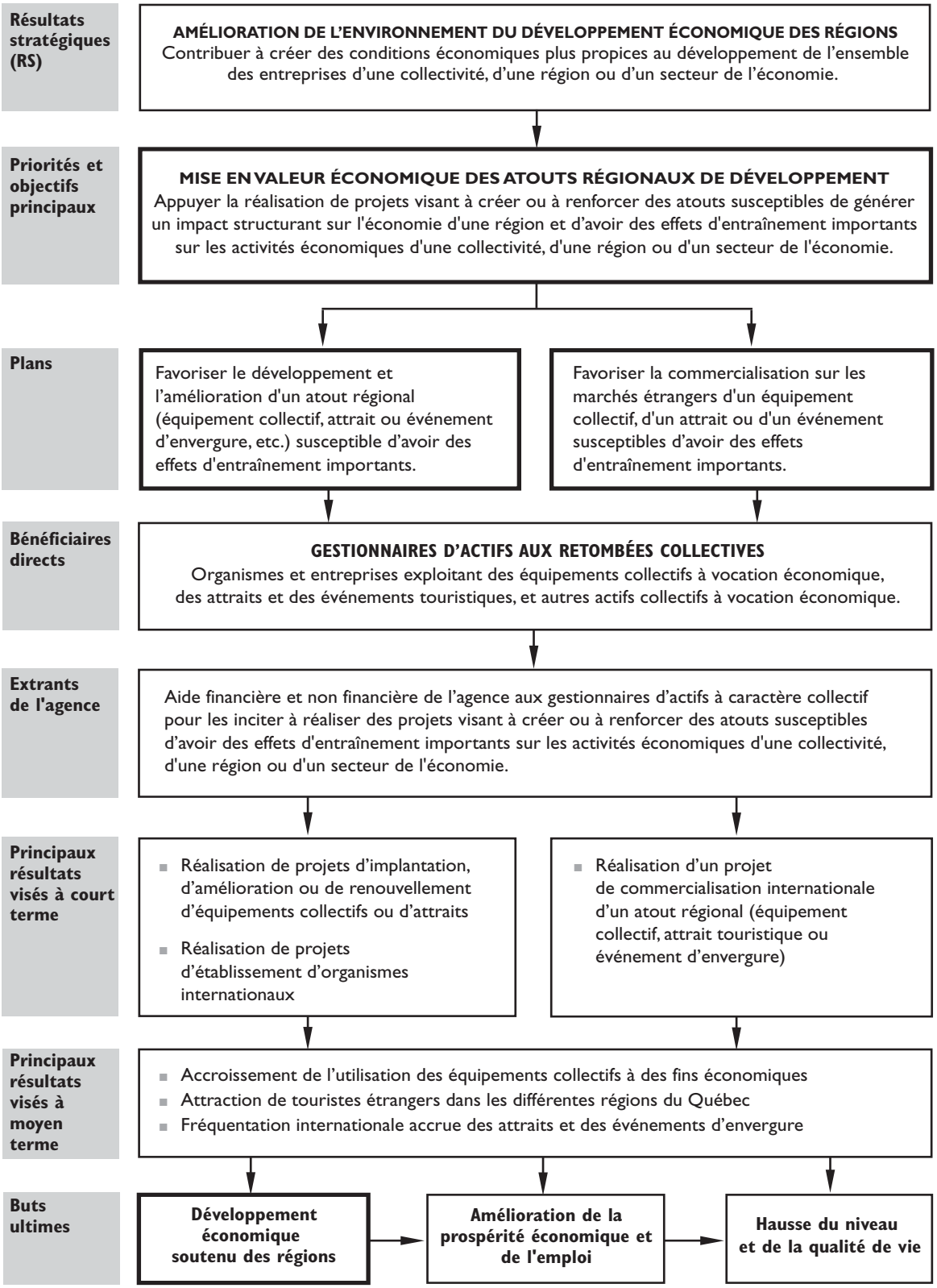

Toujours dans le but de créer un environnement propice au développement économique des régions, l'agence cherche à favoriser la réalisation de projets d'intérêt public susceptibles de générer, à long terme, un impact structurant sur l'économie régionale et d'avoir des effets d'entraînement significatifs sur les activités économiques d'une région, ou de préserver les activités qui forment la base économique d'une région aux prises avec d'importantes difficultés d'adaptation économique. Pour ce faire, l'agence contribue à la mise en valeur de certains atouts régionaux de développement, constitués typiquement d'équipements collectifs à vocation économique, d'attraits touristiques et d'événements d'envergure.

La construction, l'amélioration ou la réfection de certains équipements collectifs à vocation économique se révèlent, dans certaines régions, une stratégie appropriée au maintien de leur base économique et une prémisse à leur développement futur. Dans certains cas, le potentiel de développement d'une région ne peut être mis en valeur sans que l'État assume un rôle dans la mise en place et la conservation de tels équipements collectifs.

Le plan de l'agence pour la mise en valeur économique des atouts régionaux de développement comporte deux éléments : 1) le développement ou l'amélioration d'un atout (généralement des projets d'immobilisation) ; 2) la commercialisation de ces atouts sur les marchés étrangers.

L'agence accorde des contributions financières à des exploitants, soit des organismes à but non lucratif ou des entreprises, pour la réalisation d'études de faisabilité et pour la mise en valeur de certains atouts régionaux. À titre d'exemple, l'agence accorde un appui financier au renouvellement et à la valorisation d'attraits ainsi qu'à la tenue d'événements touristiques dans plusieurs régions du Québec.

L'agence accorde aussi un appui financier à des promoteurs locaux et régionaux afin de mettre en valeur des attraits touristiques qui renforcent le positionnement distinctif d'une région sur le marché international. L'agence vise ainsi à développer une offre touristique compétitive sur le plan de la qualité et de sa différenciation, de façon à augmenter le nombre de visiteurs, à prolonger leur séjour, à accroître les retombées économiques de leur passage et à faire en sorte qu'à leur retour dans leur pays d'origine, ils recommandent à d'autres voyageurs une visite dans les régions du Québec. Dans cette foulée, l'agence accorde également des contributions financières à des organismes pour leur permettre de concevoir et de mettre en œuvre des plans de commercialisation internationale liés à des attraits touristiques et à des événements d'envergure, puisque leur commercialisation à l'étranger contribue à attirer des touristes internationaux sur le territoire québécois et à développer l'économie des régions.

Principaux extrants de l'agence

Au cours de l'exercice 2002-2003, l'agence a approuvé 65 nouvelles ententes de contribution pour la priorité *Mise en valeur économique des atouts régionaux de développement*. L'aide financière approuvée par l'agence dans le cadre de ces ententes se chiffre à plus de 15 millions de dollars.

EXTRANTS DE L'AGENCE 2.2 Mise en valeur économique des atouts régionaux de développement	2002-2003
■ Nombre de nouvelles ententes de contribution	65
■ Aide financière approuvée (en millions de $)	*15,2*
■ Valeur totale des projets faisant l'objet d'une nouvelle entente de contribution (en millions de $)[1]	*78,9*

Note :
1 Toutes sources de fonds confondues.

Principaux résultats observés

GESTIONNAIRES D'ACTIFS À RETOMBÉES COLLECTIVES

PRIORITÉ 2.2 : MISE EN VALEUR ÉCONOMIQUE DES ATOUTS RÉGIONAUX DE DÉVELOPPEMENT **PRINCIPAUX RÉSULTATS OBSERVÉS AU 31 MARS 2003 AU REGARD DES PROJETS DE GESTIONNAIRES D'ACTIFS AUX RETOMBÉES COLLECTIVES EN COURS**	
Nombre de projets de gestionnaires d'actifs aux retombées collectives en cours :	**146**
PRINCIPAUX RÉSULTATS DE COURT ET MOYEN TERMES LIÉS AUX PROJETS EN COURS	
Indicateurs de l'amélioration de l'environnement du développement économique des régions	
■ Valeur totale des projets en cours (toutes sources de fonds confondues)	*943,1 millions $*
■ Visiteurs étrangers attirés par les événements appuyés	*371 402*
■ Projets locaux ou régionaux en voie de développement	*57*
Indicateurs liés à l'emploi	
■ Emplois créés et maintenus auprès des gestionnaires d'actifs aux retombées collectives	743
■ Emplois créés découlant des activités réalisées par les gestionnaires d'actifs aux retombées collectives	18
■ Emplois maintenus découlant des activités réalisées par les gestionnaires d'actifs aux retombées collectives	103
Dépenses auxquelles l'agence s'est engagée pour inciter la réalisation des projets en cours et engendrer les résultats montrés ci-haut	
■ Valeur totale de l'aide financière approuvée à l'égard des projets en cours	*158,5 millions $*
■ Dépenses réelles en 2002-2003	*57,4 millions $*
■ Dépenses totales encourues (incluant les dépenses des années antérieures) pour les projets en cours	*128,2 millions $*

Les 146 projets en cours pendant l'exercice financier 2002-2003 ont contribué à la création et au maintien de plus de 700 emplois auprès des gestionnaires d'actifs aux retombées collectives. Les événements et les attraits touristiques ont attiré plus de 370 000 touristes étrangers.

Le tableau suivant fait état des réalisations de l'agence quant à la priorité *Mise en valeur économique des atouts régionaux de développement* en ce qui concerne ses engagements.

ENGAGEMENTS 2002-2005	PRINCIPAUX RÉSULTATS OBSERVÉS EN 2002-2003	DEGRÉ D'ATTEINTE
■ Investissements par divers acteurs pour la réalisation de projets structurants	■ L'agence a contribué financièrement à la réalisation de projets structurants dans les différentes régions du Québec, notamment l'implantation d'un centre de biodiversité boréale au Saguenay — Lac-Saint-Jean, la reconstruction des voies ferrées du Chemin de fer Québec central, la phase II de la station Mont-Tremblant	★
■ Accroissement de l'achalandage touristique des sites appuyés	■ Les attraits touristiques et les événements d'envergure appuyés par l'agence ont contribué à attirer plus de 370 000 touristes étrangers, soit une hausse de près de 8 % comparativement à l'exercice financier 2001-2002	★
■ Événements et activités d'envergure commercialisés internationalement	■ L'agence a appuyé financièrement la commercialisation sur le plan international d'événements ou d'activités, tels que le Festival International de Jazz de Montréal, le Carnaval de Québec et le Grand Prix cycliste de Beauce	★

Légende : ★ Objectif en voie d'être dépassé
✓ Objectif en voie d'être atteint
❖ Progrès à réaliser
✢ Objectif révisé en début d'exercice

Il est possible de constater que l'agence dépasse ses trois engagements liés à cette priorité d'intervention.

Priorité 2.3 : Développement et renforcement des avantages compétitifs fondés sur le savoir

Modèle logique de la priorité 2.3

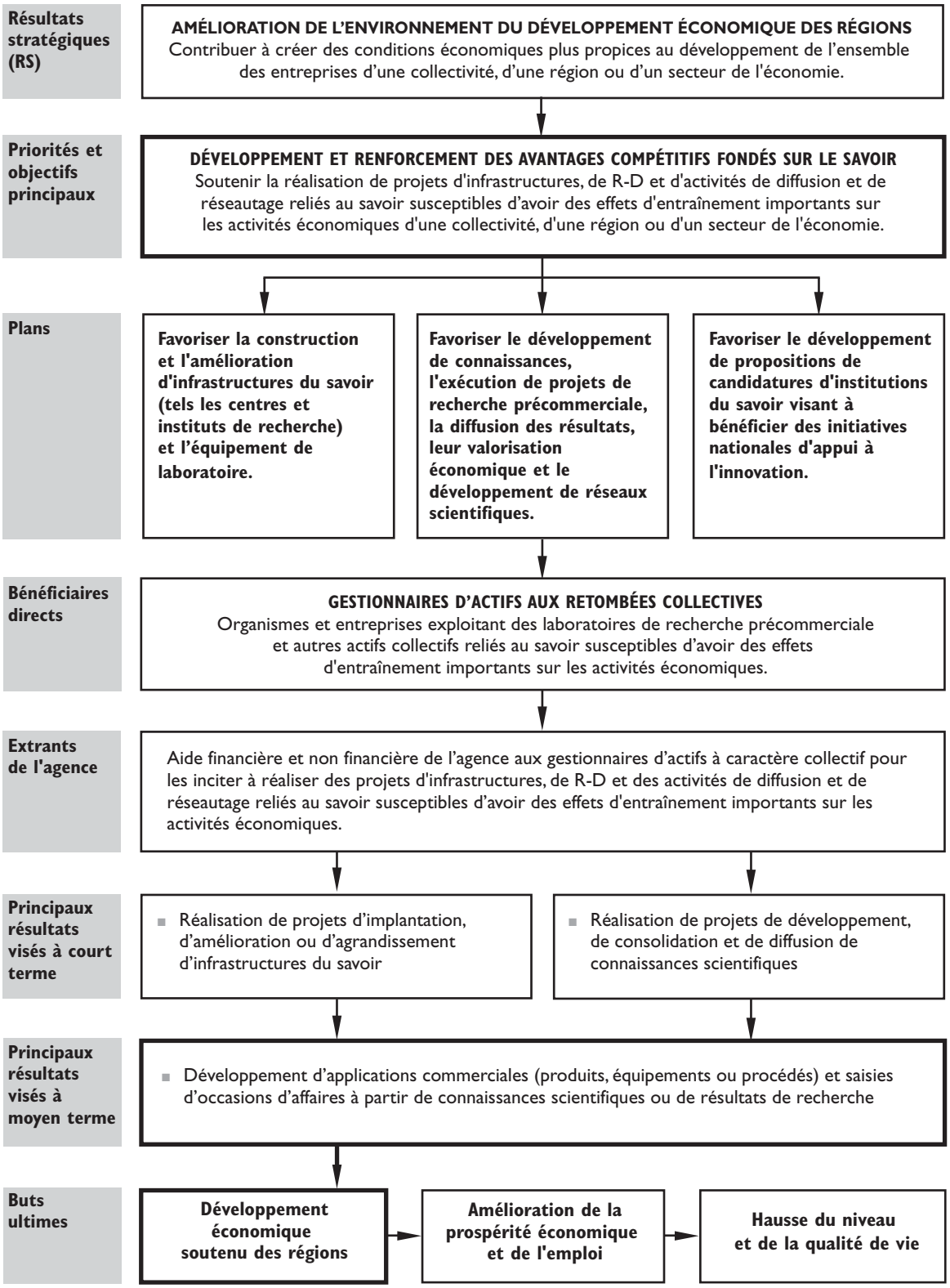

Pour relever le défi de la compétitivité, les entreprises doivent innover sans cesse et pour cela, il leur faut un environnement économique performant pour ce qui est de la maîtrise et de la diffusion du savoir. En effet, le savoir s'affirme de plus en plus comme une des bases déterminantes du développement économique. Certains projets visant à améliorer l'accès au savoir et son développement sont susceptibles d'engendrer, à moyen et à long termes, des effets d'entraînement importants sur les activités économiques d'une collectivité, d'une région ou d'un secteur de l'économie et peuvent renforcer ainsi leurs avantages compétitifs, et même en développer de nouveaux. Le savoir est en bonne partie un « bien public » et l'État moderne joue un rôle important dans l'avancement des connaissances scientifiques et techniques, avant que celles-ci n'aient atteint l'étape du développement et de la mise au point d'applications commerciales.

Dans le but d'améliorer l'environnement du développement économique, une des priorités de l'agence consiste à contribuer au développement et au renforcement des avantages compétitifs régionaux qui prennent assise sur le savoir. Parmi les créneaux d'excellence appuyés, on compte notamment l'aérospatiale, la transformation de l'aluminium, les sciences de la mer, la biologie végétale, l'agroalimentaire, les biotechnologies, les sciences de la santé, le multimédia, les pâtes et papiers et la foresterie boréale.

Afin de renforcer les avantages compétitifs régionaux, l'agence a pour priorité de favoriser la réalisation de projets d'infrastructures du savoir et des projets de R-D précommerciale qui sont susceptibles d'avoir des effets d'entraînement importants sur les activités économiques des régions du Québec.

Principaux extrants de l'agence

Au cours de l'exercice 2002-2003, l'agence a approuvé 27 nouvelles ententes de contribution pour la priorité *Développement et renforcement des avantages compétitifs fondés sur le savoir*. L'aide financière approuvée par l'agence dans le cadre de ces ententes se chiffre à 40 millions de dollars.

EXTRANTS DE L'AGENCE 2.3 Développement et renforcement des avantages compétitifs fondés sur le savoir	2002-2003
■ Nombre de nouvelles ententes de contribution	27
■ Aide financière approuvée (en millions de $)	*40,2*
■ Valeur totale des projets faisant l'objet d'une nouvelle entente de contribution (en millions de $)[1]	*147,0*

Note :
1 Toutes sources de fonds confondues.

Principaux résultats observés

GESTIONNAIRES D'ACTIFS AUX RETOMBÉES COLLECTIVES

PRIORITÉ 2.3 : DÉVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DES AVANTAGES COMPÉTITIFS FONDÉS SUR LE SAVOIR PRINCIPAUX RÉSULTATS OBSERVÉS AU 31 MARS 2003 AU REGARD DES PROJETS DE GESTIONNAIRES D'ACTIFS AUX RETOMBÉES COLLECTIVES EN COURS	
Nombre de projets de gestionnaires d'actifs aux retombées collectives en cours :	**66**
PRINCIPAUX RÉSULTATS DE COURT ET MOYEN TERMES LIÉS AUX PROJETS EN COURS	
Indicateurs de l'amélioration de l'environnement du développement économique des régions	
■ Valeur totale des projets en cours (toutes sources de fonds confondues)	*528,4 millions $*
■ Brevets de recherche reçus ou en voie d'obtention	*38*
■ Projets locaux ou régionaux en voie de développement	*157*
Indicateurs liés à l'emploi	
■ Emplois créés et maintenus auprès des gestionnaires d'actifs aux retombées collectives	446
■ Emplois créés découlant des activités réalisées par les gestionnaires d'actifs aux retombées collectives	638
■ Emplois maintenus découlant des activités réalisées par les gestionnaires d'actifs aux retombées collectives	9
Dépenses auxquelles l'agence s'est engagée pour inciter la réalisation des projets en cours et engendrer les résultats montrés ci-haut	
■ Valeur totale de l'aide financière approuvée à l'égard des projets en cours	*97,1 millions $*
■ Dépenses réelles en 2002-2003	*33,5 millions $*
■ Dépenses totales encourues (incluant les dépenses des années antérieures) pour les projets en cours	*44,8 millions $*

Afin de contribuer au développement et à l'amélioration des avantages compétitifs fondés sur le savoir, l'agence appuie des projets visant la réalisation d'études ou d'événements. Elle contribue également au démarrage et au financement d'organismes œuvrant dans le développement de l'économie du savoir ainsi qu'à la mise en place de centres de recherche.

Le tableau suivant fait état des réalisations de l'agence quant à la priorité *Développement et renforcement des avantages compétitifs fondés sur le savoir* en ce qui concerne ses engagements.

ENGAGEMENTS 2002-2005	PRINCIPAUX RÉSULTATS OBSERVÉS EN 2002-2003	DEGRÉ D'ATTEINTE
■ Mise sur pied et expansion de 10 institutions de recherche ou de transfert technologique	■ Plusieurs projets financés par l'agence visant la mise en place ou l'expansion de centres de recherche ou de transfert technologique sont présentement en cours	✓
■ Neuf mises en candidature pour la mise en place de centres de recherche ou de transfert technologique	■ Dès le début de l'exercice financier 2002-2003, l'agence a changé sa stratégie d'intervention à cet égard	✢

Légende : ★ Objectif en voie d'être dépassé
✓ Objectif en voie d'être atteint
❖ Progrès à réaliser
✢ Objectif révisé en début d'exercice

Il est possible de constater que l'agence est en voie d'atteindre son engagement au regard de cette priorité.

Résultat stratégique n° 3 : Faciliter le développement et le renouvellement des infrastructures collectives

(Programme infrastructures Canada)

Des infrastructures en bon état sont intimement liées à la qualité de vie de leurs usagers. Des infrastructures de qualité permettent aux collectivités d'attirer et de retenir des organismes et des individus qui assureront leur avenir économique et social. Elles permettent également des déplacements plus efficaces et plus sécuritaires des personnes et des biens.

Dans cet esprit, le gouvernement du Canada a mis sur pied, en l'an 2000, un nouveau programme d'appui aux infrastructures et a conclu une entente avec le gouvernement du Québec pour sa mise en œuvre[12]. L'agence s'est vu confier le mandat spécial de gérer ce programme au Québec.

Le ministre de l'Industrie est responsable de l'infrastructure pour l'ensemble des régions du Canada et de la gestion générale de ce programme de contribution. Il est appuyé dans ses responsabilités par un nouveau ministère, soit Infrastructure Canada[13]. Ainsi, l'agence effectue la livraison du programme au Québec en étroite collaboration avec Infrastructure Canada.

Le Programme infrastructures Canada (PIC) est l'unique programme par lequel l'agence souhaite atteindre son troisième résultat stratégique, soit celui de faciliter le développement et le renouvellement des infrastructures collectives.

Le PIC vise à permettre la réfection, le remplacement ou la construction d'infrastructures. Il a pour but de faire progresser ainsi la qualité de vie des citoyens du Québec, grâce à des investissements qui assurent la qualité de l'environnement, soutiennent la croissance économique à long terme, améliorent les infrastructures collectives et contribuent à mettre en place celles du XXIe siècle par l'adoption tant des meilleures technologies et pratiques que de nouvelles approches. Le programme comprend trois volets, qui correspondent à trois des priorités d'intervention de l'agence, soit :

- Volet 1 : Infrastructures pour l'eau potable et les eaux usées
- Volet 2 : Infrastructures locales de transport
- Volet 3 : Projets à incidences économiques, urbaines ou régionales.

Pour réaliser ce mandat spécial, l'agence accorde de l'aide financière à des municipalités, à des régies intermunicipales, à des organismes à but non lucratif ainsi qu'à des entreprises par l'entremise du gouvernement du Québec dans le cadre du programme. Les projets appuyés par l'agence reçoivent également une aide financière du gouvernement du Québec et des requérants concernées.

---

12 Entente Canada-Québec relative au programme d'infrastructures

13 Il est possible de consulter le site Internet de ce nouveau ministère à l'adresse : www.infrastructurecanada.gc.ca

Modèle logique du résultat stratégique n° 3

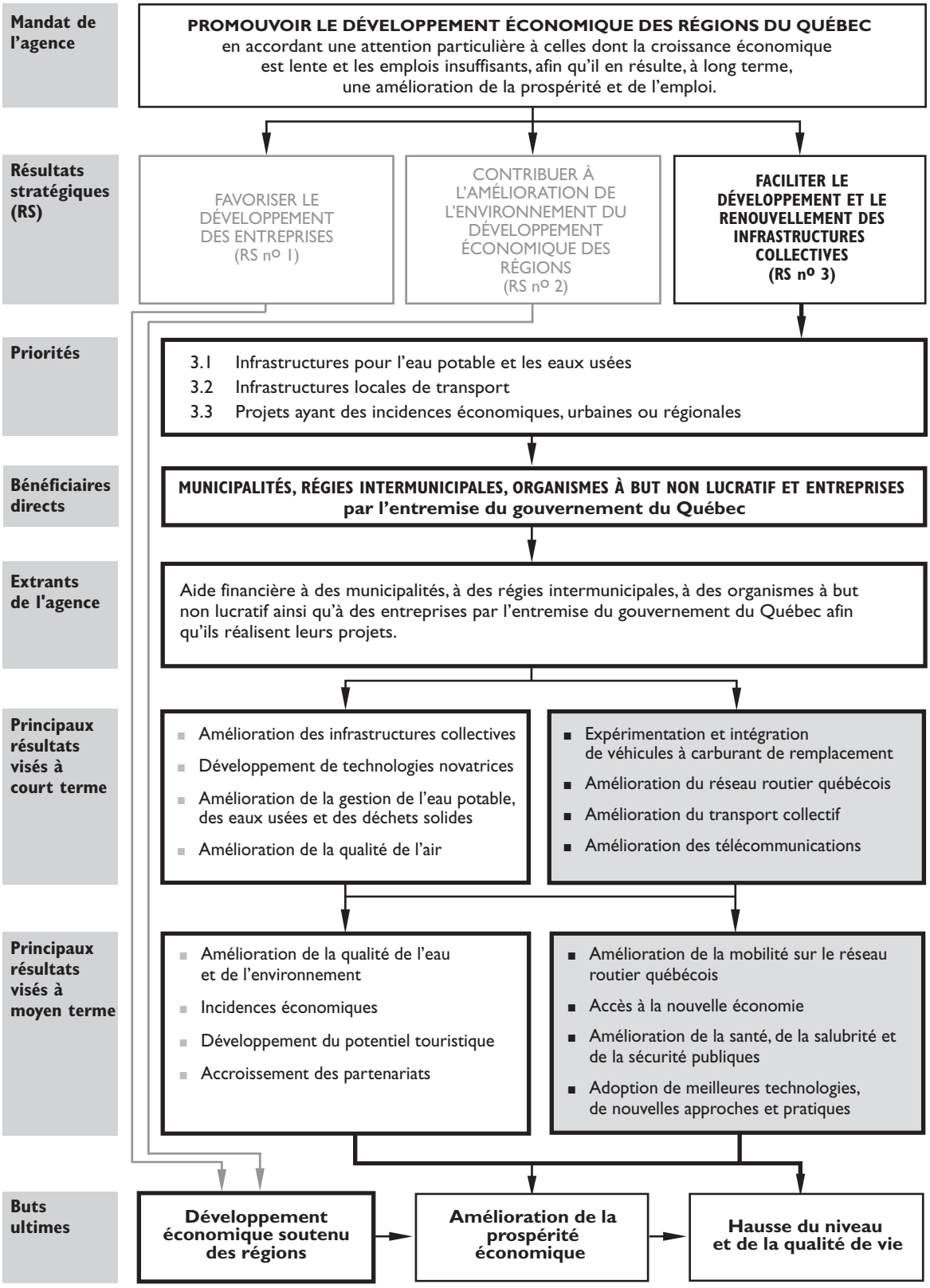

Comme illustré dans le modèle logique de la page précédente, l'aide financière accordée dans le cadre du programme devrait contribuer, à court terme, à l'amélioration des infrastructures collectives et du réseau routier québécois, au développement de nouvelles technologies ainsi qu'à l'amélioration de la gestion de l'eau potable, des eaux usées et des déchets solides. Ces différentes réalisations devraient contribuer, à moyen terme, à l'amélioration de la qualité de l'eau et de l'environnement, à l'épanouissement des communautés linguistiques minoritaires, à la consolidation de la culture et du patrimoine canadiens au Québec ainsi qu'à l'amélioration de la santé, de la salubrité et de la sécurité publiques. De façon ultime, le PIC vise à contribuer à la hausse du niveau et de la qualité de vie des Canadiens du Québec.

Les activités réalisées jusqu'à maintenant dans le cadre du PIC sont résumées dans le tableau suivant :

RÉSULTAT STRATÉGIQUE N° 3 : FACILITER LE DÉVELOPPEMENT ET LE RENOUVELLEMENT DES INFRASTRUCTURES COLLECTIVES (PROGRAMME INFRASTRUCTURES CANADA - RÉGION DU QUÉBEC)	
Total du financement prévu pour l'initiative au Québec (toutes sources de fonds confondues)	*1,5 milliard $*
Total du financement fédéral prévu pour l'initiative au Québec[1]	*515,5 millions $*
Nombre de projets approuvés du début du programme au 31 mars 2003	783
Volet 1 : Infrastructures pour l'eau potable et les eaux usées	337
Volet 2 : Infrastructures locales de transport	330
Volet 3 : Projets à incidences économiques, urbaines ou régionales	116
Contribution fédérale approuvée du début du programme au 31 mars 2003	*312,7 millions $*
Total des dépenses fédérales du début du programme au 31 mars 2003[2]	*54,7 millions $*

Notes :
1 Incluant les frais de gestion afférents au programme.
2 Incluant les frais de gestion dépensés pour le programme jusqu'à ce jour.

Les projets approuvés du début du programme au 31 mars 2003 généreront les avantages suivants :

- 397 669 ménages ayant accès actuellement à un aqueduc municipal bénéficieront d'une eau potable de meilleure qualité
- 2 084 ménages supplémentaires auront accès à un aqueduc municipal offrant une eau potable de bonne qualité
- 4 382 ménages auront accès à un système municipal de collecte et de traitement des eaux usées efficace
- 240 collectivités bénéficieront de la mise sur pied ou de l'amélioration d'infrastructures de transport
- 75 collectivités bénéficieront de la mise sur pied ou de l'amélioration d'installations sportives, récréatives ou culturelles
- 925 emplois permanents seront créés directement par les projets.

En ce qui concerne les engagements du RPP 2002-2003, les nombreux projets approuvés dans le cadre du PIC, dont les travaux sont déjà amorcés ou le seront au cours des prochains mois, permettent de constater que l'agence est en voie de dépasser ses résultats escomptés.

ENGAGEMENTS 2002-2005	PRINCIPAUX RÉSULTATS OBSERVÉS EN 2002-2003	DEGRÉ D'ATTEINTE
■ 300 projets réalisés dans le volet 1	■ 337 projets ont été approuvés du début du programme au 31 mars 2003.	★
■ 100 projets réalisés dans le volet 2	■ 330 projets ont été approuvés du début du programme au 31 mars 2003.	★
■ 80 projets réalisés dans le volet 3	■ 116 projets ont été approuvés du début du programme au 31 mars 2003.	★

Légende : ★ Objectif en voie d'être dépassé
✓ Objectif en voie d'être atteint
❖ Progrès à réaliser
✢ Objectif révisé en début d'exercice

Les rapports d'évaluation du programme, à venir au cours des prochaines années, fourniront plus d'information sur les résultats atteints au moyen du financement des projets d'infrastructure. Ils permettront ainsi de mieux juger de l'atteinte des résultats escomptés et des engagements afférents dans le cadre du programme.

Évaluation du programme

L'Entente Canada-Québec relative au programme d'infrastructures prévoit les différents exercices d'évaluation du programme. La première évaluation dite intérimaire sera effectuée au cours de l'exercice 2003-2004. L'évaluation finale du programme sera réalisée pendant l'année financière 2006-2007.

En 2002-2003, afin de s'assurer d'obtenir de l'information objective et pertinente sur le programme et de répondre aux exigences de l'Entente ainsi que de ses gestionnaires, le Comité d'évaluation du programme, composé de représentants des gouvernements du Canada et du Québec, a travaillé à la planification des exercices d'évaluation.

L'information générée dans le cadre de ces exercices fournira aux gestionnaires un éclairage sur l'efficacité et l'efficience du programme.

4 INITIATIVES HORIZONTALES ET GOUVERNEMENTALES

Initiatives horizontales

Un grand nombre de résultats visés par le gouvernement du Canada exigent la contribution de deux ou de plusieurs ministères (y compris des organismes et des sociétés d'État), d'autres administrations ou d'organisations non gouvernementales.

Dans le cadre de son mandat de développement économique, l'agence collabore étroitement avec plusieurs ministères et organismes membres du portefeuille de l'Industrie et avec d'autres ministères fédéraux. Pour ne citer que quelques exemples, l'agence participe activement à des initiatives reliées aux enjeux de l'innovation et de l'économie du savoir, du développement rural, du développement économique autochtone. Elle prend également une part active à la mise en œuvre de l'initiative Centre de services aux entreprises du Canada.

L'agence collabore aussi avec le gouvernement du Québec et un grand nombre de municipalités et de régies intermunicipales québécoises dans le cadre de l'Entente Canada-Québec relative au Programme infrastructures Canada.

Pour illustrer la contribution concrète de l'agence à des initiatives horizontales du gouvernement du Canada, cette rubrique aborde la collaboration établie entre l'agence et différents ministères.

Priorités du portefeuille de l'Industrie et participation de l'agence

Tout en participant activement à la réalisation des priorités nationales du gouvernement du Canada, de façon complémentaire, les ministères et organismes qui font partie du portefeuille de l'Industrie ont en commun les quatre priorités suivantes :

- l'innovation
- le développement des entreprises
- les collectivités durables
- le développement des marchés.

Le cadre d'intervention stratégique de l'agence dans le développement économique des régions du Québec fait en sorte qu'elle participe et collabore pleinement à la mise en œuvre des quatre priorités stratégiques du portefeuille de l'Industrie.

L'innovation et la productivité sont au cœur de la programmation de l'agence, plus précisément dans le cadre des programmes IDÉE-PME et IRS. Dans la foulée de la Stratégie d'innovation du Canada, lancée par Industrie Canada (IC) et Développement des ressources humaines Canada, l'agence et IC ont organisé une dizaine de consultations à travers le Québec afin de recueillir les commentaires des régions du Québec par rapport à cette stratégie nationale.

Le développement des entreprises est l'un des résultats stratégiques visés par l'agence. Les résultats observés dans le cadre des projets en cours en 2002-2003 montrent que l'agence a contribué à créer ou à maintenir 8 000 emplois sur le territoire québécois.

L'agence représente et défend les intérêts des PME pour s'assurer que les politiques et les règles nationales régissant les marchés sont équitables et permettent leur plein épanouissement. De plus, l'agence a comme priorité d'encourager le développement des capacités de commercialiser et d'exporter au sein des petites et moyennes entreprises des régions du Québec (voir plus haut les résultats liés à la priorité 1.3.3).

Développement économique autochtone

Dans le cadre de sa programmation, l'agence appuie diverses initiatives visant à améliorer l'entrepreneurship et le développement économique des communautés autochtones. Entre autres, l'IRS Nord-du-Québec vise la valorisation de l'entrepreneurship autochtone et l'habilitation au développement des affaires des Inuits et des Cris de cette région. De plus, Développement économique Canada contribue pour 1,9 million de dollars annuellement à faciliter aux Autochtones l'accès au financement, à l'information, aux programmes et aux services gouvernementaux ainsi qu'à mettre en place des services d'accompagnement et de transfert des compétences en développement régional et des entreprises.

L'agence collabore avec Entreprise autochtone Canada et le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien à la réalisation d'initiatives communes liées à l'entrepreneurship et au développement économique des communautés autochtones. D'ailleurs, l'agence finance deux projets avec la Société de crédit commercial autochtone dont l'objectif est d'encadrer et d'accompagner des entreprises en croissance ou en difficulté, ainsi que de développer le potentiel entrepreneurial des jeunes Autochtones.

Transferts de fonds à d'autres ministères et organismes du gouvernement du Canada

La collaboration de l'agence avec des ministères et organismes du gouvernement du Canada fait partie des éléments de la mise en œuvre des stratégies de développement économique spécifiques à chaque région du Québec.

L'agence a conçu et développé ces stratégies en étroite collaboration avec les acteurs du développement de chaque région. Pour en arriver à ces stratégies, l'agence appuie activement les démarches des milieux régionaux visant à identifier le potentiel de développement économique propre à chaque région. L'agence aide également les acteurs régionaux du développement à concevoir, à mettre au point et à promouvoir la réalisation de projets structurants dans leurs régions.

La réalisation de certains de ces projets régionaux structurants interpelle parfois plus d'une entité fédérale dont les mandats sont complémentaires. Lorsque ces initiatives relèvent d'autres ministères et organismes fédéraux, à titre de maîtres d'œuvre, l'agence est appelée à contribuer pour assurer leur réalisation.

À titre d'exemple, l'agence a transféré plus de 200 000 dollars en 2002-2003 pour intervenir, de façon conjointe, avec Parcs Canada afin de réaménager le Parc national de Forillon en Gaspésie. Cette initiative s'inscrit dans une des priorités de l'agence, qui consiste à mettre en valeur des atouts régionaux. En intervenant conjointement avec Parcs Canada, l'agence cherche à favoriser la réalisation de projets d'intérêt public susceptibles de générer, à long terme, un impact structurant sur l'économie régionale et d'avoir des effets d'entraînement importants sur les activités économiques de la Gaspésie.

Dans le but de favoriser la réalisation de projets d'infrastructures du savoir et des projets de R-D précommerciale qui s'inscrivent dans les priorités du gouvernement du Canada (sciences, technologies, innovation), et qui sont susceptibles d'avoir des impacts importants sur les activités économiques des régions du Québec, l'agence a également transféré plus de 16 millions de dollars au Conseil national de recherches Canada pour la mise en application du Programme d'aide à la recherche industrielle ainsi que la conception et la construction du Centre des technologies de fabrication de pointe en aérospatiale (CTFA) dans la grande région de Montréal et du Centre des technologies de l'aluminium dans la région du Saguenay — Lac-Saint-Jean.

Les fonds destinés au PARI du CNRC, principal programme d'aide à l'innovation et au développement de la technologie du gouvernement du Canada s'adressant aux petites et moyennes entreprises, servent à offrir à ces dernières de l'information, des ressources et un soutien financier dont elles ont besoin pour convertir leurs bonnes idées en produits et services rentables. Le PARI participe à l'édification de systèmes économiques locaux et nationaux et à la création de grappes technologiques à travers le pays.

Quant aux installations du CTFA, qui seront également appuyées financièrement par les grandes entreprises de l'aérospatiale et par plusieurs universités, elles offriront des services d'essai et de R-D à l'appui des fabricants canadiens du secteur de l'aérospatiale, et plus particulièrement des PME. L'accent sera mis sur le transfert efficace de la technologie vers les PME au moment opportun, de manière à ce que celles-ci puissent mieux intégrer leur production à celle des grands fabricants canadiens.

Pour ce qui est du Centre des technologies de l'aluminium, son programme de recherche mettra l'accent sur le développement et l'amélioration des technologies susceptibles de réduire les coûts de fabrication de produits à haute valeur ajoutée à base d'aluminium. Le Centre tentera plus particulièrement de répondre aux besoins des PME de la chaîne d'approvisionnement et notamment aux besoins des fournisseurs d'équipement et de services technologiques ainsi qu'à ceux des fabricants et des assembleurs.

Programme de développement des marchés d'exportation

Le PDME aide les petites entreprises qui exportent pour la première fois ou qui veulent pénétrer un nouveau marché à trouver des débouchés pour leurs produits et leurs services et à exploiter des occasions de soumissionner pour des projets d'immobilisations à l'étranger.

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) est responsable des budgets et des dépenses du PDME. Toutefois, d'un commun accord avec le MAECI et en lien direct avec son mandat de développement économique, l'agence administre le programme au bénéfice des entreprises des régions du Québec.

Depuis plusieurs années, les conseillers de l'agence offrent de nombreux services aux entreprises dans le cadre du PDME. Le tableau suivant illustre le volume d'activités en 2000-2001, en 2001-2002 et en 2002-2003. Le site Internet de l'agence donne plus de détails sur le programme à l'adresse suivante : www.dec-ced.gc.ca, à la rubrique « Programmes ».

Volume d'activités lié au PDME	**2000-2001**	**2001-2002**	**2002-2003**
Nombre de dossiers analysés[1]	66	69	152
Nombre de dossiers approuvés	34	41	100

Note :
1 Tout dossier financier analysé, qu'il ait été accepté ou refusé, ayant fait l'objet d'une décision finale.

En 2002-2003, sur l'ensemble des projets analysés dans le cadre du programme, 100 ont obtenu du financement en vue de leur réalisation. Le montant total des contributions approuvées s'élève à plus de 4,7 millions de dollars.

Stratégie de développement durable

En février 2001, l'agence a déposé au Parlement sa deuxième Stratégie de développement durable (SDD) pour les années 2000 à 2003. Cette SDD s'inscrit en continuité avec la première, tout en tirant profit des expériences acquises. La deuxième SDD s'appuie sur les orientations stratégiques de l'agence. Elle contribue également aux engagements du gouvernement du Canada pris lors du dernier discours du Trône, soit d'accentuer sa contribution dans les domaines du développement durable et de la réduction des gaz à effet de serre.

La deuxième SDD de l'agence comprend des engagements ainsi que des objectifs qui s'articulent autour de cibles externes et internes.

Cibles externes

Les cibles externes consistent à :

- inciter les PME à adopter des pratiques de saine gestion environnementale en matière de gestion optimale des ressources, de prévention de la pollution et d'éco-efficience
- permettre à l'industrie environnementale de faire face à la concurrence mondiale, par le réseautage et la concertation, le développement de produits et services innovateurs reliés à l'environnement et au développement durable ainsi qu'au soutien à la commercialisation des produits et services de l'industrie environnementale.

En ce qui a trait aux PME, le premier objectif poursuivi, soit celui d'accroître leur performance environnementale, a été atteint grâce aux Enviroclubs[14] mis en place par l'agence.

Quant aux autres objectifs qui concernent plus spécifiquement l'industrie environnementale, ils ont été atteints en partie. En effet, l'objectif d'aider l'industrie environnementale à se structurer n'a pas pu être réalisé comme tel. Lors d'un forum impliquant les principaux intervenants et de nombreuses PME de cette industrie, l'agence, comme l'ensemble des intervenants présents, a constaté que cet objectif ne pouvait être atteint à brève échéance et a donc concentré ses efforts sur la réalisation des deux autres objectifs qui contribuent également à l'amélioration de la performance de l'industrie environnementale face à la concurrence mondiale.

Pour ce qui est des deux autres objectifs, à savoir : 1) la promotion du développement de produits, de procédés, de technologies et de services innovateurs ainsi que la promotion du développement de produits et de procédés de fabrication éco-efficaces ; 2) l'appui financier pour la commercialisation de ces produits, ces procédés et ces services ils ont été atteints par la mise en place de projets d'expérimentation et de commercialisation.

Il se dégage donc de l'évaluation de la SDD 2000-2003 que l'agence a atteint la grande majorité des objectifs liés aux cibles externes.

En résumé, entre le 1er avril 2000 et le 31 décembre 2002, l'agence a contribué au financement de 137 projets liés au développement durable, pour une somme de 42,4 millions de dollars. Les investissements totaux générés par ces projets dans l'économie du Québec ont été de 188,3 millions de dollars[15].

L'expérience menée dans un bureau d'affaires a fait apparaître que la mise en place généralisée de systèmes de gestion environnementale (SGE) dans des PME ne constitue pas, à ce stade-ci, un objectif réaliste. Il ressort que l'agence devrait plutôt soutenir les entreprises dans leur démarche de développement d'outils de gestion et d'adoption de saines pratiques environnementales. À cet égard, les Enviroclubs constituent une bonne pratique.

---

14 Il est possible de consulter une étude de cas sur trois Enviroclubs de la région du Saguenay — Lac-Saint-Jean sur le site Internet de l'agence à l'adresse électronique suivante : www.dec-ced.gc.ca à la rubrique « Publications ».

15 Les investissements totaux générés incluent le financement de l'agence ainsi que celui des autres bailleurs de fonds dans le cadre des projets.

Les projets de prévention de la pollution et d'essais et expérimentation sont des zones de force pour le développement durable. D'ailleurs, les projets d'essais et expérimentation visent le développement et la mise au point de produits, de procédés et de technologies pour la résolution de problématiques environnementales ou la valorisation de ressources naturelles. Ce sont des projets à haut niveau de risque mais qui, dans la très grande majorité des cas, répondent à un réel besoin de l'industrie ou de la région et qui permettent de faire la démonstration que le développement durable peut être synonyme de gains de productivité et de meilleure compétitivité. Par exemple, les Enviroclubs constituent une formule gagnante de réduction de la pollution et d'implantation de saines pratiques environnementales. Les résultats environnementaux obtenus grâce aux Enviroclubs vont de la réduction des émissions de gaz carbonique (CO^2) équivalant à l'utilisation de 5 000 voitures annuellement, à la réduction de l'utilisation de 51 000 m^3 d'eau équivalant à la consommation en eau de 400 personnes annuellement ou enfin, à la réduction de la consommation de 1 000 m^3 de bois équivalant à 10 000 arbres annuellement. Il est à noter que tous ces résultats sont récurrents d'année en année.

La réalisation de ces projets a permis à l'agence de développer un solide réseau d'expertise et de contacts pour la livraison de ses services en développement durable. Elle a travaillé de près avec deux partenaires fédéraux qui lui donnent accès à une expertise scientifique et technique dans l'analyse et le suivi des projets ainsi que la mesure du rendement. Il s'agit d'Environnement Canada, Région du Québec et du CNRC-PARI. L'agence travaille aussi avec trois partenaires de l'industrie environnementale pour assurer la gestion de projets et la livraison de services aux PME. Ces partenaires sont : Enviro-Accès (un des trois Centres canadiens pour l'avancement des technologies environnementales), le Réseau Environnement et le Centre québécois du développement durable (Région laboratoire). Ce réseau d'expertise permet à l'agence d'exercer un réel leadership dans la mise en œuvre du développement durable au Québec, tant auprès des autres ministères fédéraux que des divers intervenants régionaux. Ces partenariats assurent un effet de levier aux contributions de l'agence et lui permettent de maximiser le soutien consenti aux PME. Ils constituent une solution gagnante pour l'évaluation et le suivi environnemental des projets en développement durable.

Cibles internes

Les cibles internes consistent à :

- adopter des pratiques plus écologiques afin de poursuivre les efforts d'écologisation interne au sein de l'agence
- atteindre à l'interne une vision partagée du développement durable (DD) et avec les partenaires de l'agence.

Les objectifs sont de poursuivre les mesures de recyclage, de réduction de la production de rejets, d'élaborer une vision partagée du développement durable à l'interne, d'améliorer et d'augmenter les partenariats interministériels et de mieux rendre compte.

À l'interne, la majorité des objectifs a été atteinte. Par ailleurs, des mesures additionnelles devront être prises pour permettre une vision partagée du développement durable au sein de l'agence.

Vers la troisième stratégie triennale

La rédaction de la troisième SDD s'appuiera sur l'expérience acquise au cours des dernières années ainsi que sur les évaluations annuelles et sur le bilan établi par l'expert-conseil lors de la dernière évaluation de la SDD. Des consultations ont été menées simultanément à l'évaluation, tant auprès des partenaires que des employés, pour préciser les forces et les lacunes de la deuxième stratégie de développement durable et proposer des projets porteurs pour la troisième stratégie.

Enfin, Développement économique Canada tient compte des orientations données par la commissaire à l'environnement et au développement durable dans son dernier document *Les stratégies de développement durable - Des résultats positifs à obtenir* ainsi que des grandes lignes du *Guide de l'écogouvernement.*

Initiatives gouvernementales

Afin de mieux remplir son mandat et surtout d'offrir ses programmes et services aux entreprises et aux intervenants économiques locaux et régionaux de façon efficace, l'agence intègre, dans sa gestion quotidienne, les mesures prescrites par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada dans le cadre de plusieurs initiatives gouvernementales. Celles-ci font partie notamment du cadre de gestion du gouvernement du Canada, *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes*.

Fonction moderne de contrôleur

L'initiative de Fonction moderne de contrôleur du gouvernement du Canada a été mise en œuvre à Développement économique Canada sous l'appellation plus significative, pour l'ensemble du personnel, de Modernisation des pratiques de gestion.

L'agence s'est formellement engagée dans la mise en œuvre de cette initiative de modernisation en mars 2002. Dès le début du mois d'avril de la même année, cet engagement s'est traduit par la création d'un bureau de modernisation, avec des ressources dédiées, pour s'assurer que tous les efforts nécessaires soient déployés pour moderniser les pratiques de gestion au sein de l'agence.

Au cours de 2002-2003, l'accent a été mis principalement sur trois activités en vue de faire démarrer l'initiative au sein de l'agence.

En premier lieu, l'agence a développé une stratégie de mise en œuvre de la modernisation des pratiques de gestion qui précise son approche pour intégrer les éléments de la fonction moderne de contrôleur à sa culture et à ses processus organisationnels.

En deuxième lieu, comme prévu dans sa stratégie, tous les gestionnaires de l'agence, y compris les membres de la haute direction et plus de la moitié des employés, ont été sensibilisés et formés aux fondements, aux objectifs et aux résultats visés par l'initiative de modernisation au sein des ministères et organismes du gouvernement du Canada. Cette deuxième étape s'avérait essentielle afin, entre autres, que les gestionnaires aient une bonne compréhension de l'initiative et adhèrent à ses objectifs.

Finalement, l'agence a procédé à une évaluation de ses pratiques de gestion en lien avec le modèle de gestion moderne de la fonction de contrôleur.

Évaluation des capacités de gestion moderne

L'évaluation des capacités de gestion moderne, effectuée à l'automne 2002, a fait ressortir que l'agence avait à son actif une vingtaine de bonnes pratiques au regard des trente-trois critères énumérés dans le Cadre de gestion moderne du gouvernement du Canada. Voici quelques exemples de bonnes pratiques :

- les processus de gestion axée sur les résultats et de reddition de comptes pour les projets avec des groupes intermédiaires sont bien définis et mis en pratique par les conseillers aux opérations
- le plan quinquennal d'évaluation et de vérification est élaboré en prenant en considération les plans stratégiques et opérationnels ainsi que les risques de l'organisation
- une politique d'apprentissage est en vigueur et vise, à moyen terme, un plan d'apprentissage pour tous les employés
- le cadre stratégique de l'organisation, le *Rapport sur les plans et les priorités* et le *Rapport sur le rendement* sont de plus en plus intégrés
- les processus opérationnels sont bien définis et connus de tous les employés, les mécanismes, bien rodés et améliorés continuellement[16].

L'agence s'est dotée d'un nouveau système informatisé d'information à la fois financière et non financière. Ce système d'information est sans aucun doute un élément clef de la modernisation des pratiques de gestion au sein de l'organisation. Il est au cœur des opérations quotidiennes et constitue la principale source d'information pour la prise de décision.

Par ailleurs, l'évaluation a également permis de déterminer les pratiques de gestion nécessitant des améliorations afin de les adapter ou de les moderniser en conformité avec le cadre de gestion moderne du gouvernement. À titre d'exemple, les pratiques de gestion suivantes devront faire l'objet d'une attention particulière dans les plans de l'agence au cours des prochaines années :

- l'intégration de la gestion du risque aux processus et aux pratiques de gestion
- une planification et une gestion des ressources humaines liées davantage aux plans stratégiques et opérationnels de l'organisation
- une plus grande intégration des valeurs et de l'éthique aux activités de l'agence
- une optimisation du processus de planification visant une meilleure intégration de la planification et de l'évaluation de la performance
- une plus grande intégration entre les besoins d'information et les outils de gestion.

---

16 L'agence est certifiée ISO 9001 : 2000 en ce qui à trait aux programmes IDÉE-PME et Initiatives régionales stratégiques. Afin d'améliorer de façon continue ses pratiques et ses façons de faire, entre autres moyens utilisés, depuis maintenant sept années, l'agence mesure la satisfaction de sa clientèle.

Plan d'action de la modernisation des pratiques de gestion à l'agence

En février 2003, l'agence a entrepris le développement d'un plan d'action qui mettra en œuvre les principales recommandations de l'évaluation de sa situation à l'égard de la modernisation des pratiques de gestion. Ce plan d'action comportera des objectifs, des indicateurs de rendement et un échéancier pour chacune des actions identifiées afin de pouvoir effectuer un suivi adéquat des progrès et procéder à des ajustements le cas échéant.

La mise en œuvre de ce plan d'action permettra ainsi à l'agence, au cours des prochaines années, de moderniser ses processus ou ses pratiques de gestion en harmonie avec les orientations du gouvernement du Canada.

Gestion intégrée des risques

Comme plusieurs autres ministères, l'agence travaille actuellement à établir une capacité accrue en matière de gestion intégrée des risques (GIR), en conformité avec le nouveau cadre de gestion du gouvernement et l'initiative de la modernisation de la fonction de contrôleur.

Au cours des deux dernières années, l'agence a complété la phase diagnostique et a effectué l'identification et l'évaluation de ses risques corporatifs (soit son profil de risques). Ce travail a été réalisé avec la collaboration de l'ensemble des gestionnaires de l'agence et s'est soldé par l'identification des 23 risques les plus menaçants pour l'atteinte des objectifs d'affaires de l'organisation.

Cette étude a d'abord été très utile dans l'élaboration des plans triennaux et quinquennaux d'examens, les cadres de vérification des programmes et les mandats de vérification, lesquels sont maintenant tous fondés sur les risques, et ce, conformément aux nouvelles politiques du gouvernement.

L'agence entame présentement la phase de mise en œuvre de son cadre de la GIR. Le projet sur lequel l'agence porte le plus d'attention présentement, a comme but d'intégrer, lors du traitement d'un projet de contribution, une évaluation des risques propres à chaque projet afin d'être mieux en mesure de déterminer la profondeur de l'analyse ainsi que l'ampleur des suivis qui seront requis tout au long de la réalisation du projet. Cette activité est particulièrement intéressante, puisqu'elle a comme résultat visé de permettre une gestion plus efficace, économique et efficiente des programmes de contribution et de subvention administrés par l'agence.

Initiative d'amélioration des services et satisfaction de la clientèle

La qualité des services est une préoccupation constante du personnel. L'agence a concrétisé son engagement à viser l'excellence et à offrir un service de qualité à sa clientèle, en appliquant les exigences de la norme ISO 9002 à la prestation de services de ses principaux programmes, et ce, depuis 1997. En 2002-2003, l'agence a réussi la transition vers la norme ISO 9001 : 2000 et confirme ainsi sa certification à une norme internationale en matière de gestion de la qualité.

Comme par les années passées, l'agence mesure la satisfaction de ses clients au moyen de deux outils complémentaires. D'abord, l'agence fait parvenir au client un questionnaire d'appréciation après le service. D'autre part, l'enquête téléphonique annuelle menée par une firme externe, demeure le principal outil de cueillette d'information[17]. Aux deux ans, l'enquête permet aussi de vérifier la perception des clients quant à l'application de ses normes de services et de recueillir leurs attentes à l'égard de certains aspects du service. La grande taille du bassin des clients de l'enquête 2002-2003 permet de mesurer leur perception à différentes étapes du service.

Dans le cadre de l'initiative d'amélioration des services, l'agence a comme objectif de maintenir les hauts taux de satisfaction qu'elle enregistre depuis plusieurs années, tout en poursuivant ses efforts pour améliorer certaines facettes du service. Malgré une légère baisse, le tableau suivant démontre que la satisfaction de la clientèle demeure élevée pour presque tous les aspects du service offert.

TAUX DE SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE DES ENTREPRISES ET DES ORGANISMES AYANT REÇU UNE AIDE FINANCIÈRE DE L'AGENCE EN 2002-2003

Indicateurs clés	Taux de satisfaction[1]	
	2001-2002	2002-2003
Accessibilité aux services	87,7 %	90,9 %
Capacité de répondre aux besoins des clients	87,3 %	85,3 %
Équité et impartialité des services	ND	91,4 %
Délai de réponse aux demandes d'aide financière	86,0 %	75,5 %
Délai de réponse aux réclamations	82,0 %	81,0 %
Clarté des documents administratifs reçus	88,2 %	85,2 %
Courtoisie du personnel	97,3 %	97,6 %
Compétence du personnel	91,2 %	93,0 %
Accompagnement lors de la démarche	90,5 %	89,9 %
Qualité du service en général	**92,0 %**	**93,0 %**

Note :
1 Pourcentage des clients qui se déclarent très satisfaits et satisfaits à l'égard des services reçus.

Le tableau ci-dessus démontre une légère augmentation du taux de satisfaction en ce qui concerne la qualité des services en général. Toutefois, la satisfaction au regard des délais de réponse aux demandes d'aide financière a diminué, ce qui devrait faire l'objet d'une attention particulière au cours des prochains mois.

17 Le questionnaire de l'enquête a été élaboré à partir de l'outil de mesure commune utilisé au sein du gouvernement du Canada.

L’agence mesure également la satisfaction des entreprises et des organismes dont la demande d'aide financière n'a pas été retenue. Bien que les taux de satisfaction de ces clients soient moindres que ceux des clients ayant reçu de l'aide, il n'en demeure pas moins que ces répondants veulent encore faire des affaires avec l’agence. Ainsi, près de six clients sur 10 prévoient faire une demande d’aide financière à l’agence au cours de la prochaine année.

L’agence veut poursuivre sa démarche d’amélioration de la prestation de services. Pour ce faire, l’agence a mis sur pied un comité qualité sur l’amélioration des services dont le mandat est de proposer des objectifs et des plans d’amélioration des services afin de mieux répondre aux attentes de sa clientèle. Entre autres, un guide aide-mémoire a été développé pour aider le client à constituer un dossier ; ceci pour permettre d’accélérer le traitement de sa demande d’aide financière.

Gouvernement en direct

L’initiative Gouvernement en direct (GED) a beaucoup évolué depuis son lancement en 1999. Alors qu’à l’origine le projet visait l’offre électronique de l’ensemble des programmes et services gouvernementaux d’ici 2005, le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) l’a intégré, depuis le printemps dernier, à l’initiative plus globale d’amélioration de la prestation des services (AS). Ainsi, GED est devenu un moyen privilégié devant permettre l’amélioration des services gouvernementaux multimodes, intégrés et axés sur les besoins de la clientèle.

Développement économique Canada fait partie des 30 ministères ciblés par l’initiative GED-AS et à ce titre, est membre du guichet unique du gouvernement du Canada pour les entreprises canadiennes.

L’agence s’est engagée auprès du SCT à offrir en ligne une partie de son programme IDÉE-PME en l’an 2005, et de parfaire son site Internet, notamment en rendant disponibles des outils électroniques d’appui à la PME dans tout son cheminement d’affaires. Pour ce faire, l’agence a mis en place une équipe spéciale qui a reçu le mandat d’améliorer la prestation des services informationnels et transactionnels reliés au programme IDÉE-PME, notamment par l’utilisation de l’Internet et des nouvelles technologies de l’information et des communications (NTIC). Cette équipe a mis en ligne, en avril 2002, le service de réponse centralisé des courriels parvenant au site Internet de l’agence, *DEC en direct*.

Au cours de la dernière année, le service *DEC en direct* a eu à traiter plus de 1 700 courriels ayant nécessité une réponse de la part de l’agence ou de l’un de ses partenaires et collaborateurs.

En juin 2002, l’agence a lancé une nouvelle version de son site Internet. Ce site compte au total près de 300 pages Web (français et anglais). On y retrouve des renseignements généraux sur l’organisation, ses champs d’activités, ses programmes et ses services, les critères d’admissibilité ainsi que de nombreux documents officiels de l’agence. Le site fournit également aux visiteurs la possibilité de faire des commentaires, de personnaliser leurs besoins d’information et de recevoir, par la suite, un courriel dès que l’information requise est publiée. Au cours de la dernière année, le site a accueilli 108 804 visiteurs, une augmentation de 13,5 % par rapport à l’année précédente. Le tableau à la page suivante présente les résultats de fréquentation du site Internet de l’agence au cours des trois derniers exercices financiers.

Visites des usagers	2000-2001	2001-2002	2002-2003
Visites totales	**80 742**	**95 884**	**108 804**
Visites du site français	52 967 (65,6 %)	62 900 (65,6 %)	67 613 (62,1 %)
Visites du site anglais	27 775 (34,4 %)	32 984 (34,4 %)	41 191 (37,9 %)

Les données de l'enquête annuelle sur la satisfaction de la clientèle indiquent que les clients de l'agence qui ont visité son site Internet s'en disent satisfaits ou très satisfaits dans une proportion de plus de 90 %.

Ces données démontrent que les efforts déployés par l'agence lui ont permis de s'adapter rapidement aux attentes des citoyens en ce qui a trait aux services gouvernementaux en direct, tout en maintenant un haut taux de satisfaction des utilisateurs.

Gestion des ressources humaines

Cadre de planification stratégique des ressources humaines

Au cours de l'année 2002-2003, l'agence a travaillé à l'élaboration d'un cadre de planification stratégique des ressources humaines qui chapeautera et orientera ses priorités en matière de gestion des ressources humaines au cours des cinq prochaines années.

Ce cadre, en plus d'être centré sur le mandat de l'agence, sur ses orientations stratégiques ainsi que sur les besoins et les attentes exprimés des gestionnaires et du personnel, tient compte des grandes priorités du gouvernement du Canada en matière de gestion des ressources humaines, soit les valeurs, l'apprentissage, la diversité et les langues officielles. Il s'appuie également sur les grands principes de l'initiative Fonction moderne de contrôleur, de la gestion du risque et du Cadre de responsabilisation et de gestion axée sur les résultats.

De multiples façons, l'implantation efficace du Cadre de planification stratégique des ressources humaines aidera l'agence à remplir pleinement son mandat en bénéficiant des services d'un personnel qualifié, motivé et capable de relever les défis liés au développement économique des régions du Québec.

Gestion des ressources humaines axée sur les compétences

Au cours de la dernière année, l'agence a amorcé les premières étapes de l'implantation d'une gestion des ressources humaines axée sur les compétences. Il s'agit de l'application d'un ensemble de compétences à la gestion des ressources humaines afin d'atteindre un niveau de rendement contribuant, de manière efficiente et efficace, aux résultats de l'organisation. Ce projet consiste notamment à associer un profil de compétences à chaque poste actif au sein de l'agence. À cet effet, en collaboration avec l'ensemble des centres de responsabilité de l'agence, un exercice d'élaboration de profils de compétences pour l'ensemble des postes actifs est présentement en cours et se poursuivra en 2003-2004. L'utilisation de ces profils de compétences pour la planification des ressources humaines, le recrutement, l'apprentissage et l'évaluation du rendement permettra à l'agence :

- de relever les défis actuels et futurs en matière de gestion des ressources humaines
- d'assurer le développement professionnel de son personnel
- de maintenir la satisfaction de sa clientèle en ce qui concerne la qualité des services offerts
- d'atteindre ses résultats stratégiques visés
- de s'assurer de remplir pleinement son mandat, aujourd'hui, de même qu'au cours des prochaines années.

Dotation

Les activités de recrutement ont été nombreuses au cours de la dernière année. En effet, en 2002-2003, l'agence a réalisé 38 processus de recrutement auprès du grand public en plus de 43 concours à l'intérieur de la fonction publique. L'ensemble des processus de recrutement à l'externe a permis de diversifier les compétences du personnel, d'assurer une certaine relève et de favoriser une plus grande diversité au sein de l'organisation. De plus, aucune plainte ou aucun appel n'a été formulé à l'égard des processus de sélection et de recrutement tenus tant à l'interne qu'à l'externe.

Un nouveau système d'information en gestion des ressources humaines a été développé permettant ainsi d'avoir rapidement accès à des données à jour sur les effectifs de l'agence. La production de certains rapports à partir de ce système informatisé favorisera la prise de décision rapide et éclairée.

Apprentissage

Le développement professionnel du personnel est une priorité à l'agence. En effet, dans le contexte de l'implantation de la nouvelle politique interne d'apprentissage, élaborée en 2001, près de 20 % des employés ont développé un plan d'apprentissage. Au cours du dernier exercice financier, un montant de plus de 430 000 $ a été alloué aux activités de développement professionnel offertes sous diverses formes respectant le profil d'apprentissage et favorisant l'intégration et le transfert des compétences des employés et des gestionnaires. Ces derniers ont, de plus, assisté à des ateliers de formation en *coaching* afin d'accroître leur aisance à l'égard de la gestion axée sur la personne.

L'investissement dans le développement et l'apprentissage constitue pour l'agence un moyen privilégié d'assurer le maintien ainsi que le développement des compétences du personnel qui doit constamment s'ajuster à l'évolution du marché du travail et à des tâches de plus en plus complexes et diversifiées.

Évaluation du rendement

Les rapports d'évaluation de rendement ont été complétés pour 73 % des employés. Cette activité de gestion des ressources humaines est une occasion privilégiée pour les gestionnaires et leurs employés de discuter des différentes réalisations de la dernière année, des défis à relever, des objectifs à atteindre ainsi que des besoins d'apprentissage dans une perspective de développement ou de perfectionnement.

Langues officielles

Développement économique Canada favorise un milieu de travail bilingue et souscrit à la *Politique des langues officielles du gouvernement du Canada*. Des sessions de perfectionnement linguistique ont été offertes à plusieurs employés dans le but de maintenir et d'enrichir leurs habiletés et leur connaissance d'une langue seconde.

Un plan d'action sur les langues officielles est en cours d'élaboration. Il vise, entre autres, le développement des communautés minoritaires linguistiques, la prestation de services dans les deux langues officielles, la participation des Canadiens d'expression française ou anglaise dans l'administration fédérale et l'utilisation des deux langues officielles dans le milieu de travail.

Fonction publique inclusive

Comme mentionné dans le précédent rapport, l'ensemble des gestionnaires ont déployé des efforts considérables au cours des dernières années afin de faire de l'agence un milieu de travail représentatif de la population canadienne. Ces efforts démontrent l'engagement de l'agence à l'égard d'une fonction publique inclusive.

L'exercice 2002-2003 a été marqué par une vérification de la Commission canadienne des droits de la personne sur l'application de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* à Développement économique Canada. L'obtention par l'agence d'une mention de conformité à cette loi lors d'une première vérification est un résultat enviable et honorable. Bien que ce résultat soit positif pour l'agence et qu'il reconnaisse les efforts consentis au cours des dernières années, le rapport de vérification a recommandé l'élaboration d'un plan d'action 2002-2005 touchant plusieurs dimensions organisationnelles et la planification d'objectifs de représentativité répartie sur une période de trois ans. Ainsi, l'ensemble des interventions se poursuit afin de créer un milieu de travail ouvert à la diversité et à l'image des citoyens canadiens.

5 ENSEIGNEMENTS TIRÉS

Au cours de l'année 2002-2003, l'agence a procédé à plusieurs examens, c'est-à-dire des évaluations et des vérifications portant sur ses façons de faire, ses initiatives et ses programmes afin de mesurer l'atteinte des résultats visés, la pertinence de son action sur le territoire québécois et l'efficacité de son administration des ressources publiques qui lui sont confiées. Certains de ces examens étaient prescrits dans la foulée des engagements de l'agence lors de la création des programmes, alors que d'autres ont été jugés pertinents par celle-ci. Incidemment, le programme de vérification a été fondé, en partie, sur une évaluation des risques d'affaires effectuée par les gestionnaires de l'agence.

Développement économique Canada a fait appel à des consultants externes pour la réalisation entière ou partielle des vérifications et des évaluations. L'utilisation de consultants externes permet d'avoir accès à des expertises particulières ainsi que d'assurer plus d'objectivité.

La présente section fait état d'enseignements tirés dans le cadre des évaluations et des vérifications réalisées en 2002-2003. Il est possible de consulter des rapports d'examen à l'adresse électronique suivante : www.dec-ced.gc.ca, à la rubrique « Publications ».

Gestion des programmes et des initiatives

Durant l'exercice 2002-2003, entre autres examens, l'agence a porté une attention particulière au Programme de développement des collectivités en réalisant une évaluation ainsi qu'une vérification, aux Initiatives régionales stratégiques en effectuant une évaluation de son bien-fondé, de sa mise en œuvre et de ses résultats sur le territoire québécois, et au Programme infrastructures Canada en procédant à deux vérifications afin d'assurer le respect des dispositions de l'entente Canada-Québec par les différentes parties signataires.

Programme de développement des collectivités

Créé en 1987 et confié aux agences fédérales de développement régional en 1995, le PDC est un programme national qui appuie les collectivités dans toutes les régions du pays pour les aider à prendre en main le développement économique de leur milieu. Au Québec, l'agence, par le biais du PDC, soutient, entre autres, 57 SADC qui offrent aux petites entreprises et aux collectivités des services de soutien adaptés aux besoins locaux particuliers.

En mars 2001, l'étude menée sur l'évaluation des risques d'affaires inhérents à l'agence a fait ressortir que la gestion des programmes de contributions remboursables et non remboursables, tels que le PDC, constituait une activité à potentiel de risque et devrait donc faire l'objet de vérifications de façon périodique.

Ainsi, la vérification effectuée avait pour objectif principal d'améliorer l'efficacité, l'efficience et l'économie des pratiques de gestion, des systèmes de contrôle et d'information liés aux activités du PDC. L'équipe de vérificateurs a porté une attention particulière aux enjeux suivants :

- la conformité à la *Politique sur les paiements de transfert* émise par le Conseil du Trésor en ce qui a trait aux ententes de contribution avec les SADC et avec le Réseau des SADC
- les contrôles sur les avances et les paiements faits par l'agence
- les normes minimales de documentation des dossiers
- l'information présentée aux états financiers des SADC.

Les conclusions générales de la vérification du PDC ont confirmé que les systèmes de contrôle mis en œuvre par Développement économique Canada sont appropriés pour la réalisation des objectifs du programme. L'agence oriente et veille à la gestion du programme de manière efficace, notamment par la mise en place et l'animation d'un système de concertation et de consultation continue des partenaires par voie de comités. L'examen fait également ressortir des différences entre les bureaux d'affaires en ce qui concerne le modes de gestion. Certains aspects, notamment le suivi et la documentation versée aux dossiers, ne sont pas couverts uniformément dans les bureaux. Pour répondre à cet enjeu, l'agence a élaboré une liste de documents et d'annotations appropriés qui constitueront le tronc commun et uniforme des dossiers administratifs relatifs aux ententes de l'agence avec les SADC.

L'évaluation formative[18] du PDC a été effectuée dans le cadre d'une évaluation nationale conformément à une entente avec le Conseil du Trésor, à la suite d'une injection supplémentaire de fonds pour la période s'échelonnant de 2000 à 2005. Elle avait pour objectif principal de tirer des constats et de faire des recommandations qui pourront contribuer positivement au travail réalisé par les SADC et l'agence dans le cadre du programme. Parmi les enjeux d'évaluation du programme figuraient la pertinence d'intervention, le niveau d'atteinte des objectifs, la qualité et l'efficacité de la conception et de la prestation du programme, la mesure du rendement et le degré d'atteinte des résultats, des répercussions et des effets.

L'équipe d'évaluateurs constate que l'agence, par l'entremise des SADC, assure une livraison efficace et efficiente du programme. Le travail des SADC est effectué en étroite collaboration avec le milieu et repose sur le bénévolat et l'engagement des collectivités. Les besoins du développement local sont très diversifiés et les SADC ont su développer une vaste gamme d'activités afin de combler l'ensemble de ceux-ci.

En lien direct avec les constats et les recommandations de l'évaluation, l'agence s'est engagée à mettre à jour le cadre d'intervention du programme, de façon périodique, afin d'en assurer la cohérence avec la réalité du milieu. En effet, la prise en compte de l'évolution constante de l'environnement et des modes d'intervention auprès des bénéficiaires implique une révision, à des intervalles réguliers, de l'adéquation entre le cadre national du programme, sa logique d'intervention ainsi que l'entente de gestion liant l'agence et les SADC.

---

18 Une évaluation formative est réalisée à mi-chemin d'un programme afin d'en examiner l'implantation ainsi que le degré d'atteinte des objectifs et de suggérer des modifications si nécessaires.

En outre, l'agence vise à consolider et à améliorer l'application effective de la gestion axée sur les résultats (GAR) auprès des SADC et des groupes intermédiaires financés dans le cadre du PDC. À brève échéance, l'agence ajoutera des points de contrôle et diffusera un lexique d'indicateurs de rendement afin d'assurer une qualité accrue des données recueillies auprès des groupes intermédiaires. Dès l'automne, l'agence proposera une formation conjointe aux conseillers des SADC et de divers bureaux d'affaires de l'agence ainsi que des outils qui favoriseront le renforcement des acquis et l'appropriation des principes de la GAR.

Programme Initiatives régionales stratégiques

Le programme IRS a pour but de favoriser l'éclosion d'un environnement socio-économique propice au développement et à la compétitivité des PME et des régions en donnant à ces dernières les moyens nécessaires afin qu'elles puissent élaborer des stratégies de développement qui leur sont propres et qui correspondent à leur potentiel de développement économique.

Conformément aux ententes et aux conditions d'approbation du programme du 6 février 1997, dans lesquelles le Conseil du Trésor exigeait la réalisation d'une évaluation de l'ensemble du programme avant le renouvellement du financement, l'agence a terminé une évaluation sommative[19] du programme en mars 2003.

L'évaluation met en évidence que le programme est flexible et permet le financement de projets provenant d'une grande diversité d'acteurs œuvrant au développement économique régional des différentes régions du Québec. Cette capacité d'adapter les stratégies de développement aux conditions locales est un atout important, considérant l'hétérogénéité des besoins et des potentiels régionaux.

De plus, en comparant le programme avec les programmes de développement régional en vigueur en Europe, l'équipe d'évaluateurs a constaté que la façon d'intervenir de l'agence par le biais de son programme est innovatrice puisqu'elle cible la région plutôt que l'entreprise et soutient le développement des capacités d'innovation plutôt que les intrants de production. Ce constat illustre la stratégie d'intervention dont Développement économique Canada a choisi de se doter laquelle vise principalement les causes des problématiques régionales de développement plutôt que les symptômes ou les manifestations de celles-ci.

Ces enseignements seront mis à profit par l'agence lors du renouvellement de ce programme. Ainsi, l'agence s'efforcera-t-elle de partager les résultats de cette évaluation pour en tirer avantage lors du développement et de la mise à jour des prochaines initiatives régionales stratégiques par les bureaux d'affaires. Ainsi que recommandé dans l'évaluation, l'agence portera une attention particulière à la réalisation d'activités de réseautage contribuant à augmenter l'animation économique et la capacité des acteurs économiques à prendre en charge le développement de leur région.

19 Une évaluation sommative est réalisée à la fin d'un programme afin de déterminer, entre autres, le niveau d'atteinte des objectifs.

Infrastructure Canada

Dans l'optique d'assurer le respect des dispositions de l'entente Canada-Québec par les parties signataires en ce qui a trait au Programme infrastructures Canada, deux vérifications, l'une interne et l'autre externe, ont été effectuées. Celles-ci ont confirmé que les dispositions de l'entente étaient respectées et qu'il existait des mécanismes de contrôle adéquats. D'ailleurs, la vérification externe a impliqué une collaboration importante entre l'agence et deux de ses partenaires provinciaux, soit le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir (MAMSL) et le ministère des Transports du Québec (MTQ).

Gestion environnementale

Pour ce qui est de la saine gestion environnementale, l'agence a complété deux examens, soit une vérification portant sur son application, dans le cadre du programme Infrastructure Canada, de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* et une évaluation sommative portant sur les résultats de sa deuxième Stratégie de développement durable. Afin d'assurer une analyse approfondie et pertinente lors de la réalisation de ces deux examens, Développement économique Canada a fait appel à un spécialiste indépendant.

Dans l'ensemble, le processus d'évaluation des effets environnementaux des projets d'infrastructures utilisé par l'agence s'effectue en conformité avec les dispositions de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* et de ses règlements de mise en œuvre. Les projets d'infrastructures comportent des mesures d'atténuation d'impacts environnementaux et des programmes de surveillance environnementale adaptée à la nature des travaux.

Selon l'évaluation de la deuxième SDD, la notion de développement durable est variable selon qu'on s'adresse à des gestionnaires et à des conseillers rattachés aux services corporatifs ou à des conseillers œuvrant dans les bureaux d'affaires en région. Tous s'entendent à dire que l'agence doit se doter d'une définition commune du développement durable, laquelle doit permettre la prise en compte de la mise en valeur des ressources et des matières premières qui varient selon les régions. Il se dégage de l'évaluation que l'agence, dans sa prochaine SDD, devrait développer une approche intégrant le développement durable dans sa programmation pour tous les projets auxquels elle contribue.

En ce qui concerne la formation des conseillers par rapport au développement durable, il s'avère que l'information transmise n'était pas adaptée au travail des conseillers sur le terrain. Des efforts importants en matière de développement d'outils de décision adaptés aux besoins des conseillers et de formation sur le plan de l'utilisation de ces outils seront donc consentis dans le cadre de la prochaine SDD.

Par ailleurs, les résultats de l'évaluation indiquent clairement que l'agence a développé un solide réseau d'expertise et de contacts pour la livraison de ses services en développement durable et qu'elle exerce un effet d'entraînement auprès de ses partenaires[20] et de ses réseaux de contacts régionaux, étant donné l'importance de ses contributions financières et des investissements totaux générés.

De l'examen à l'action

Le processus d'examen, qui se veut participatif, de même que les recommandations et les plans d'action qui en découlent, amènent l'agence, entre autres, à ajuster et à améliorer ses modes de gestion et d'intervention. La participation des directions de l'agence interpellées par ce processus se traduit par une responsabilisation accrue de ces dernières, des recommandations plus réalistes et des plans d'actions mieux ciblés. Cette approche, conforme à la philosophie et à la vision du gouvernement du Canada, a permis de faire des examens un intrant positif dans le processus de gestion et de prise de décision.

De plus, les constats et les recommandations issus des évaluations et des vérifications sont utilisés par les différentes directions de l'agence afin d'adapter et même d'orienter la planification de leurs activités, la formation du personnel ainsi que la réalisation d'examens futurs.

Ainsi, les responsables de la planification stratégique de l'agence s'alimentent des résultats d'examens afin d'appuyer leurs activités et de contribuer à l'évolution des orientations stratégiques de l'organisation. Pour ce qui est des ressources humaines, les examens ont permis de préciser les défis à relever et des pistes d'amélioration sur le plan de la gestion dynamique et efficiente du personnel. Enfin, les résultats des évaluations et des vérifications passées ont également un impact sur les examens futurs, soit par rapport à l'orientation que prendront ces derniers ou de la sélection même des éléments examinés.

20 Les deux principaux partenaires fédéraux de l'agence, Environnement Canada, Région du Québec et le CNRC-PARI, lui donnent accès à une expertise scientifique et technique dans l'analyse et le suivi des projets ainsi que la mesure du rendement. Ses trois partenaires de l'industrie environnementale, Enviro-Accès, Réseau Environnement et le Centre québécois de développement durable, assurent la gestion de projets et la livraison de services aux PME.

ANNEXE I : AIDE FINANCIÈRE ET NON FINANCIÈRE

La contribution de l'agence au développement économique des régions du Québec se fait avec les moyens suivants, soit de l'aide financière sous forme de contributions ou, plus rarement, de subventions.

Programmes d'aide financière (contributions et subventions)

L'appui de l'agence aux entreprises, aux organismes et aux intervenants locaux et régionaux du développement prend principalement la forme d'une aide financière dans le cadre des programmes suivants :

- programmation relative au mandat de base de l'agence et contribuant à l'atteinte des deux premiers résultats stratégiques :

  - Programme d'aide au développement des PME au Québec (IDÉE-PME)
  - Programme Initiatives régionales stratégiques (IRS)
  - Programme de développement des collectivités (PDC)
  - Programme Fonds spécial Québec Côtier (FSQC) ; a pris fin le 31 mars 2003)
  - Programme canadien d'appui à l'économie de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (PCAEGÎM)

- programmation relative au mandat spécial confié par le gouvernement du Canada et contribuant à l'atteinte du troisième résultat stratégique :

  - Programme infrastructures Canada (2000)
  - Travaux d'infrastructures Canada (1994)

Détails

Les deux principaux programmes d'aide financière de l'agence sont IDÉE-PME et IRS. PDC et PCAEGÎM complètent la programmation associée au mandat de base de l'agence.

Programme d'aide au développement des PME au Québec

Le programme IDÉE-PME vise principalement le développement des entreprises. Son but consiste à favoriser la croissance des affaires générées par les entreprises dans toutes les régions du Québec en facilitant, entre autres, l'accès aux renseignements pertinents, la sensibilisation aux enjeux de développement des entreprises, l'établissement d'entreprises stratégiques, le raffermissement de leur compétitivité grâce aux nouvelles pratiques d'affaires, à l'innovation et à la commercialisation. Ainsi, ce programme favorise la réalisation du potentiel de développement économique des régions afin qu'il en résulte, à long terme, une amélioration de la prospérité et de l'emploi durable.

Quant aux résultats attendus, le programme devrait permettre d'accroître la sensibilisation à l'innovation, à la commercialisation et à l'entrepreneurship ; d'accroître le repérage et l'intégration de nouvelles technologies ; d'accroître la commercialisation de produits issus de l'innovation ; d'accroître la productivité des entreprises en vue de rendre celles-ci plus concurrentielles sur le plan international ; de soutenir les activités d'essai et d'expérimentation dans le secteur des ressources naturelles dans les régions dont l'économie repose fortement sur ces ressources ; d'accroître les activités des PME sur les marchés internationaux et de consolider la position des PME exportatrices ; de stimuler l'émergence d'initiatives visant le démarrage d'entreprises et d'améliorer le climat des affaires.

Le tableau suivant présente les dépenses réelles du programme en 2002-2003 en fonction des résultats stratégiques et des priorités d'intervention de l'agence.

PROGRAMME IDÉE-PME Dépenses par résultat stratégique et priorité	**Projets en cours 2002-2003**		
	N[1]	**Dépenses réelles**	**Dépenses totales encourues**[2]
1 Favoriser le développement des entreprises	***747***	***46 376 201 $***	***81 391 059 $***
1.1 Information et sensibilisation générales	9	*953 018 $*	*3 042 127 $*
1.2 Établissement d'entreprises stratégiques	51	*3 755 142 $*	*9 840 083 $*
1.3 Compétitivité des entreprises			
1.3.1 Compétitivité — Nouvelles pratiques d'affaires	45	*3 419 990 $*	*5 774 613 $*
1.3.2 Compétitivité — Innovation de procédés, d'équipements et de produits	196	*15 495 748 $*	*19 210 008 $*
1.3.3 Compétitivité — Commercialisation	408	*20 912 466 $*	*39 684 342 $*
1.4 Développement des petites entreprises	38	*1 839 837 $*	*3 839 886 $*
2 Contribuer à l'amélioration de l'environnement du développement économique des régions du Québec	**231**	***12 782 026 $***	***32 283 195 $***
2.1 Capacité du milieu à dynamiser le développement de son économie	174	*10 991 755 $*	*28 994 326 $*
2.2 Mise en valeur économique des atouts régionaux de développement	39	*1 172 262 $*	*1 963 898 $*
2.3 Développement et renforcement des avantages compétitifs fondés sur le savoir	18	*618 009 $*	*1 324 971 $*
TOTAL	**978**	***59 158 227 $***	***113 674 254 $***

Notes :

1 N = nombre

2 Cet indicateur mesure les dépenses totales encourues pour les projets dont les résultats sont présentés dans ce rapport, soit les projets en cours en 2002-2003. Considérant que plusieurs de ces projets étaient actifs avant l'exercice 2002-2003, les dépenses totales encourues pour les projets qui font l'objet d'une reddition de comptes excèdent celui des dépenses réelles pour ces mêmes projets en 2002-2003. De façon générale, plus de 40 % des projets sont complétés à l'intérieur d'une période de douze mois. Seulement 35 % des projets s'échelonnent sur une période de 12 à 24 mois et moins de 25 %, sur une période de plus de 24 mois.

Programme Initiatives régionales stratégiques

Ce programme consiste à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies et des plans d'action favorisant l'éclosion d'un environnement socio-économique propice au renforcement des atouts et des avantages compétitifs des régions québécoises dans le but de leur permettre de réaliser leur potentiel de développement économique pour qu'il en résulte, à long terme, une amélioration durable de la prospérité et de l'emploi. Le programme permet d'appuyer des initiatives majeures susceptibles d'avoir un impact structurant sur l'économie régionale, en réponse à des enjeux régionaux majeurs identifiés dans le cadre d'un processus de consultation, de concertation et de mobilisation du milieu. Les projets et les activités qui en découlent permettent une grande flexibilité et peuvent prendre diverses formes selon les besoins d'une seule région ou d'un groupe donné de régions.

Le programme vise d'abord l'accroissement de la capacité technologique des régions pour favoriser l'utilisation des technologies les plus appropriées et leur adaptation par la PME. Le programme permet également la mise en valeur du potentiel d'attraction touristique des régions, en plus d'augmenter la capacité d'attraction d'activités à caractère international. Il permet, en outre, d'appuyer les régions dans leurs efforts d'adaptation au nouvel environnement économique mondial, notamment en milieu rural.

Les résultats attendus du programme comprennent, entre autres, l'augmentation de l'utilisation de nouvelles technologies par les PME ; l'accroissement du nombre de touristes étrangers dans les régions ; l'augmentation du nombre de visiteurs étrangers à différents événements internationaux et l'accroissement du nombre de projets touchant l'adaptation des régions au nouvel environnement économique mondial, notamment en milieu rural.

Le tableau suivant présente les dépenses réelles du programme en 2002-2003 en fonction des résultats stratégiques et des priorités d'intervention de l'agence.

PROGRAMME IRS Dépenses par résultat stratégique et priorité	**Projets en cours 2002-2003**		
	N[1]	**Dépenses réelles**	**Dépenses totales encourues**
1 Favoriser le développement des entreprises	**156**	***24 643 313 $***	***53 005 277 $***
1.1 Information et sensibilisation générales	1	*85 705 $*	*85 705 $*
1.2 Établissement d'entreprises stratégiques	60	*15 594 311 $*	*34 272 552 $*
1.3 Compétitivité des entreprises			
1.3.1 Compétitivité — Nouvelles pratiques d'affaires	13	*1 069 589 $*	*3 749 501 $*
1.3.2 Compétitivité — Innovation de procédés, d'équipements et de produits	21	*3 147 244 $*	*5 418 719 $*
1.3.3 Compétitivité — Commercialisation	22	*2 429 964 $*	*4 545 034 $*
1.4 Développement des petites entreprises	39	*2 316 500 $*	*4 933 766 $*
2 Contribuer à l'amélioration de l'environnement du développement économique des régions du Québec	**246**	***97 822 463 $***	***175 712 029 $***
2.1 Capacité du milieu à dynamiser le développement de son économie	104	*12 499 707 $*	*25 981 367 $*
2.2 Mise en valeur économique des atouts régionaux de développement	96	*52 451 452 $*	*106 366 907 $*
2.3 Développement et renforcement des avantages compétitifs fondés sur le savoir	46	*32 871 304 $*	*43 363 755 $*
TOTAL	**402**	***122 465 776 $***	***228 717 306 $***

Note :
1 N = nombre

Programme de développement des collectivités

Ce programme national permet d'appuyer des collectivités dans toutes les régions du pays pour les aider à prendre en main le développement économique de leur milieu local. Au Québec, le PDC soutient financièrement 57 Sociétés d'aide au développement des collectivités ; il appuie également 14 Corporations de développement économique communautaire et neuf Centres d'aide aux entreprises.

Le tableau suivant présente les dépenses réelles du programme en 2002-2003 en fonction des résultats stratégiques et des priorités d'intervention de l'agence.

PROGRAMME PDC Dépenses par résultat stratégique et priorité	**Projets en cours 2002-2003**		
	N[1]	**Dépenses réelles**	**Dépenses totales encourues**
1 Favoriser le développement des entreprises	**162**	***23 994 502 $***	***42 988 106 $***
1.1 Information et sensibilisation générales	5	*212 524 $*	*363 824 $*
1.4 Développement des petites entreprises	157	*23 781 978 $*	*42 624 282 $*
2 Contribuer à l'amélioration de l'environnement du développement économique des régions du Québec	**14**	***1 688 280 $***	***2 543 808 $***
2.1 Capacité du milieu à dynamiser le développement de son économie	14	*1 688 280 $*	*2 543 808 $*
TOTAL	**176**	***25 682 782 $***	***45 531 914 $***

Note :
1 N = nombre

Programme Fonds spécial Québec Côtier

Ce fonds, appelé aussi Fonds spécial de développement et d'adaptation économique des communautés de pêche du Québec, qui a pris fin en mars 2003, visait la mise en place de mesures pour soutenir le développement économique et communautaire des collectivités touchées par la restructuration de l'industrie des pêches (régions administratives de la Côte-Nord, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine ainsi que les collectivités de pêche limitrophes).

Le tableau suivant présente les dépenses réelles du programme en 2002-2003 en fonction des résultats stratégiques et des priorités d'intervention de l'agence.

PROGRAMME FSQC Dépenses par résultat stratégique et priorité	**Projets en cours 2002-2003**		
	N[1]	**Dépenses réelles**	**Dépenses totales encourues**
1 Favoriser le développement des entreprises	**65**	***1 739 478 $***	***2 976 233 $***
1.2 Établissement d'entreprises stratégiques	9	*335 206 $*	*830 373 $*
1.3 Compétitivité des entreprises			
1.3.1 Compétitivité — Nouvelles pratiques d'affaires	1	*24 120 $*	*21 120 $*
1.3.2 Compétitivité — Innovation de procédés, d'équipements et de produits	5	*146 323 $*	*148 185 $*
1.3.3 Compétitivité — Commercialisation	3	*84 416 $*	*111 307 $*
1.4 Développement des petites entreprises	47	*1 149 413 $*	*1 862 248 $*
2 Contribuer à l'amélioration de l'environnement du développement économique des régions du Québec	**15**	***320 403 $***	***710 305 $***
2.1 Capacité du milieu à dynamiser le développement de son économie	8	*86 860 $*	*375 739 $*
2.2 Mise en valeur économique des atouts régionaux de développement	7	*233 543 $*	*334 566 $*
TOTAL	**80**	***2 059 881 $***	***3 686 538 $***

Note :
1 N = nombre

Programme canadien d'appui à l'économie de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Ce programme est une mesure spéciale qui vise à améliorer la situation économique de la région gaspésienne. Il est complémentaire des activités régulières de l'agence et donne priorité aux éléments suivants : la mise en valeur des infrastructures fédérales, le développement des moyennes entreprises, les jeunes, l'habilitation du milieu et les initiatives émergentes.

Le tableau suivant présente les dépenses réelles du programme en 2002-2003 en fonction des résultats stratégiques et des priorités d'intervention de l'agence.

PROGRAMME PCAEGÎM Dépenses par résultat stratégique et priorité	**Projets en cours 2002-2003**		
	N[1]	**Dépenses réelles**	**Dépenses totales encourues**
1 Favoriser le développement des entreprises	**19**	***26 511 240 $***	***26 556 240 $***
1.2 Établissement d'entreprises stratégiques	3	*23 186 420 $*	*23 186 420 $*
1.3.2 Compétitivité — Innovation de procédés, d'équipements et de produits	2	*2 455 790 $*	*2 455 790 $*
1.4 Développement des petites entreprises	14	*869 030 $*	*914 030 $*
2 Contribuer à l'amélioration de l'environnement du développement économique des régions du Québec	**8**	***452 861 $***	***492 091 $***
2.1 Capacité du milieu à dynamiser le développement de son économie	3	*49 997 $*	*49 997 $*
2.2 Mise en valeur économique des atouts régionaux de développement	3	*293 633 $*	*317 863 $*
2.3 Développement et renforcement des avantages compétitifs fondés sur le savoir	2	*109 231 $*	*124 231 $*
TOTAL	**27**	***26 964 101 $***	***27 048 331 $***

Note :
1 N = nombre

Programme infrastructures Canada (2000)

Dans le cadre du programme pancanadien d'infrastructures sous la responsabilité du Conseil du Trésor, une entente Canada-Québec a été signée en octobre 2000 avec l'objectif d'améliorer les infrastructures municipales, urbaines et rurales au Québec et la qualité de vie de ses citoyens. L'agence agit, pour le compte du gouvernement du Canada, à titre de ministère fédéral responsable de la mise en œuvre au Québec. Le troisième résultat stratégique de l'agence inclut uniquement les projets réalisés dans le cadre du Programme infrastructures Canada.

Travaux d'infrastructures (1994)

Amorcé en 1994-1995 pour une période initiale de trois ans, le Programme Travaux d'infrastructures Canada a été prolongé de deux ans en 1997-1998. Le Programme infrastructures Canada a remplacé ce programme en 2000. Quelques projets approuvés dans le cadre du Programme Travaux d'infrastructures Canada font toujours l'objet de dépenses par l'agence.

Autres programmes auxquels l'agence est associée

Loi sur le financement des petites entreprises du Canada (LFPEC)

Le programme de financement des petites entreprises du Canada vise à encourager les établissements prêteurs participant à rendre davantage accessibles les prêts pour la mise sur pied, l'expansion, la modernisation et l'amélioration des petites entreprises. L'application de cette loi relève du ministère de l'Industrie, y compris toutes les modalités administratives ainsi que l'information sur le rendement. Toutefois, les coûts de ce programme pour le Québec sont imputés au compte de l'agence ; ils sont comptabilisés au poste Aide financière (paiements législatifs). Cette loi a remplacé, en 1998, la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* (LPPE).

Aide non financière

En synergie avec l'aide financière de l'agence, diverses formes d'aide non financière contribuent au développement des entreprises et à l'amélioration de l'environnement du développement économique des régions. Ces mesures d'appui non financier sont mises en œuvre par le personnel de l'agence, dans certains cas, et par des organismes que l'agence aide financièrement pour leur permettre d'offrir des services aux entreprises ou à leur milieu. L'aide non financière prend plusieurs formes, selon le résultat visé, notamment :

- La diffusion d'information générale et de renseignements spécialisés destinés aux PME. L'information et la sensibilisation des intervenants du développement économique aux nouveaux enjeux de développement en émergence.

- Un appui non financier au développement des capacités et des réseaux d'affaires des entreprises et des intervenants du milieu. À titre d'illustration, cette aide prend concrètement la forme de participation à l'organisation et à la tenue d'ateliers, de séminaires, de groupes de partage d'apprentissage (en développement durable, par exemple) et d'événements favorisant la constitution de réseaux d'affaires. L'aide vise notamment à permettre aux acteurs du développement d'acquérir des compétences et des savoir-faire dans divers domaines spécialisés.

- Un appui non financier à des acteurs du développement, à plusieurs étapes de leur cheminement et par une diversité de moyens, pour les aider à développer, à mettre en œuvre, et à assumer le suivi de projets structurants. Certains organismes recevant du financement de l’agence appuient, de façon soutenue, dans un contexte d'incubation, l'équipe de direction d'entreprises à l'étape de leur prédémarrage ou de leur démarrage.

- Une aide au milieu du développement à participer à la définition des orientations et des priorités de l'agence et de celles du gouvernement du Canada en matière de développement économique. L’agence parvient à appuyer les acteurs du développement dans leurs efforts de communication par sa présence permanente dans chacune des régions du Québec, par sa participation aux différents forums et événements marquant le développement économique de chaque région, par son écoute active des préoccupations des collectivités, par son appui à l'organisation de consultations et par ses démarches au sein de l'appareil gouvernemental canadien. En outre, l'agence fait valoir les intérêts des régions et des PME québécoises au sein du gouvernement du Canada.

ANNEXE II : RENDEMENT FINANCIER

Aperçu

Les autorisations totales de l'agence, constituées du Budget principal des dépenses et des Budgets supplémentaires des dépenses votés par le Parlement, se chiffrent à 517,2 millions de dollars pour l'exercice financier 2002-2003. Les dépenses réelles de l'agence, soit 367,2 millions de dollars, leur ont été inférieures de 29 %. Cet écart est principalement attribuable à un report de fonds de 2002-2003 aux années subséquentes afin d'assurer le financement du Programme infrastructures Canada ainsi qu'aux fonds transférés à d'autres ministères pour le financement conjoint d'initiatives.

Tableaux financiers récapitulatifs

Voici la liste des tableaux financiers que Développement économique Canada pour les régions du Québec est tenu de produire en 2002-2003 :

Tableau financier 1	Sommaire des crédits approuvés
Tableau financier 2	Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
Tableau financier 3	Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
Tableau financier 4	Dépenses réelles 2002-2003 par résultat stratégique
Tableau financier 5	Recettes non disponibles
Tableau financier 6	Paiements législatifs
Tableau financier 7	Paiements de transfert
Tableau financier 7a	Description de la distribution des fonds par programme
Tableau financier 8	Passif éventuel

Ces tableaux financiers visent à comparer entre eux :

- les montants des dépenses prévues au plan en début d'année qui concordent avec ceux indiqués dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2002-2003* sous la colonne *Dépenses prévues 2002-2003*
- les montants des autorisations totales de l'agence, constituées du Budget principal des dépenses et des Budgets supplémentaires des dépenses votés par le Parlement, correspondent à ceux indiqués dans les comptes publics pour 2002-2003
- les montants des dépenses réelles qui concordent avec ceux indiqués dans les comptes publics pour 2002-2003.

Tableau financier 1 : Sommaire des crédits approuvés

Besoins financiers par autorisation

Ce tableau montre l'approbation des crédits par le Parlement pour les ressources prévues dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2002-2003*, les changements apportés aux ressources par suite des Budgets supplémentaires des dépenses et les autres autorisations, de même que l'utilisation des fonds.

Développement économique Canada pour les régions du Québec		**2002-2003** (en millions de $)		
Crédit		**Dépenses prévues**	**Total des autorisations**	**Dépenses réelles**
60	Dépenses de fonctionnement	*41,6*	*43,7*	*42,4*
65	Subventions et contributions	*413,1*	*426,5*	*277,8*
(L)	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	*17,0*	*19,9*	*19,9*
(L)	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*	*14,0*	*21,8*	*21,8*
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	*4,7*	*5,3*	*5,3*
(L)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de la Couronne	-	*0,01*	*0,01*
TOTAL		***490,4***	***517,2***	***367,2***

L'augmentation de 0,8 million de dollars entre les dépenses prévues et les dépenses réelles du budget de fonctionnement s'explique principalement par une augmentation des coûts salariaux prévue à la suite du renouvellement de plusieurs conventions collectives.

La diminution de 135,3 millions de dollars entre les dépenses prévues et les dépenses réelles du budget de subventions et de contributions s'explique principalement par un report de fonds aux années subséquentes afin d'assurer le financement du Programme infrastructures Canada et par des transferts de fonds à d'autres ministères pour le financement conjoint d'initiatives.

Tableau financier 2 : Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Ce tableau montre le coût net du Programme pour l'État en ajoutant les recettes encaissées par l'agence et le coût des services fournis gratuitement par d'autres ministères, par exemple, les locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Promotion du développement économique des régions du Québec	**2002-2003** (en millions de $)		
	Dépenses prévues	**Total des autorisations**	**Dépenses réelles**
ÉTP[1]	*373*	*374*	***409***
■ Fonctionnement[2]	*46,3*	*49,0*	***47,7***
■ Subventions et contributions[3]	*444,1*	*468,2*	***319,5***
Total des dépenses brutes	***490,4***	***517,2***	***367,2***
Moins :			
■ Recettes disponibles	-	-	-
Total des dépenses nettes	***490,4***	***517,2***	***367,2***
Autres recettes et dépenses :			
■ Recettes non disponibles[4]	*(43,5)*	*(43,5)*	***(50,5)***
■ Coût des services fournis par d'autres ministères	*4,1*	*4,4*	***4,4***
Coût net du programme	***451,0***	***478,1***	***321,1***

Notes :

1 Les nombres « équivalent temps plein » (ÉTP) sont exprimés en unité.

2 Inclut les cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés.

3 Le détail des subventions et des contributions est présenté au tableau 7a.

4 Le détail des recettes non disponibles est présenté au tableau 5.

Tableau financier 3 : Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Ce tableau fournit un aperçu historique de l'utilisation que l'agence fait de ses ressources.

			2002-2003 (en millions de $)		
	Dépenses réelles 2000-2001	**Dépenses réelles 2001-2002**	**Dépenses prévues**	**Total des autorisations**	**Dépenses réelles**
Promotion du développement économique des régions du Québec	*233,2*	*260,6*	*490,4*	*517,2*	*367,2*
Total	***233,2***	***260,6***	***490,4***	***517,2***	***367,2***

L'augmentation des dépenses en 2002-2003, par rapport à 2001-2002, s'explique par la mise en œuvre des initiatives en matière d'innovation et de productivité à la suite du transfert à l'agence du solde du Fonds du Canada pour la création d'emplois ainsi que par l'intensification des activités du Programme infrastructures Canada et du Programme canadien d'appui à l'économie de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

En 2002-2003, la diminution entre les dépenses prévues et les dépenses réelles s'explique principalement par un report de fonds aux années subséquentes afin d'assurer le financement du Programme infrastructures Canada et par des transferts de fonds à d'autres ministères pour le financement conjoint d'initiatives.

Tableau financier 4 : Dépenses réelles 2002-2003 par résultat stratégique

Promotion du développement économique des régions du Québec	**Résultats stratégiques** (en millions de $)		
	Favoriser le développement des entreprises	**Contribuer à l'amélioration de l'environnement du développement économique des régions**	**Faciliter le développement et le renouvellement des infrastructures collectives**[1]
Ressources prévues 2002-2005 au *Rapport sur les plans et les priorités 2002-2003*	*373,0* / 3 ans	*248,0* / 3 ans	*380,0* / 3 ans
Dépenses réelles 2002-2003	*123,1*	*116,5*	*38,2*

Note :

1 Comprend les dépenses liées au Programme infrastructures Canada (2000) et aux frais de gestion afférents. Comprend également les dépenses résiduelles du programme Travaux d'infrastructures Canada (1994).

En ce qui concerne le troisième résultat stratégique de l'agence, le démarrage du Programme infrastructures Canada s'est produit plus lentement que prévu. Toutefois, les projets sont maintenant en voie de réalisation et une accélération importante du rythme des dépenses est prévue en 2003-2004.

Tableau financier 5 : Recettes non disponibles

Ce tableau illustre les recettes perçues et fournit une perspective historique des recettes réelles perçues. Elles sont composées essentiellement des frais de services sur les garanties de prêts qui représentent les frais payés par les prêteurs approuvés au titre de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*, de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada* et du volet Assurance-prêt du Programme Entreprises Atlantique ainsi que des remboursements sur les contributions remboursables accordées par l'agence.

			2002-2003 (en millions de $)		
Promotion du développement économique des régions du Québec	**Recettes réelles 2000-2001**	**Recettes réelles 2001-2002**	**Recettes prévues**	**Total des autorisations**	**Recettes réelles**
Frais de service - Garanties de prêts	*30,2*	*16,0*	*22,0*	*22,0*	***20,6***
Recouvrements de dépenses d'exercices financiers précédents	*31,8*	*33,6*	*20,5*	*20,5*	***28,3***
Redressements des créditeurs à la fin de l'exercice	*1,1*	*0,0*	*1,0*	*1,0*	***1,6***
Total des recettes non disponibles	***63,1***	***49,6***	***43,5***	***43,5***	***50,5***

Tableau financier 6 : Paiements législatifs

Ce tableau montre les paiements prévus par la loi faits par l'agence pour les obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* et de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada* ainsi que les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés.

			2002-2003 (en millions de $)		
	Dépenses réelles 2000-2001	**Dépenses réelles 2001-2002**	**Dépenses prévues**	**Total des autorisations**	**Dépenses réelles**
Promotion du développement économique des régions du Québec	*51,7*	*45,2*	*35,7*	*47,0*	***47,0***
Total des paiements législatifs	***51,7***	***45,2***	***35,7***	***47,0***	***47,0***

Les dépenses réelles en 2002-2003 ont été supérieures aux dépenses prévues parce que les réclamations à payer en vertu de la LPPE avaient été sous-évaluées.

Tableau financier 7 : Paiements de transfert

Ce tableau illustre les paiements de transfert et comprend les dépenses faites à la fois pour des crédits législatifs et des crédits votés en ce qui concerne les subventions et les contributions versées dans le cadre des programmes de l'agence.

Le détail des paiements de transfert pour l'année 2002-2003 par programme est présenté au tableau 7a.

			2002-2003 (en millions de $)		
	Dépenses réelles 2000-2001	**Dépenses réelles 2001-2002**	**Dépenses prévues**	**Total des autorisations**	**Dépenses réelles**
Promotion du développement économique des régions du Québec					
■ Subventions	*8,2*	*13,1*	*3,6*	*3,6*	***3,3***
■ Contributions	*189,2*	*203,5*	*440,5*	*464,6*	***316,2***
Total des subventions et des contributions	***197,4***	***216,6***	***444,1***	***468,2***	***319,5***

En 2002-2003, la diminution entre les dépenses prévues et les dépenses réelles s'explique principalement par un report de fonds aux années subséquentes afin d'assurer le financement du Programme infrastructures Canada et par des transferts de fonds à d'autres ministères pour le financement conjoint d'initiatives.

Tableau financier 7a : Description de la distribution des fonds par programme

Ce tableau présente les ressources pour chacun des programmes de l'agence pour l'année 2002-2003.

Programmes (en millions de $)	**Dépenses prévues**	**Total des autorisations**	**Dépenses réelles**
Programme IDÉE-PME	*85,5*	*59,4*	***59,1***
Programme Initiatives régionales stratégiques (IRS)	*83,2*	*122,9*	***122,5***
Programme infrastructures Canada[1]	*176,3*	*178,1*	***38,2***
Programme de développement des collectivités (PDC)	*24,0*	*25,7*	***25,7***
Programme canadien d'appui à l'économie de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (PCAEGÎM)	*38,5*	*34,8*	***27,0***
Fonds spécial Québec Côtier (FSQC)	*2,3*	*2,3*	***2,0***
Subvention à l'Administration portuaire de Québec	*3,3*	*3,3*	***3,3***
Loi sur le financement des petites entreprises du Canada (LFPEC)	*14,0*	*21,8*	***21,8***
Loi sur les prêts aux petites entreprises (LPPE)	*17,0*	*19,9*	***19,9***
Total	***444,1***	***468,2***	***319,5***

Note :

1 Inclut quelques dépenses résiduelles du programme Travaux d'infrastructures Canada (1994).

Tableau financier 8 : Passif éventuel

Ce tableau présente les coûts futurs que peut devoir assumer l'agence si des événements ou des décisions qui échappent à son contrôle surviennent ; le montant du passif éventuel représente les prêts des établissements financiers qui ont été garantis par l'agence.

Liste des éléments du passif éventuel	Montant des éléments du passif éventuel (en millions de $)		
	Au 31 mars 2001	Au 31 mars 2002	Courant 31 mars 2003
Prêts			
Programme Entreprises Atlantique[1]	*0,8*	*0,7*	*0,6*
Loi sur les prêts aux petites entreprises[2]	*258,4*	*220,4*	-
Loi sur le financement des petites entreprises du Canada[2]	*144,3*	*146,5*	-
Total	***403,5***	***367,6***	***0,6***

Notes :

1 Représentent des garanties de prêts en vertu du Programme Entreprises Atlantique ; dans le cadre de ce programme, le gouvernement du Canada a garanti des prêts pour l'établissement, l'expansion ou la modernisation des exploitations commerciales d'entreprises de la péninsule gaspésienne, des Îles-de-la-Madeleine et des provinces atlantiques. Conformément au décret ministériel P.C. 1991.1114 du 13 juin 1991, la responsabilité des garanties de prêts de la province de Québec est assumée par Développement économique Canada.

2 Représentent des garanties de prêts en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*. Cette loi, en vigueur depuis janvier 1961, vise à accroître la disponibilité des prêts ayant pour objet l'établissement, l'agrandissement, la modernisation et l'amélioration des petites entreprises commerciales. Conformément au décret ministériel P.C. 1991.1114 du 13 juin 1991, la responsabilité des garanties de prêts de la province de Québec est assumée par les crédits de Développement économique Canada. Bien que cette loi soit abrogée, elle continue à s'appliquer aux prêts consentis avant le 1er avril 1999. *La Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*, qui remplace la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*, ne s'applique qu'aux prêts consentis après le 31 mars 1999. En ce qui concerne l'exercice financier 2002-2003, les montants du passif éventuel pour ces deux lois sont déclarés par le ministère de l'Industrie.

ANNEXE III : MÉTHODOLOGIE LIÉE À LA MESURE DU RENDEMENT DE L'AGENCE

Base de référence des projets

La base de référence pour le présent rapport sur le rendement est constituée des projets en cours en 2002-2003, c'est-à-dire des projets ayant fait l'objet d'une dépense au cours de l'exercice 2002-2003. Ces projets peuvent regrouper les nouvelles ententes de contribution conclues entre le 1er avril 2002 et le 31 mars 2003 ainsi que les projets antérieurs au 1er avril 2002, dans la mesure où ceux-ci ont fait l'objet d'une dépense par l'agence en 2002-2003.

La base de référence des projets utilisée pour mesurer les résultats diffère de celle utilisée en 2000-2001. En 2000-2001, ce sont les projets approuvés au cours de cet exercice, plus précisément les nouvelles ententes conclues, qui constituaient la base de projets utilisée pour recueillir de l'information sur les résultats. La base de référence utilisée en 2002-2003 est similaire à celle utilisée en 2001-2002. Elle est représentative de l'intervention de l'agence car elle permet de mesurer les résultats d'un plus grand nombre de projets ayant dépassé l'étape de la mise en œuvre ou qui sont complétés. Bref, cette base de référence permet de donner une image plus fidèle des résultats obtenus par l'agence en 2002-2003.

Méthodes de cueillette de données

Les résultats présentés dans ce rapport ont été atteints par le biais de deux modes de prestation de services, soit l'aide directe à la PME, administrée par les conseillers de l'agence et l'aide indirecte apportée aux PME et aux entrepreneurs par l'intermédiaire de collaborateurs que l'agence appuie financièrement.

Intervenant de deux façons auprès des entreprises, la stratégie de mesure du rendement de l'agence comprend deux méthodes de collecte de données. Celles-ci ont été utilisées pour recueillir de l'information sur les résultats à partir de la base de référence choisie :

- enquête annuelle auprès de la clientèle
- suivi de projets des conseillers.

Une enquête téléphonique auprès de l'ensemble de la clientèle de l'agence a permis de recueillir de l'information sur les résultats pour les entreprises, les organismes qui tiennent des activités ponctuelles et quelques gestionnaires d'actifs aux retombées collectives organisant des festivals, par exemple.

Le suivi des projets par les conseillers des différents bureaux d'affaires de l'agence a fourni l'information nécessaire sur les résultats pour les organismes à but non lucratif qui offrent des services aux entreprises. Cette démarche a consisté à identifier l'ensemble des projets ainsi que les indicateurs à documenter par les conseillers dans les régions pour, par la suite, confier la coordination de la cueillette d'information à une personne responsable dans chaque bureau d'affaires de l'agence. Cette personne a compilé les informations à partir des rapports d'activités ou en contactant les représentants des organismes d'aide aux entreprises ou de développement concernés.

Les données recueillies par les conseillers et consolidées par les personnes responsables en région ont fait l'objet d'une procédure de validation dans chacun des bureaux d'affaires ainsi qu'au siège social de l'agence à la direction Qualité et examen qui produit le rapport sur le rendement.

En ce qui a trait aux résultats pour les organismes financés dans le cadre du PDC, ils ont été recueillis auprès de l'ensemble des SADC, des CAE et des CDEC. La personne responsable dans les bureaux d'affaires a acheminé aux organismes un fichier précisant les indicateurs à documenter et leur demandant de fournir l'information. Les données des organismes ont été recueillies par les bureaux d'affaires puis acheminées à la direction Qualité et examen qui les a consolidées. La direction de l'Entrepreneurship local a validé et vérifié les données reçues des bureaux d'affaires.

Création et maintien d'emplois

Les résultats sur la création et le maintien d'emplois proviennent des deux sources d'information énumérées ci-haut, soit l'enquête annuelle auprès de la clientèle et la cueillette d'information sur les résultats dans les bureaux d'affaires.

La méthodologie pour mesurer la création et le maintien d'emplois dans le cadre du Programme de développement des collectivités a été modifiée en 2001-2002. La nouvelle méthode de cueillette de données utilisée est plus exhaustive car elle consolide l'ensemble des données provenant de chacune des SADC et des CAE. Auparavant, les données étaient recueillies, par le moyen d'une enquête téléphonique auprès des clients d'un échantillon de SADC (un tiers du Réseau des SADC chaque année) et les résultats faisaient l'objet d'une projection pour l'ensemble des SADC.

L'effet de levier

La contribution financière accordée par l'agence à une entreprises entraîne, par effet de levier, un financement additionnel en provenance d'autres intervenants (institutions financières, ministères et organismes gouvernementaux provinciaux et fédéraux). Cet effet de levier indique que les entreprises bénéficient d'un partenariat élargi et que l'agence ne constitue pas le seul bailleur de fonds. Par cet indicateur, l'agence s'assure de maximiser l'utilisation des ressources financières mises à sa disposition. L'effet de levier est calculé en divisant, pour les entreprises, dans le cadre des priorités 1.2, 1.3.2 et 1.3.3, a) la valeur totale des projets d'entreprises en cours pendant l'exercice 2001-2002 (la valeur totale d'un projet est son coût total, toutes sources de financement confondues), par b) le montant total des contributions approuvées par l'agence pour ces mêmes projets tout en excluant la part relative de l'agence (1 $). Le tableau de la page suivante présente le calcul de l'effet de levier.

Priorités		Effet de levier (entreprises)	
1.2	Établissement d'entreprises stratégiques	(a) *625 588 930 $*	*5,91 - 1 = 4,91*
		(b) *105 822 930 $*	
1.3.2	Innovation de procédés, d'équipements et de produits	(a) *141 999 577 $*	*4,62 - 1 = 3,62*
		(b) *30 749 358 $*	
1.3.3	Commercialisation	(a) *193 219 372 $*	*4,20 - 1 = 3,20*
		(b) *46 012 131 $*	

Moyenne pour les trois priorités	(a) *960 807 879 $*	*5,26 - 1 = 4,26*
	(b) *182 584 419 $*	

(a) Valeur totale des projets d'entreprises en cours pendant l'exercice 2002-2003 (la valeur totale d'un projet est son coût total, toutes sources de financement confondues)
(b) Montant total des contributions approuvées par l'agence pour ces mêmes projets

Effet incitatif de l'aide

Cet indicateur permet de vérifier si les projets qui ont reçu une contribution financière de l'agence n'auraient pas été réalisés sans son aide ou bien auraient été réalisés différemment. D'une part, il correspond à la proportion des répondants à l'enquête téléphonique annuelle qui ont déclaré que sans l'aide de l'agence, ils n'auraient pu réaliser leur projet. D'autre part, auprès des répondants ayant déclaré qu'ils auraient pu réaliser leur projet sans l'appui financier de l'agence, il correspond à la proportion de ces répondants ayant mentionné qu'ils n'auraient pu réaliser leur projet avec la même ampleur ou dans les mêmes délais.

Limites méthodologiques quant à la mesure du rendement

Documenter les résultats liés aux interventions de l'agence présente des défis méthodologiques importants. Il y a d'abord les problèmes liés à la temporalité des résultats qui dépend de la nature des projets. En effet, s'il est possible de comptabiliser les dépenses reliées aux contributions financières accordées pour la réalisation de projets au 31 mars 2003, il est, en revanche, beaucoup plus ardu d'en isoler et d'en mesurer les résultats. Ainsi, certains projets tels que des projets d'immobilisation ou des projets liés à l'innovation peuvent s'échelonner sur plus d'une année et les résultats attendus ne se produisent donc pas nécessairement pendant l'année où ils ont été approuvés et où les contributions ont été versées. De plus, d'autres projets peuvent être terminés depuis peu de temps seulement et leurs principaux effets, notamment en termes de maintien ou de création d'emplois, n'apparaîtront que plus tard et ne peuvent conséquemment être documentés dans le présent rapport.

Quelle que soit la méthode de collecte des informations, la stratégie de mesure de l'agence ne permet pas de mesurer les effets d'entraînement qu'auront avec le temps ces projets sur les économies régionales. La mesure du rendement porte davantage sur les conséquences immédiates des interventions que sur celles à long terme. Ces effets à plus long terme pourront être documentés dans le cadre d'une démarche d'évaluation. Bref, les résultats présentés dans ce rapport constituent une partie des résultats auxquels l'agence contribue.

Limites méthodologiques quant à la création et au maintien des emplois

Outre la temporalité des résultats liés à la nature de certains projets, les types de clients appuyés par l'agence posent également un autre défi méthodologique quant à la mesure du rendement et notamment la mesure de la création et du maintien des emplois. Ainsi, comme mentionné précédemment, l'agence dessert soit directement soit indirectement la PME. Par l'intermédiaire du personnel de l'agence, elle accorde un appui direct à la PME par l'octroi de contributions financières. Elle appuie indirectement la PME dans les cas où elle aide financièrement des groupes intermédiaires qui, eux, vont offrir directement des services aux PME. Bref, certains des emplois créés ou maintenus résultent directement de l'aide financière de l'agence alors que dans le cas des services offerts par des groupes intermédiaires, ces emplois sont une conséquence indirecte de l'intervention de l'agence. Dans le cadre de ce rapport, l'agence compte les emplois créés ou maintenus de façon directe ou indirecte par son intervention.

La définition utilisée par les SADC et les CAE pour mesurer la création et le maintien d'emplois diffère de celle de l'agence. Alors que l'agence mesure la création et le maintien d'emplois par le biais de ses contributions financières, les SADC et les CAE comptent les emplois maintenus ou créés dans le cadre d'un appui financier et à la suite d'une aide technique.

Attribution des résultats

Par ailleurs, comme l'agence travaille en étroite collaboration avec plusieurs ministères et organismes du gouvernement du Canada, du gouvernement du Québec ainsi qu'avec plusieurs acteurs locaux et régionaux lors du montage financier des projets, l'agence ne peut seule s'attribuer les résultats présentés. Les appuis accordés par l'agence pour la réalisation de projets *contribuent* à l'atteinte de résultats.

ANNEXE IV : LISTE DES ACRONYMES

CAE	Centre d'aide aux entreprises
CDEC	Corporation de développement économique communautaire
CEMRS	Centre d'excellence de Montréal en réhabilitation de sites
CFTA	Centre des technologies de pointe en aérospatiale
CNRC	Conseil national de recherches Canada
DEC	Développement économique Canada pour les régions du Québec
ÉTP	Équivalent temps plein
FCCE	Fonds du Canada pour la création d'emplois
FSQC	Fonds spécial de développement et d'adaptation économiques des communautés de pêche du Québec (Québec Côtier)
GED	Gouvernement en direct
IDÉE-PME	Programme d'aide au développement des PME au Québec
IRS	Initiatives régionales stratégiques
ISO	Organisation internationale de normalisation
LFPEC	*Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*
LPPE	*Loi sur les prêts aux petites entreprises*
NPA	Nouvelles pratiques d'affaires
PARI	Programme d'aide à la recherche industrielle
PCAEGÎM	Programme canadien d'appui à l'économie de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
PDC	Programme de développement des collectivités
PDME	Programme de développement des marchés d'exportation
PIB	Produit intérieur brut
PIC	Programme infrastructures Canada
PME	Petites et moyennes entreprises
QIM	Quartier international de Montréal
R-D	Recherche et développement
RPP	Rapport sur les plans et les priorités
SADC	Société d'aide au développement des collectivités
SDM	Service de développement des marchés

Annexe V : Liste des bureaux d'affaires de Développement économique Canada

Abitibi-Témiscamingue
(819) 825-5260
1 800 567-6451

Bas-Saint-Laurent
(418) 722-3282
1 800 463-9073

Centre-du-Québec
(819) 478-4664
1 800 567-1418

Côte-Nord
(418) 968-3426
1 800 463-1707

Estrie
(819) 564-5904
1 800 567-6084

Gaspésie —
Îles-de-la-Madeleine
(418) 368-5870
1 866 368-0044

Île-de-Montréal
(514) 283-2500
(514) 496-8310

Laval —
Laurentides-Lanaudière
(450) 973-6844
1 800 430-6844

Mauricie
(819) 371-5182
1 800 567-8637

Montérégie
(450) 928-4088
1 800 284-0335

Nord-du-Québec
(514) 283-8131
1 800 561-0633

Outaouais
(819) 994-7442
1 800 561-4353

Québec —
Chaudière-Appalaches
(418) 648-4826
1 800 463-5204

Saguenay — Lac-Saint-Jean
(418) 668-3084
1 800 463-9808

Siège social
(514) 283-6412

Politiques et représentation
interministérielles
(819) 997-3474

Représentation et politiques industrielles
(819) 997-2385

ANNEXE VI : PERSONNE-RESSOURCE ET LOIS APPLIQUÉES

Personne-ressource pour obtenir des renseignements supplémentaires

Jean Pierre Lavoie
Directeur général
Qualité, information et technologies

Développement économique Canada pour les régions du Québec
Tour de la Bourse, 800, square Victoria
Bureau 3800, case postale 247
Montréal (Québec) H4Z 1E8
Téléphone : (514) 283-7982, télécopieur : (514) 283-0041
Courriel : jean_pierre.lavoie@dec-ced.gc.ca

Lois appliquées

Le ministre assume l'entière responsabilité de l'application de la loi suivante devant le Parlement :

Loi sur le ministère de l'Industrie	(L.C. 1995, ch. c. 1)

Le ministre partage la responsabilité de l'application des lois suivantes devant le Parlement :

Loi sur les prêts aux petites entreprises	(L.C., 1993, ch. c. 6)
Loi sur le financement des petites entreprises du Canada	(L.C., 1998, ch. 36)